

# PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE

## *PRIMERA ASAMBLEA DE CIUDADANOS Y CIUDADANAS DEL MEDITERRÁNEO*

DIALOGUES MÉDITERRANÉENS: INSTITUTIONS ET CITOYENNETÉ EN MÉDITERRANÉE  
*DIÁLOGOS MEDITERRÁNEOS: INSTITUCIONES Y CIUDADANÍA EN EL MEDITERRÁNEO*

DU 2 AU 4 JUILLET 2010. VALENCIA  
*DEL 2 AL 4 DE JULIO DE 2010. VALENCIA*



COORDINATION / COORDINACIÓN:



European Movement  
Mouvement Européen



Universiteti  
European i  
Tiranës

AVEC LE SUPPORT / CON EL APOYO DE:



deeuropa  
www.hablamosedeeuropa.es



الهيئة العامة للتعاون  
التنموي



Fondation Charles Léopold Mayer  
pour le Progrès de l'Homme



La Primera Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo tuvo lugar entre los días 2 y 4 de Julio de 2010 en Valencia (España).



# Index Índice

I.		
PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE		
PRIMERA ASAMBLEA DE CIUDADANOS Y CIUDADANAS DEL MEDITERRÁNEO.....		8
II.		
PROGRAMME ET PARTICIPANTS		
PROGRAMA Y PARTICIPANTES		
Ouverture/ Apertura .....		14
Clôture/ Clausura .....		14
Agora 1.....		15
Agora 2.....		16
Agora 3.....		17
Agora 4.....		18
III.		
DISCOURS D'OUVERTURE ET CLÔTURE		
DISCURSOS DE APERTURA Y CIERRE		
Discours d'Ouverture / Discurso de Apertura - Álvaro Renedo.....		20
Discours d'Ouverture / Discurso de Apertura - Yolanda Parrado.....		24
Discours d'Ouverture / Discurso de Apertura - Andreu Claret.....		27
Discours d'Ouverture / Discurso de Apertura - Denis Hubert.....		29
Discours d'Ouverture / Discurso de Apertura - Sergio Piazzi.....		32
Discours d'Ouverture / Discurso de Apertura - Vicent Garcés.....		35
Discours de Clotûre / Discurso de Cierre - Inmaculada Roca.....		38
Discours de Clotûre / Discurso de Cierre - Vicent Garcés.....		40
IV.		
QUELQUE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE		
ALGUNOS DOCUMENTOS DE REFERENCIA		
Sobre La Ciudadania Mediterranea - Carmelo García.....		46
Citoyens Et Citoyennes De La Mediterranee - Maria-Àngels Roque.....		48
Construction D'un Espace Durable De Paix : Y A-T-Il Des Conditionnalités Préalables? - Jean François Coustillière.....		49
El Mediterraneo, Mar De Paz - Ricard Pérez Casado.....		52
Les Défis Actuels Et Futurs En Méditerranée :		
La Responsabilité Individuelle Et Collective Des Citoyens Et Des Citoyennes - Fatma Boufenik.....		55
Une Méditerranée Tourmentée Au Seuil Du Nouveau Millenaire - Predrag Matvejevic.....		57
Unión Por El Mediterráneo: Un Nuevo Paradigma Anclado En El Acervo De Barcelona - Miguel Ángel Moratinos.....		60
V.		
CHARTRE CONSTITUTIVE / CARTA DE CONSTITUCIÓN.....		66
CONSEIL CONSULTATIF/ CONSEJO CONSULTIVO.....		74



1.

PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET  
CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE  
*PRIMERA ASAMBLEA DE CIUDADANOS Y  
CIUDADANAS DEL MEDITERRÁNEO*

# Première Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

## Dialogues Méditerranéens: Institutions et Citoyenneté en Méditerranée

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1.- PRESENTATION DE L'ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE (ACM)

Depuis 2008, un groupe de citoyens et de citoyennes de la Méditerranée se sont engagés à participer activement à l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour ce faire, ils ont inauguré le processus de construction d'une Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée.

Processus fondé sur des valeurs démocratiques de liberté, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale, l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune, par la mise en œuvre de rencontres permanentes disposant de méthodes et d'outils novateurs.

Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose néanmoins toute entière sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée n'est pas une entreprise réservée à un petit nombre de personnes, à un cercle d'initiés. Au contraire, la démarche d'ensemble nécessite de rassembler au mieux, de recueillir l'adhésion d'un grand nombre et d'une grande variété de personnes.

#### Objectifs

L'ACM souhaite tendre vers les objectifs suivants :

- agir pour une gouvernance concertée, partagée et adaptée à l'espace méditerranéen;
- œuvrer pour le désenclavement des pays qui sont très fermés dans leurs frontières nationales ou exclus pour

des raisons économiques et politiques, en particulier dans le sud et l'est de la Méditerranée.

- aider à la construction d'un espace durable de paix, de développement, et de solidarité entre les peuples.
- œuvrer pour dépasser les craintes mutuelles et donner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à la communauté méditerranéenne des peuples.
- diagnostiquer les grandes mutations en cours et identifier les grands défis de l'avenir.
- construire des perspectives communes en tenant compte de la diversité géographique et socioprofessionnelle existante et les différents points de vue.
- fonder la démocratie sur des valeurs, intérêts, défis et engagements communs

#### Organisation

Le dispositif de travail mis en place pour l'organisation de l'ACM se compose comme suit:

- La Coordination méditerranéenne. Elle est formée par des organisations de la société civile à but non lucratif, actuellement: Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional (CERAI-Espagne), l'Université Européenne de Tirana-Albanie et le Mouvement Européen International basé à Bruxelles. La coordination est en cours d'élargissement avec des pôles régionaux au Maroc, en Égypte et en Turquie.
- Le Conseil Consultatif. Il est formé par des personnes bénévoles provenant de la région méditerranéenne. Il est responsable de la promotion du processus.
- Les Cercles de citoyens. Ils sont conçus comme des espaces locaux de dialogue permanent et ouverts entre citoyens. Actuellement il existe des Cercles à



Vólos (Grèce), à Tirana (Albanie), au Monténégro, à Valencia (Espagne) et à Casablanca (Maroc).

L'ACM est un processus à moyen et long terme qui prétend réunir les différents secteurs de la société: mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche etc., pour mettre en dialogue les perspectives des citoyens et citoyennes, faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes qui pourront servir, entre autres, à orienter l'action politique dans la région méditerranéenne. La première Assemblée de l'ACM a eu lieu en juillet 2010 à Valencia-Espagne..

## 1.2.- L'ASSEMBLÉE DE VALENCIA

### Programme

Du 2 au 5 juillet 2010 s'est tenue à Valence, Espagne, la première Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée consacrée à la thématique «institutions et citoyenneté en Méditerranée ». 80 personnes venant de 18 pays méditerranéens ont participé à cette première Assemblée. Ont participé aussi des représentants de toutes les institutions publiques euro-méditerranéennes, telles que l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée, l'Assemblée Parlementaire EuroMed, la Fondation Anna Lindh, le Comité Economique et Social Européen, la Commission Européenne et la Banque Européenne d'Investissement.

Les discussions étaient réparties en quatre agoras :

AGORA 1 : Penser l'espace méditerranéen.

- Quel cadre politique institutionnel ?
- Quelles réalités institutionnelles pour la Méditerranée ?
- Quelles visions de la Méditerranée depuis les pays participants au processus Euro-méditerranéen ?

AGORA 2 : La citoyenneté en méditerranée, droits et responsabilités.

- Qu'est ce que c'est la citoyenneté méditerranéenne ?
- Quels instruments et quelles politiques pour l'exercice de la citoyenneté ?
- Y a-t-il une identité méditerranéenne ?

AGORA 3 : Construction d'un espace durable de paix : y a-t-il des conditionnalités préalables ?

- Quelles participations citoyennes pour œuvrer vers une communauté des peuples de la Méditerranée ?
- Quels accords euro-méditerranéens pour contribuer à éradiquer les inégalités socio-économiques ?

- Comment décloisonner les mentalités et les pratiques des organisations au service de la Méditerranée ?

AGORA 4 : Les défis actuels et futurs en Méditerranée : La responsabilité individuelle et collective des citoyens.

- Quelle responsabilité environnementale des citoyens en Méditerranée ?
- Quelle éducation pour faire face aux défis de demain ?
- Quels «développements territoriaux» en Méditerranée ?
- Quelles politiques de mobilité en Méditerranée pour répondre à la demande citoyenne ?

## 2.- SYNTHÈSE GÉNÉRALE DE LA RENCONTRE DE VALENCIA

### 2.1.- AGORA 1 : PENSER L'ESPACE MÉDITERRANÉEN

Plus on voyage à travers la Méditerranée, plus on se rend compte de la proximité de ses peuples, de leurs cultures et de leur similarité dans les problèmes quotidiens.

Nous sommes très conscients de l'existence du processus de l'Union pour la Méditerranée (UPM) comme tentative de création d'un nouveau cadre institutionnel euro-méditerranéen. Un processus d'institutionnalisation dans lequel nous sommes à la fois observateurs et acteurs, et nous souhaitons maintenir cette double condition. Observateurs dans la mesure où nous ne prenons pas les décisions au sein du processus de l'UPM, et acteurs, puisque en tant que citoyens et citoyennes, nous avons l'obligation et l'exigence éthique de demander par tous les moyens dont nous disposons que les institutions politiques offrent des réponses aux besoins et aux exigences de la citoyenneté.

Nous entendons la citoyenneté comme moteur de changement, capable de traverser des frontières, des murs, des incompréhensions, des préjugés et des craintes. C'est à partir de notre capacité individuelle que nous devons rendre cette impulsion nouvelle possible, en créant des synergies, afin de construire un espace politique méditerranéen.

L'Union pour la Méditerranée ne peut pas se développer sans la citoyenneté. La confiance mutuelle doit redevenir la base de nos relations, et pas seulement dans le cadre politique, administratif ou institutionnel, mais aussi et surtout dans le cadre social et civil.

Nous sommes convaincus que la Méditerranée doit avoir une dimension politique. Nous ne savons pas encore laquelle, ni comment, mais à un certain moment il faudra que la Méditerranée ait une dimension politique.

Les rapports directs entre villes et entre entrepreneurs peuvent renforcer l'espace méditerranéen. C'est une voie d'action développée déjà dans le passé qui est en reformulation dans le contexte actuel. C'est pour nous un cadre de référence car les cercles de citoyens et citoyennes de l'ACM sont des cercles locaux, territoriaux, présents dans des villes et qui peuvent aussi s'inscrire dans une dynamique directe liée aux politiques institutionnelles locales.

Nous pensons la Méditerranée, car c'est ainsi qu'elle est, dans sa singularité et en rapport avec d'autres régions du monde. Il faut penser la Méditerranée dans son contexte global et pas seulement euro-méditerranéen. La Méditerranée est au centre de tout ce que nous avons formulé mais elle n'est pas isolée du monde. Au contraire, à cette époque de mondialisation, il s'agit d'une pièce en plus, très importante pour la configuration de l'ordre international en construction. L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée doit se préparer pour pouvoir influencer les représentants des institutions politiques, des élus, pour qu'ils ouvrent leurs perspectives à l'ensemble de la citoyenneté.

Nous avons aussi l'obligation de soutenir la Société civile, les droits et les responsabilités de la citoyenneté du Sud, mais aussi de celle du Nord. Nous devrions décoloniser la pensée et les actions. En tant que citoyens et citoyennes, nous avons l'obligation de penser autrement et, à partir de cette pensée, d'obliger les institutions politiques et les élus, à décoloniser leurs actions.

Il y a une grande méconnaissance des valeurs partagées dans l'espace méditerranéen et il y a des problèmes de préjugés et stéréotypes entre les populations du Nord et du Sud. Il faut promouvoir le dialogue interculturel et impliquer les médias pour promouvoir l'espace méditerranéen. Également améliorer l'accès à l'éducation et enseigner les valeurs de tolérance et de solidarité. Il faut favoriser le transfert des connaissances et éviter la fuite des cerveaux.

Nous constatons un certain échec des cadres de coopération multilatéraux, une véritable défaillance de l'application de la démocratie dans les pays du Sud, accompagné d'un manque de regard critique vis à vis des institutions.

La crise économique globale entraîne un repli identitaire et on observe avec préoccupation l'hypocrisie de la conditionnalité dans les accords de partenariat entre Nord et Sud et le blocage du processus de paix du conflit arabo-israélien.

Il faut promouvoir les PME et intégrer les femmes. Il faut faciliter la mobilité au sein de l'espace méditerranéen du sud vers le nord, en particulier la mobilité des jeunes.

La contribution des citoyens à la construction de l'espace euro-méditerranéen est possible, mais elle répond à des préalables. Parmi ceux-ci, on retrouve la question des

droits de l'Homme, la relation des citoyens avec leurs gouvernements, le développement de l'alliance des civilisations, l'interrogation sur la notion d'«Europe-puissance» et sur le rôle des États-Unis dans les évolutions euro-méditerranéennes, ou encore la nécessaire promotion du bilatéral afin de permettre au projet euro-méditerranéen de prendre son essor à terme.

Sans une Méditerranée des hommes, des femmes, des jeunes, sans une Méditerranée des villes, le projet Euromed est voué à l'échec. La Méditerranée n'est pas un problème mais plutôt une solution à la crise.

Partant du constat que le niveau d'incompréhension entre les cultures et les religions s'accroît dangereusement, il faut renforcer l'un des objectifs essentiels inscrit dans la Charte constitutive de l'ACM: «se dépasser pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à la Communauté méditerranéenne des peuples et contribuer au dialogue de société à société». La promotion du dialogue interculturel et interreligieux est essentielle pour créer une base sur laquelle il est possible de construire une réelle collaboration politique, économique et sociale entre pays méditerranéens qui doit nous mener vers la consolidation d'une région prospère et stable pour tous nos peuples.

## 2.2.- AGORA 2 : CITOYENNETÉ EN MÉDITERRANÉE, DROITS ET RESPONSABILITÉ

Nous avons constaté que la diversité culturelle et religieuse fait partie de l'identité méditerranéenne. Nous avons affirmé que l'identité méditerranéenne est une identité partagée. Nous avons des valeurs qui nous identifient et que nous défendons : liberté, paix, respect de la diversité et responsabilité environnementale.

Nous avons dit que la Méditerranée a été et est toujours un espace de changement et de métissage entre ses deux rives et c'est là, en réalité, que nous trouvons la base de la citoyenneté méditerranéenne. Il faut approfondir davantage l'interaction constante entre droits et responsabilités et la participation active, politique et sociale, qui sont les fondements de la citoyenneté.

Métissage et action sont les deux piliers de la citoyenneté méditerranéenne que nous voulons développer, en élargissant le concept de citoyenneté et son rapport avec l'identité dans un monde globalisé. Nous devons poursuivre notre réflexion sur ce que cela signifie exactement dans ce contexte du début du XXIe siècle.

Il est important que les citoyens s'approprient les questions qui nécessitent une réponse commune. Les défis sont nombreux: défis de légitimité, de création de consensus, de crédibilité. Il faut arriver à un dialogue entre les institutions publiques et les citoyens.

La citoyenneté compte au moins trois dimensions: 1) Citoyenneté comme interaction constante; 2) Droits et responsabilités (il pourrait y avoir une charte des droits

en Méditerranée); et 3) Participation politique et sociale des citoyens.

En Méditerranée il y a des vecteurs de citoyenneté communs au delà des identités plurielles. Jusqu'à présent la citoyenneté est liée à la souveraineté nationale. On constate : a) le manque de volonté des États de céder de la souveraineté pour créer une citoyenneté supranationale; b) la notion de citoyenneté exclue traditionnellement ceux qui ne sont pas reconnus comme nationaux et qui sont souvent les plus vulnérables; c) la création de frontières symboliques quand les frontières physiques disparaissent; et d) que la mobilité réduite renforce les préjugés existants.

### 2.3.- AGORA 3 : CONSTRUCTION D'UN ESPACE DURABLE DE PAIX : Y A-T-IL DES CONDITIONNALITÉS PRÉALABLES?

Existent-ils des conditions préalables à la paix? Face à ceux qui affirment qu'il faut préparer la guerre si nous voulons la paix, nous voulons affirmer que nous devons préparer la paix pour éviter la guerre.

Les guerres ont accompagné l'Histoire de la Méditerranée. Il a été dit qu'il faut une grande volonté de paix et une grande décision politique pour faire de la Méditerranée une mer de paix. Une mer de paix où les inégalités entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein du Nord et du Sud, diminuent progressivement jusqu'à disparaître. Si cela n'a pas lieu, les sources du conflit continueront d'exister. Nous devons aussi éviter que ne deviennent source de conflit, et elles le sont déjà, l'appropriation, l'utilisation et la gestion des ressources naturelles: l'eau, la terre, les ressources énergétiques, le territoire, les forêts, la mer.

Il existe en Méditerranée des conflits non résolus que la citoyenneté doit aider à résoudre pacifiquement, avec les armes de la politique. Personne parmi nous ne doute du besoin de l'action politique, ni ne pense que les conflits doivent être dépolitisés. Les conflits d'Israël et de la Palestine, du Maroc et du peuple Sahraoui peuvent être résolus et nous devons contribuer à ce que cette solution soit possible à court terme.

Le droit international doit être respecté et appliqué, en commençant par la reconnaissance du Tribunal Pénal International. Nous avons dit que l'intégrisme libéral, sous toutes ses modalités, est une menace pour la paix. Et nous avons aussi dit que nous voulons construire une machine citoyenne de paix face à la machine de guerre.

Une réduction des inégalités persistantes entre Nord et Sud passerait probablement par la redéfinition d'un projet global et multilatéral, par la promotion d'un co-développement qui aurait l'emploi pour priorité notamment. Mais en parallèle, un décloisonnement des mentalités et pratiques s'avère tout aussi nécessaire, ce qui peut passer par le biais d'une meilleure intégration des migrants, ou encore d'une consécration de la lutte contre les discriminations.

Les anciens conflits méditerranéens s'étendent, et on a une perte de la centralité de l'espace méditerranéen provoquée à la fois par la faiblesse des institutions communautaires européennes et la fragmentation de la Méditerranée. Ces phénomènes provoquent un mouvement de banalisation de la politique en tant qu'instrument de règlement des conflits.

Il s'avère primordial de renforcer le rôle de la culture dans les sociétés, de créer une «diplomatie civile» pour rendre possible l'atteinte des objectifs.

La présence effective de conditionnalités préalables à la construction durable d'un espace de paix passe par une action menant à une disparition durable des conflits armés. D'où la nécessité d'identifier les conditions indispensables pour ce faire, avant que de voir en quoi elles ne sont pas rassemblées en Méditerranée. Ainsi, concernant les conditions:

- si les parties en présence considèrent que le conflit est indépassable, il n'y a pas d'évolution possible, d'où la nécessité pour elles de croire en un avenir viable potentiel ;
- la confiance est importante, un partenariat réel devant prévaloir, dans un contexte dans lequel les partenaires ne doivent pas supposer la présence d'un agenda caché.

Il faut donc :

- favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne, par la création par exemple d'un Conseil Consultatif de la Méditerranée ;
- créer les circonstances qui permettraient à des initiatives type l'UpM d'aboutir ;
- s'intéresser aux véritables priorités des Méditerranéens, tel l'emploi ;
- favoriser une communauté des peuples méditerranéens, qui passerait par exemple par des initiatives permettant aux Européens de venir travailler au Sud et de mieux le connaître ;
- éradiquer les inégalités socio-économiques.

Les conflits internes dans les pays compliquent les conflits entre les pays, personne ne veut être la minorité de l'autre. Les expressions identitaires peuvent être conflictuelles voire meurtrières. Le choc des ignorances est sans doute la plus grande des menaces. La logique des conflits profite aux extrêmes.

La non-résolution du conflit ne doit pas empêcher d'autres initiatives pour réduire les inégalités socio-économiques, territoriale, de genre, d'information. Il y a un besoin d'évaluation des impacts et de l'efficacité des politiques mises en place.

## 2.4.- AGORA 4 : LES DÉFIS ACTUELS ET FUTURS EN MÉDITERRANÉE : LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES CITOYENS

La mer méditerranée constitue une ressource et un patrimoine commun qu'il faut gérer et protéger collectivement. La société civile peut faire pression sur l'État et les institutions afin de promouvoir une éducation favorisant le développement. La société civile locale a une bonne expertise des problèmes existants et des différents acteurs

Tous les éléments sont présents pour que l'intégration méditerranéenne se fasse gagnant-gagnant pour les deux rives. Mais nous constatons l'absence de cohésion, de consensus politique sur la question de l'environnement.

La préoccupation environnementale ne constitue pas une contrainte mais une opportunité pour le développement économique (croissance, création d'emploi) et l'amélioration des conditions de vie (alimentation, santé) des populations méditerranéennes. Il y a une nécessité d'un dialogue entre les différents acteurs nationaux afin d'établir un pacte social

Il faut rationaliser l'utilisation des ressources en eau et énergie et faire évoluer les comportements vis-à-vis de la protection de l'environnement (éducation et sensibilisation). La protection de l'environnement est intimement liée à la réduction de la pauvreté des agriculteurs locaux. Il faut favoriser le rétablissement de certaines pratiques agricoles traditionnelles respectueuses de l'environnement (par exemple, la rotation des cultures).

Il faut harmoniser les niveaux éducationnels des différents acteurs méditerranéens ainsi que l'homologation des différents diplômes méditerranéens.

La mobilité favorise l'inclusion sociale et l'économie de la connaissance. La mobilité est actuellement limitée par les restrictions de délivrance de visas. Il faut envisager l'établissement d'un traité de libre circulation des individus.

Il faut encourager la responsabilité et la coordination des différents acteurs (publics, privés, société civile) dans le domaine de l'éducation et de l'environnement. L'urbanisation croissante au Sud implique de forts investissements en infrastructures et nécessite un changement de modèle de développement économique qui tienne compte du social. Il faut changer le type de croissance, adopter une croissance inclusive et passer d'une culture de la sous-traitance à une culture de la co-traitance

## 3.- PERSPECTIVES

Nous affrontons des défis actuels et futurs. Nous avons une responsabilité individuelle et collective entre nos mains, entre les mains de la citoyenneté. C'est le moment d'exiger des politiques actives contre le chôma-

ge, spécialement parmi les couches les plus jeunes de la population, ainsi que des politiques d'intégration de la femme à tous les niveaux.

Il faut promouvoir la mobilité spécialement celle des jeunes et promouvoir l'éducation. Une éducation basée sur de nouveaux regards, des regards croisés, capables d'éviter la répétition, la réitération d'antagonismes, de combats passés et insensés, une éducation où priment les valeurs de la tolérance et de la solidarité.

Nous devons protéger et conserver la mer Méditerranée en tant que ressource et en tant que patrimoine, sous toutes ses dimensions, y compris la dimension environnementale, et nous devons rendre possible l'émergence d'une Communauté Méditerranéenne des Peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne. Ce sont les tâches que nous nous sommes fixées, qui nous définissent d'une manière singulière et qui dessinent l'horizon de notre évolution pour les mois et les années à venir.

Nous avons un compromis avec la Charte Constitutive de l'ACM qui est ouverte, plurielle et diverse. La Coordination et le Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, dans l'exercice de leurs attributions et de leurs responsabilités, établiront les prochaines étapes à suivre. Nous souhaitons élargir le Conseil Consultatif pour qu'il devienne l'exemple de la diversité constitutive de la Méditerranée, qui est la base de notre citoyenneté.

Nous faisons aussi un appel à l'élargissement de la dynamique des cercles de l'ACM. Nous avons écouté le récit des compagnons et compagnes de cercles de Casablanca, de Tirana et de Vólos. Au cours des prochains mois, nous nous efforcerons de consolider les Cercles territoriaux pour 2011-2012 dans une perspective de développement tranquille mais sans pause.



PROGRAMME ET PARTICIPANTS  
*PROGRAMA Y PARTICIPANTES*

## OUVERTURE/APERTURA

---

2 JUILLET / 2 DE JULIO

Álvaro Renedo. Ministère des Affaires Étrangères et de Coopération de l'Espagne.  
Yolanda Parrado. Directora General, Casa Mediterraneo. España  
Andreu Claret. Directeur exécutif de la Fondation Anna Lindh.  
Denis Hubert. Conseil de l'Europe  
Sergio Piazzi. Secrétaire Général, Assemblée Parlementaire de la Méditerranée  
Vicent Garcés. Conseil consultatif, Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée  
Françoise Macé. Fondation Charles Léopold Mayer

---

## CLÔTURE/CLAUSURA

---

4 JUILLET / 4 DE JULIO

Inmaculada Roca. Comisión Europeene  
Vicent Garcés. Conseil Consultatif, Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

---

# AGORA 1

2 JUILLET / 2 DE JULIO

*"Pensar el espacio mediterráneo."*

*"Penser l'espace méditerranéen."*

## INTRODUCCIÓN / INTRODUCTION

### Mañana / Matin

Andreu Claret. Directeur Exécutif, Fondation Anna Lindh.

Henry Marty-Gauguié. Banque Européenne d'Investissement. Paris.

### Tarde / Après-midi

Margarita López Armendariz. Comité Economique et Social Européen

Enric Olivé. EuroMed Permanent University Forum.

Arben Malaj. Deputé Albanie.

## PARTICIPANTES/ PARTICIPANTS

Sergio Piazzì. Secrétaire Général Assemblée Parlementaire de la Méditerranée

Yolanda Parrado. Directrice Générale, Casa Mediterraneo. Espagne.

Denis Hubert. Centre Nord-Sud. Conseil de l'Europe

Jean Robert Henry. Inst. Recherche sur le Monde Arabe-Musulman (IREMAM). France

Emna Geblaoui. Professeur Université, Tunisie

Martine Gasquet. Centre Universitaire Méditerranéen. France

Jean François Coustillière. Consultant indépendant JFC-Conseil. France

Ofer Bronchtein. President Forum International Pour la Paix. Israel

Amr Salama. Ancien Ministre de l'Education. Egypte

Pierre Blélande. Echos-Communications. Belgique

Pierre Moorkens. Fondation Moorkens. Belgique

Ricard Perez Casado. Ancien Maire Valencia. Espagne

Manuel Mata. Deputé. Valencia. Espagne

Mariane Bouzidi. Marseille. France

Areti Spanouli. Volos. Grece

Etleva Dashi. Tirana. Albanie

Muça Elton. Tirana. Albanie

Treska Gérion. Tirana. Albanie

Enis Gjokaj. Podgorica. Montenegro

Aicha Barkaoui. Casablanca. Maroc

Bahra Mikail. Institut de Relations Internationales Strategiques (IRIS). France

Françoise Macé. Fondation Charles Léopold Mayer. France

Nathalie Janne D'Othée. Inst. Européen de Recherche sur la Coop. Médite. Belgique

Elena Kokthi. Tirana. Albanie

Fekri Errifai. Etudiant. Espagne

Iman el Kaffass. Bibliothèque d'Alexandrie. Egypte.

Moderación por Don Vicent Garcés y Don Salam KAWAKIBI, miembros del Consejo consultivo de ACM.

Ponctuation par Mr. Vicent Garcés et Mr. Salam KAWAKIBI, membres du Conseil Consultatif de l'ACM.

# AGORA 2

2 JUILLET / 2 DE JULIO

*La citoyenneté en méditerranée, droits et responsabilités.  
La ciudadanía en el mediterráneo, derechos y responsabilidades.*

## INTRODUCCIÓN / INTRODUCTION

Mañana / Matin

Immaculada Roca. DG. RLEX. Commission Européenne

Carmelo García. Encuentro Civil Euro- Mediterráneo. España

María Angels Roque. Instituto Europeo del Mediterráneo. IEMED. España

Tarde / Après-midi

Isaias Barrañeda. Casa. Árabe.

Khaled Allam Fouad. Université Trieste. Italie

Murat. Somer. Koc University. Istanbul

## PARTICIPANTES/ PARTICIPANTS

Mona El Bana.Egyptian Banking Institute. Egypte

Laure Raso.Casa Mediterraneo. Espagne.

María Attard.Foros Javea. Espagne

Fatma Boufenik.Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits (FARD)

Khadija Mohsen Finan.Inst.Français des Relations Internationales (IFRI)

Sébastien de Fooz .Echos-Communications. Belgique

Jacky Degueldre.Fondation Moorkens. Belgique.

Jorge Hernández.C. Estudios Rurales y de Agric. Internac. CERAI. Espagne

Juan Soto.Conseiller Mairie Valencia. Espagne

Margarita Belinchon.Valencia. Espagne

Ofelia Vila.Valencia. Espagne

Dimitrios Fengitis.Volos. Grèce

Nikolaos Poutsiakas.Volos. Grèce

Zorka Kovacevic-Burzanovic.Podgorica. Montenegro

Agathi Karaoli.Nicosia. Chypre

Sana Benbelli.Casablanca. Maroc

Khadija Errebban.Casablanca. Maroc

Valerio Tripaldi.Damas. Syrie

Johnny Abo.Damas. Syrie

Maurizio Mariani.RISTECO. Italie

Charles-Ferdinand Nothomb.Vice-Président Mouvement Européen International. Belgique.

Jean François Courbe.Confédération Générale du Travail

Moderación por Doña Touria Eloumri y Don Martí Grau, miembros del Consejo consultivo de ACM.

Ponctuation par Ms. Touria Eloumri et Mr. Martí Grau,, membres du Conseil Consultatif de l'ACM.



# AGORA 3

3 JUILLET / 3 DE JULIO

---

*Construction d'un espace durable de paix: y a-t-il des conditionnalités préalables?  
Construcción de un espacio sostenible de paz: ¿Existen condiciones previas para su desarrollo?*

---

## INTRODUCCIÓN / INTRODUCTION

Mañana / Matin

Jean François Coustilliere. Consultant indépendant JFC-Conseil. France

Ricard Pérez Casado. Ancien Maire Valencia

Tarde / Après-midi

Khadija Mohsen Finan. Inst.Français des Relations Internationales (IFRI)

Ofer Bronchtein. President Forum International Pour la Paix. Israel

## PARTICIPANTES/ PARTICIPANTS

Isaias Barrañeda.Casa Arabe. Espagne.

Margarita López Armendariz.Comité Economique et Social Européen

Immaculada Roca.DG. RELEX. Commission Europeenne

Mona El Bana.Egyptian Banking Institute. Egypte

Jean Robert Henry.Inst.Recherche sur le Monde Arabe-Musulman (IREMAM).France

Murat Somer.Koc University. Istambul

Khaled Allam Fouad.Université Trieste/Italie

Sébastien de Fooz .Echos-Communications. Belgique

Jacky Degueldre.Fondation Moorkens. Belgique.

Arben Malaj.Deputé Albanie

Ofelia Vila.Valencia. Espagne

Manuel Mata.Deputé/Valencia

Dimitrios Fengitis.Volos. Grèce

Areti Spanouli.Volos. Grèce

Treska Gërion.Tirana. Albanie

Zorka Kovacevic-Burzanovic.Podgorica. Montenegro

Agathi Karaoli.Nicosie. Chypre

Johnny Abo.Damas. Syrie

Khadija Errebbah.Casablanca. Maroc

Touria Eloumri. Epanouissement Féminin. Maroc.

Françoise Macé. Fondation Charles Lèopold Mayer. France

Salam Kawakibi. Arab Reform Initiative. Syrie.

Elena Kokthi.Tirana. Albanie

Moderación por Don François Courbe y Don Bahra Mikail, miembros del Consejo consultivo de ACM.

Ponctuation par Mr. François Courbe et Mr Bahra Mikail, membres du Conseil Consultatif de l'ACM.

# AGORA 4

3 JUILLET / 3 DE JULIO

---

*Les défis actuels et futurs en Méditerranée: La responsabilité individuelle et collective des citoyens.*

*Los desafíos actuales y futuros en el Mediterráneo: La responsabilidad individual y colectiva de los ciudadanos.*

---

## INTRODUCCIÓN / INTRODUCTION

Mañana / Matin / Morning

Andrés Perelló. MEP. Assemb.Parlementaire Euro-Méditerranéenne

Josefina Moreno. Conférence Régions Périphériques Maritimes

Nikolaos Poutsidakas. Volos. Grèce

Tarde / Après-midi

Lucio Gussetti. Comité des Régions d'Europe

Macarena Nuno. Inst. Prospective Econom. du Monde Méditerranéen (IPEMED)

Fatma Boufenik. Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits (FARD)

## PARTICIPANTES/ PARTICIPANTS

Henry Marty-Gauquié. Directeur Banque Européenne d'Investissement. Paris

Laure Raso. Casa Mediterraneo. Espagne.

Jorge Hernández. C. Estudios Rurales y de Agric. Internac. CERA. Espagne

Emna Geblaoui. Professeur Université, Tunisie

María Attard. Foro Javea. Espagne

Pierre Blélande. Echos-Communications. Belgique

Pierre Moorkens. Fondation Moorkens. Belgique

Maria Angels Roque. Instituto Europeo del Mediterraneo. IEMED. Espagne

Margarita Belinchon. Valencia. Espagne

Juan Soto. Conseiller Mairie Valencia

Valerio Tripaldi. Rome. Italie

Muça Elton. Tirana. Albanie

Etleva Dashi. Tirana. Albanie

Enis Gjokaj. Podgorica. Montenegro

Mariane Bouzidi. Marseille. France

Sanaa Benbelli. Casablanca. Maroc

Aicha Barkaoui. Casablanca. Maroc

Charles-Ferdinand Nothomb. Vice-Président Mouvement Européen International. Belgique.

Vicent Garces. Professeur UPV. Valencia. Espagne

Fatmir Guri. Coordination ACM

Fekri Errifai. Etudiant. Espagne

Moderación por Don Maurizio Mariani y Don Iman El Kaffass, miembros del Consejo consultivo de ACM.

Ponctuation par Mr. Maurizio Mariani et Mr Iman El Kaffass, membres du Conseil Consultatif de l'ACM.



DISCOURS D'OUVERTURE ET CLOTÛRE  
*DISCURSOS DE APERTURA Y CIERRE*

# DISCURSO APERTURA DISCOURS D'OUVERTURE

## Álvaro Renedo

Représentant du Ministère des Affaires Étrangères et de Coopération de l'Espagne.

*Bonjour, Mesdames et Messieurs, bienvenue,*

*Je suis Françoise Macé, de la Fondation Charles Léopold Mayer, pour le Progrès de l'Homme, je suis aussi membre du Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée. Je vous remercie d'être présents et de participer à cette première rencontre. Nous allons commencer, selon le programme, l'ouverture de la rencontre. J'ai l'honneur de vous présenter les personnes qui vont prendre la parole.*

*En premier lieu, Mr Alvaro Renedo, représentant du Ministère des Affaires Étrangères et de Coopération de l'Espagne.*

Merci beaucoup, Mme la Présidente.

Bonjour à tous. Avant tout, je voudrais remercier, au nom du Secrétariat d'État pour l'Union Européenne (UE), l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, pour son accueil chaleureux et son invitation à participer à ce séminaire intitulé « Dialogues Méditerranéens, Institutions et Citoyenneté en Méditerranée ».

Ce séminaire s'encadre dans l'épilogue de la quatrième Présidence espagnole du Conseil de l'UE. Une présidence qui a été, très probablement, la plus complexe et déterminante de toutes celles exercées par l'Espagne à ce jour. Cette complexité est due à l'existence de facteurs tant exogènes qu'endogènes.

Parmi les facteurs endogènes, ceux provenant du sein de l'UE, permettez-moi de souligner, avant tout, la rénovation institutionnelle suite à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. Un Traité qui, comme vous le savez, a ouvert les portes à l'une des réformes les plus ambitieuses de l'architecture institutionnelle et décisive de l'UE, en introduisant des nouveautés connues par tous et par toutes: le Président permanent du Conseil Européen, le belge Herman Van Rompuy, la Haute Représentante de l'UE pour les Affaires Étrangères et la Politique de Sécu-

*Buenos días, Señoras y Señores, bienvenidos,*

*Soy Françoise Macé, de la Fundación Charles Léopold Mayer, para el Progreso del Hombre, soy también miembro del Consejo Consultativo de la Asamblea de los Ciudadanos y las Ciudadanas del Mediterráneo. Les agradezco que estén presentes y que participen en este primer encuentro. Vamos a empezar, según el programa, la apertura del encuentro. Tengo el honor de presentarles a las personas que van a tomar la palabra.*

*En primer lugar, el Sr. Álvaro Renedo, representante del Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación de España.*

Muchas gracias, Sra. Presidenta.

Muy buenos días a todos. Ante todo, quisiera expresar mi agradecimiento, en nombre de la Secretaría de Estado para la Unión Europea (UE), a la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo, por la cálida acogida y por la invitación a participar en este seminario titulado « Diálogos Mediterráneos, Instituciones y Ciudadanía en el Mediterráneo ».

Este seminario se enmarca en el epílogo de la cuarta Presidencia española del consejo de la UE. Una Presidencia que ha resultado, muy probablemente, la más compleja y determinante de las ejercidas por España hasta la fecha. Dicha complejidad se ha debido a la existencia de factores tanto exógenos como endógenos.

Entre los factores endógenos, aquellos que provienen del seno de la UE, permítanme destacar, ante todo, la renovación institucional, tras la entrada en vigor del Tratado de Lisboa. Un Tratado que, como bien saben, ha abierto las puertas hacia una de las reformas más ambiciosas de la arquitectura institucional y decisoria de la UE, introduciendo novedades conocidas por todos y por todas: el Presidente permanente del Consejo Europeo, Bergam Herman Van Rompuy, la Alta Representante de la UE

rité, au service de qui sera le Service Européen d'Action Étrangère et sur lequel un accord politique unanime fut atteint lors du dernier Conseil d'avril d'Affaires Générales, retardant, par conséquent, son lancement à la Présidence belge. Le Traité de Lisbonne, qui comme vous le savez, introduit aussi la reconnaissance explicite de la Personnalité Juridique Internationale de l'UE, rendant possible l'adhésion de l'UE à la Convention Européenne des Droits de l'Homme; il prévoit également la reconnaissance de la valeur, juridiquement contraignante, de la Charte des Droits de l'Homme, approuvée à Nice en l'an 2000; le renforcement des pouvoirs du Parlement Européen, moyennant l'extension du procédé dit de codécision, non en vain dénommé aujourd'hui Procédé Législatif Ordinaire et, finalement, la participation des Parlements nationaux, pour la première fois, au processus législatif de l'UE, en vertu du mécanisme dit d'alerte précoce.

Un autre facteur endogène contribuant à la complexité de notre semestre de présidence, permettez-moi de le souligner, est le retard dans la mise en marche de la Commission Européenne, allié essentiel dans l'adoption des initiatives programmatiques et législatives prévues aux agendas des présidences tournantes.

D'autres facteurs endogènes ont été aussi la crise fiscale en Grèce et le nuage volcanique en Islande.

Parmi les facteurs exogènes ayant contribué à la difficulté de la Présidence, il ne faut mentionner les atroces crises humanitaires provoquées par les tremblements de terre en Haïti et au Chili, véritables épreuves de feu pour les présidences tournantes, qui n'ont fait que montrer que leur exercice requiert une capacité de réaction et d'improvisation immédiates.

Mais surtout, parmi les facteurs exogènes qui ont marqué notre Présidence, comme vous le savez tous, le plus déterminant a été la crise économique et sociale la plus aigüe des dernières décennies. Avec un impact néfaste sur les taux de croissance des États, sur leurs taux de chômage et sur la cohésion économique et sociale, dans le sens le plus large du terme. Dans ce contexte particulier, le gouvernement a suivi un programme dont les axes prioritaires sont les suivants:

- En premier lieu, la récupération économique et la création d'emploi de qualité, dans le cadre du lancement de la stratégie Europe 20-20.
- En second lieu, l'application du Traité de Lisbonne et de la batterie de nouveautés institutionnelles qui y sont prévues.
- En troisième lieu, le développement de la Citoyenneté dite Communautaire, de l'égalité entre hommes et femmes et des politiques communautaires ayant un impact direct sur la vie des citoyens.
- Et en quatrième et dernier lieu, le développement de l'Europe en tant qu'acteur global et le renforcement

para Asuntos Exteriores y Política de Seguridad, a cuyo servicio se encontrará, valga la redundancia, el Servicio Europeo de Acción Exterior y sobre el cual se ha alcanzado un acuerdo político unánime en el pasado Consejo de abril de Asuntos Generales, postergando por lo tanto su lanzamiento a la Presidencia Belga. El Tratado de Lisboa, como bien saben, también introduce el reconocimiento explícito a la personalidad jurídica internacional de la UE, posibilitando la adhesión de la UE al Convenio Europeo de Derechos Humanos; prevé igualmente el reconocimiento del valor jurídicamente vinculante de la Carta de Derechos Humanos de la UE, aprobado en Niza en el año 2000; prevé el fortalecimiento de los poderes del Parlamento Europeo, mediante la extensión del llamado procedimiento de co-decisión, no en vano denominado hoy en día el Procedimiento Legislativo Ordinario y, finalmente, la participación de los Parlamentos Nacionales, por primera vez, en el procedimiento legislativo de la UE, en virtud del llamado mecanismo de alta temperatura.

Como otro factor endógeno que ha contribuido a la complejidad de nuestro semestre de presidencia, permítame destacar el retraso en el arranque de la Comisión Europea, aliado fundamental para la adopción de las iniciativas programáticas y legislativas, previstas en las agendas de las presidencias rotatorias.

También como otros factores endógenos, están la crisis fiscal en Grecia o la nube volcánica en Islandia.

Entre los factores exógenos que han contribuido a la dificultad de la Presidencia, las atroces crisis humanitarias, acaecidas tras los terremotos en Haití y Chile, auténticas pruebas de fuego, para las presidencias rotatorias, que no han hecho sino mostrar que el ejercicio de las mismas requiere una facultad de reacción y de improvisación inmediatas.

Pero sobretodo, entre los factores exógenos, que han marcado nuestra Presidencia, como es sabido por todos, lo más determinante ha sido la crisis económica y social más aguda de las últimas décadas. Con un impacto nefasto en las tasas de crecimiento de los Estados, en sus tasas de desempleo y en la cohesión económica y social, en el sentido más amplio del término. En este particular contexto, el gobierno ha seguido un programa que gira entorno a los siguientes ejes prioritarios :

- En primer lugar, la recuperación económica y la creación de empleo de calidad, en el marco de lanzamiento de la estrategia Europa 20-20.
- En segundo lugar, la aplicación del Tratado de Lisboa y de la batería de novedades institucionales en él previstas.
- En tercer lugar, el desarrollo de la llamada Ciudadanía Comunitaria, de la igualdad entre hombres y mujeres y de las políticas comunitarias que tienen una incidencia directa en la vida de los ciudadanos.

des liens entre l'UE et ses partenaires stratégiques.

Permettez-moi d'insister sur ce dernier aspect. Comme il ne pouvait en être autrement, la Présidence espagnole s'est centrée sur l'impulsion de la Politique Européenne dite de Voisinage. Dans ses dimensions méditerranéenne et orientale, l'existence de cette politique répond à la raison d'être et au dessin proprement dit de l'UE, une organisation internationale qui recherche ce que les Traités définissent comme la cohésion économique et sociale, le développement harmonieux de la Communauté dans son ensemble, se basant sur la conviction que ce développement ne viendra que de la main d'un progrès, à la fois interne et externe de l'UE. En ce qui concerne le versant méditerranéen de la Politique Européenne de Voisinage [je ne m'étendrais pas trop sur ce sujet spécifique puisqu'il y a dans ce forum de véritables experts en la matière], j'aimerais souligner le fait que la Méditerranée constitue une priorité pour l'UE, l'Espagne ayant contribué en grande mesure à ce fait. Comme nous avons pu observer au cours des dernières années, tout processus d'élargissement de l'UE implique de nouvelles sphères pour l'action extérieure de l'Union. Tout comme l'élargissement de l'Union Européenne vers l'Est, en 2004, donnant naissance au partenariat dit oriental, la présence espagnole dans les institutions et les forums de décision de l'UE a aiguillonné de manière décisive l'impulsion, l'approfondissement et, dans un certain sens, la réinvention des rapports entre l'UE et la Méditerranée. La preuve en est le processus de Barcelone, lancé en 1995 sous la seconde Présidence espagnole du Conseil de l'UE. Un processus qui, actuellement, conforme l'Union pour la Méditerranée, une initiative lancée par la Présidence française en 2008 et qui a pour but l'impulsion, le développement et la dynamisation du processus mis en marche en 1995.

Quel a été le principal objectif de la Présidence espagnole en ce qui concerne la Méditerranée? Évidemment, la consolidation de l'Union pour la Méditerranée. Dans un premier temps, à travers la célébration d'un sommet ad hoc prévu, en principe, le 7 juin à Barcelone. Malheureusement, comme vous le savez, le 20 mai, nous avons dû annoncer le report de ce sommet au second semestre de notre trio de présidences, au semestre belge – un sommet prévu en principe à Barcelone vers le mois de novembre. Après avoir consulté nos partenaires de la coprésidence de l'Union pour la Méditerranée, la France et l'Égypte, nous avons atteint un consensus sur le fait que l'objectif principal de ces trois pays, l'Espagne, la France et l'Égypte, est l'organisation d'un sommet, non seulement formaliste mais avec des résultats concrets et avec un impact réel sur l'Union pour la Méditerranée, ce qui a motivé la décision de son report.

Cependant, d'importantes actions ont été développées en mars, en ce qui concerne le Secrétariat permanent qui, comme vous le savez, depuis la réunion ministérielle de Marseille en 2008, siège au Palais de Pedralbes, à Barcelone. Le Secrétariat permanent est en marche. Il y a un noyau du Secrétariat, formé par dix fonctionnaires et

- Y en quarto et último lugar, el desarrollo de Europa como actor global, el fortalecimiento de los vínculos entre la UE y sus socios estratégicos.

Permítanme hacer énfasis en este último extremo. Como no podía ser de otra forma, la Presidencia española, se ha centrado en el impulso de la llamada Política Europea de Vecindad. En su vertiente tanto mediterránea como oriental, la existencia de esta política responde a la propia razón de ser, al propio designio de la UE, una organización internacional que busca lo que los Tratados definen como la cohesión económica y social, el desarrollo armonioso de la Comunidad en su conjunto, en la convicción de que dicho desarrollo pueda llegar solamente de la mano de un progreso de la vertiente interna y externa de la UE. En lo relativo al la vertiente mediterránea de la Política Europea de Vecindad Europea [no quisiera extenderme demasiado en este aspecto concreto ya que existen, en este foro, expertos en la materia], quisiera recalcar que el Mediterráneo constituye una prioridad para la UE y ha contribuido a ello, en gran medida, España. Como ha podido observarse en los últimos años, todo proceso de ampliación de la UE conlleva nuevas esferas para la acción exterior de la Unión. Al igual que la ampliación llevada a cabo en 2004 de la Unión Europea hacia el Este que alumbró el llamado partenariado oriental, la presencia de España en las instituciones y foros decisorios de la UE ha servido de acicate decisivo para impulsar, profundizar y, en cierto sentido, reinventar las relaciones entre la UE y el Mediterráneo. Prueba de ello fue el proceso de Barcelona, lanzado en 1995, bajo la segunda Presidencia española del Consejo de la UE. Un proceso que, en la actualidad, conforma la llamada Unión por el Mediterráneo, iniciativa lanzada por la Presidencia francesa en 2008 y que tiene el objetivo de impulsar, desarrollar y dinamizar el proceso que arrancó en 1995.

¿Cual ha sido el principal objetivo de la Presidencia española en lo relativo al Mediterráneo? Evidentemente, la consolidación de la Unión por Mediterráneo. En un primer momento, a través de la celebración de una cumbre ad hoc, prevista en un principio en Barcelona, el 7 de junio. Lamentablemente, como bien saben, el 20 de mayo tuvimos que anunciar el aplazamiento de esta cumbre al segundo semestre de nuestro trío de presidencias, al semestre belga – una cumbre prevista en un principio en Barcelona en torno al mes de noviembre. Tras consultar con nuestros socios de la co-presidencia de la Unión por el Mediterráneo, Francia y Egipto, se llegó al consenso de que el objetivo principal de estos tres países, España, Francia y Egipto, era la organización de una cumbre, no meramente formalista sino con resultados concretos y con una incidencia real en la Unión por el Mediterráneo, decidiéndose por lo tanto su aplazamiento.

No obstante, se han llevado a cabo importantes acciones en marzo en lo relativo al Secretariado permanente, que como bien saben, desde la reunión ministerial de Marsella de 2008, tiene sede en el Palacio de Pedralbes de Barcelona. El Secretariado permanente está en marcha. Hay un núcleo de secretariado, conformado por diez

doté d'un budget d'un million d'euros, qui doit être mis en marche au cours des prochains mois et qui, à partir d'octobre, entrera dans sa phase opérationnelle. On peut dire, par conséquent, sans crainte de tomber dans le triomphalisme ou dans l'hyperbole, que la Présidence espagnole a atteint l'objectif prévu. Nous aurions, évidemment, préféré accueillir le sommet de l'Union pour la Méditerranée dans le courant de notre semestre de présidence, mais nous avons organisé sa célébration dans le trio de présidences.

Nous sommes conscients de l'énorme complexité de ce projet et des risques que son lancement comporte. Vous vous demanderez peut-être si une telle fermeté dans ce pari n'entraîne pas le risque de tomber dans le piège du *Wish for thinking*, de l'utopie, voire de l'idéalisme. Peut-être. Nous le verrons au cours des prochains mois. Quoi qu'il en soit, et comme affirmait le premier Président de la Commission Européenne Walter Hallstein, *"Celui qui n'est pas idéaliste n'est pas réaliste en ce qui concerne les affaires européennes"*. Par conséquent, je peux vous assurer que la Présidence espagnole a misé définitivement sur la Méditerranée et continuera de le faire au cours du trio de présidences, sous le semestre belge et sous le semestre hongrois, afin que ce projet puisse être lancé définitivement sous le parapluie du Secrétariat au cours des prochains mois.

Merci beaucoup pour votre attention

Álvaro Renedo

funcionarios, dotado de un presupuesto de un millón de euros, que previsiblemente será lanzado en los próximos meses, y a partir de octubre entrará en su fase operativa. Puede decirse por lo tanto, sin temor a incurrir en triunfalismo ni en la hipérbole, que la Presidencia española ha alcanzado el objetivo previsto. Si bien, evidentemente, nos hubiese gustado haber albergado la cumbre Unión por el Mediterráneo durante nuestro semestre de presidencia, hemos conseguido su celebración en el trío de presidencias.

Somos conscientes de la enorme complejidad de este proyecto, de los riesgos que entraña su lanzamiento. Se preguntarán ustedes quizá, si apostando por él con tanta firmeza, estamos cayendo en la trampa del *Wish for thinking*, en la utopía, incluso del idealismo. Puede ser, en los próximos meses lo veremos. En todo caso y tal como lo afirmó el primer Presidente de la Comisión Europea Walter Ashtein, *«quien no es idealista, no está siendo realista en los asuntos europeos»*. Por lo tanto, la Presidencia española, puedo asegurarles que hizo una apuesta definitiva por el Mediterráneo y seguirá haciéndolo durante el trío de presidencias, durante el semestre belga y durante el semestre húngaro, a fin de que este proyecto pueda lanzarse definitivamente bajo el paraguas del Secretariado en los próximos meses.

Muchas gracias por su atención.

Álvaro Renedo



# DISCOURS D'OUVERTURE DISCURSO APERTURA

Yolanda Parrado

Directrice Générale de Casa Méditerranéo, Espagne.

*Maintenant, j'invite Mme Yolanda Parrado, Directrice Générale de Casa Méditerranéo, Espagne.*

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, c'est un honneur pour moi et pour l'Institution que je représente d'être parmi vous à l'occasion de l'inauguration de cette Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée. J'aimerais remercier l'Assemblée pour son effort de promotion des forums de dialogue et de débat entre citoyens, une ligne de travail dans laquelle est aussi fortement engagée Casa Méditerranéo. J'aimerais aussi vous assurer du soutien institutionnel que Casa Méditerranéo et Casa Árabe, deux des «maisons» du Ministère d'Affaires Étrangères actives dans ce domaine, offriront toujours à ce type d'activités.

Pour ce qui est de la Société civile, j'aimerais souligner le fait que, depuis les années 80, moment où ce concept politique a acquis une certaine notoriété, il a pesé de plus en plus dans les organismes internationaux de débat, ce qui représente sans doute un élément positif sur lequel nous devons continuer à travailler. Parce que la réalité actuelle de la Méditerranée nous montre que, malgré ses civilisations et ses cultures, la Méditerranée du XXI<sup>e</sup> siècle est encore un espace de convulsions politiques, économiques et démographiques, où il y a encore beaucoup de travail à faire. Nos sociétés enregistrent ces tensions et les différences s'accroissent en ce qui concerne la manière d'affronter les défis communs, qui doivent atteindre leur légitimité à travers des consensus et des engagements politiques réels et avec l'approbation de la Société civile.

Nous savons que les besoins des sociétés méditerranéennes sont variés et que les solutions que promeuvent les États doivent aussi être différentes, tenant compte des différentes situations. C'est pour cela que nous misons sur la Société civile, convaincus qu'elle est porteuse de la force et du potentiel nécessaires, et aussi sur le rôle à jouer par les acteurs sous-étatiques. Nous croyons que cette force et une nouvelle organisation territoriale décentralisée sont deux ressources essentielles pour la recherche, entre tous, de solutions contribuant au déve-

*Ahora, invito a la Sra. Yolanda Parrado, Directora General de Casa Méditerranéo, España.*

Estimada Presidenta, Señoras y Señores, es para mi y para la Institución que represento un honor poder estar con todos ustedes, inaugurando una Asamblea de Ciudadanos del Mediterráneo. Quería agradecer a la Asamblea este impulso que está haciendo para conseguir estos foros de diálogo y de debate entre ciudadanos, línea en la que Casa Méditerranéo está trabajando tan intensamente. También quería comentar que desde Casa Méditerranéo y Casa Árabe, dos de las Casas del Ministerio de Asuntos Exteriores que colaboramos en este asunto, siempre tendrán el apoyo institucional para todo este tipo de actividades.

Hablando de la Sociedad civil, nos gustaría destacar que, desde los años 80, cuando este concepto político empezó a coger renombre, vemos que su protagonismo ha ido influyendo más y más en los órganos internacionales de debate, y lo vemos como algo muy positivo, en lo que hay que seguir trabajando. Porque, si echamos una mirada al Mediterráneo del siglo XXI, a pesar de sus civilizaciones y sus culturas, vemos que sigue siendo un espacio con convulsiones políticas, económicas, demográficas, donde hay que seguir trabajando. Porque nuestra sociedad registra estas tensiones, acentuándose las diferencias en la tarea de afrontar desafíos comunes, que no olvidemos, deben legitimarse mediante consensos y compromisos políticos efectivos y con la aprobación de la Sociedad hábil.

Sabemos que las necesidades de la sociedad en el Mediterráneo son diferentes y que las soluciones que aporten los Estados deben ser también diferentes, dependiendo de cada situación. Por eso, nosotros, apostamos por que la Sociedad civil siga teniendo esta fuerza y este empuje y apostamos también por el papel de los actores subestatales. Con su fuerza, en la nueva organización territorial descentralizada del Estado, pensamos que son las dos herramientas fundamentales para que, entre todos, podamos buscar soluciones y así trabajar en este nuevo modelo de Gobernanza, que pensamos es fundamental para el Mediterráneo. Nosotros, desde Casa Mediterrá-



loppement de ce nouveau modèle de Gouvernance que nous croyons essentiel pour la Méditerranée. Chez Casa Méditerranée nous misons sur tout ce qui nous unit à la Société méditerranéenne et sur un travail de développement de l'identité méditerranéenne, un outil commun pour nous tous, pour pouvoir travailler ensemble.

J'aimerais aussi dire que le Gouvernement espagnol travaille avec pragmatisme et assumant la diversité, en faveur de la construction, du dialogue politique et de la coopération renforcée, dans les différents domaines relatifs aux États et au patrimoine commun, afin de stimuler cet échange politique, culturel et social tellement essentiel.

Comme nous le rappelait le représentant du Ministère, il y a 15 ans le processus de Barcelone a permis l'un des accords les plus importants entre les pays européens et ceux de l'Est et du Sud de la Méditerranée. L'Espagne a toujours été impliquée dans la promotion de ces rapports, que ce soit d'un point de vue bilatéral ou multilatéral, et cela a été possible grâce à la création d'un modèle unique de coopération régionale.

Au long de ces années, il s'est agi d'un Forum permanent de dialogue et de coopération. Quelques exemples de ces activités sont: L'Assemblée Parlementaire Euro-méditerranéenne, la Fondation Analín et, plus récemment, le Secrétariat de Barcelone, comme nous le rappelait à l'instant le représentant pour l'Union. Au niveau national, l'année passée, le Ministère des Affaires Étrangères a créé Casa Méditerranée, une institution de diplomatie publique, créée en collaboration avec la Generalitat Valenciana [Gouvernement régional de Valence] et les municipalités d'Alicante, de Benidorm et de Xabia, intégrée dans le réseau de «maisons» du Ministère, actuellement au nombre de six.

Chez Casa Méditerranée, nous souhaitons, tout comme à l'Assemblée, promouvoir ce type d'espaces de dialogue, avec un rôle prépondérant de la citoyenneté, à travers la diplomatie publique, pour construire entre tous une citoyenneté active, si importante et nécessaire actuellement. Au cours de cette année de formation de Casa Méditerranée, nous avons collaboré avec la plateforme non gouvernementale Euromed, dans le cadre du Forum Civil Euromed et nous avons travaillé avec la plateforme espagnole sur l'organisation des rencontres Re-imaginons la Méditerranée, également célébrées dans notre ville de Xabia, nous avons organisé une rencontre avec la plateforme de Politique de Voisinage de Xabia, et nous avons organisé une rencontre d'urbanisme, aussi centrée sur la Méditerranée. Nous nous efforçons actuellement, dans tous les domaines, de mobiliser les représentants de la Société civile pour être une plateforme qui amplifie de plus en plus leurs voix.

J'aimerais terminer en mentionnant le fait que cette Assemblée va aborder des sujets importants comme Penser la Méditerranée, ou les Droits et les Responsabilités de ses Citoyens. En ce qui nous concerne, nous aimerions insister sur un aspect qui est toujours présent dans ces

neo, apostamos por trabajar en lo que nos une a toda la Sociedad del Mediterráneo, por seguir trabajando por la identidad mediterránea, como herramienta común para todos nosotros, para trabajar conjuntamente.

También querría decir que, desde el Gobierno de España, se está trabajando desde la diversidad y el pragmatismo, para la construcción de la arquitectura, del dialogo político y de la cooperación reforzada, en diversas materias de Estado y patrimonio común, para estimular este intercambio tan fundamental, político, cultural y social.

Como lo ha comentado el representante del Ministerio, hace ya 15 años, el proceso de Barcelona llegó a uno de los mayores acuerdos entre los países de Europa y del Este y del Sur del Mediterráneo; España siempre ha estado involucrada en potenciar estas relaciones, tanto desde el ámbito bilateral como multilateral y ha sido posible porque hemos creado un modelo único de cooperación regional.

Durante estos años, ha sido un foro de dialogo y cooperación permanente. Ejemplos de estas actividades son: la Asamblea Parlamentaria Euromediterránea, la Fundación Analín o más recientemente, el Secretariado, tal y como comentaba el representante por la Unión, en Barcelona. Y en ámbito nacional, el año pasado, el Ministerio de Asuntos Exteriores formó Casa Méditerranée, una institución de diplomacia pública, formada en colaboración con la Generalitat Valenciana y los municipios de Alicante, Benidorm y Xabia, formando la red de Casas del Ministerio, que a día de hoy son seis.

Desde Casa Méditerranée queremos, al igual que la Asamblea, fomentar estos espacios de dialogo, dando protagonismo a la ciudadanía, a través de la diplomacia pública, para construir entre todos una ciudadanía activa tan importante y necesaria estos días. En este año de formación de Casa Méditerranée, hemos colaborado con la plataforma no gubernamental Euromed, en el Foro civil Euromed, hemos estado colaborando con la plataforma española en encuentros de Reimaginando el Mediterráneo, que se hizo también en nuestra localidad de Xabia, hicimos un encuentro con la Plataforma de Política Vecindad de Xabia, hicimos un encuentro de urbanistas, también para el Mediterráneo. Estamos intentando, desde todos los ámbitos, contactar con los representantes de la Sociedad civil para poder ser una plataforma y que su voz llegue cada vez más lejos.

Querría terminar diciendo simplemente que, en esta Asamblea, se van a destacar temas importantes como Penser en el Mediterráneo y los Derechos y Responsabilidades de sus ciudadanos. A nosotros, nos gustaría hacer hincapié en uno de los temas que sale continuamente en estos debates y pensamos que es importante y una asignatura pendiente. Me refiero a la Circulación de personas en el Mediterráneo, abordar el problema o la dificultad que generan los visados. Pensamos que deberían ser sistemas más generosos que permitan realmente la movilidad real de los ciudadanos para que así la sensa-

débats et qui est, à notre avis, une question importante mais trop souvent reportée. Je veux parler de la Circulation des personnes en Méditerranée, du problème et des difficultés liées aux visas. Nous croyons que le système devrait être plus généreux, permettant une mobilité réelle des citoyens, et contribuant ainsi à ce que l'impression de proximité en Méditerranée soit finalement traduite en réalité.

J'en resterai là pour ma part, en vous souhaitant un bon travail au long de ces deux jours de réunion et en souhaitant que les citoyens soient les véritables protagonistes de cette nouvelle manière de Penser la Méditerranée.

Merci beaucoup.

Yolanda Parrado

ción de proximidad en el Mediterráneo sea finalmente una realidad.

Por mi parte, nada más sino desearles que trabajemos todos en estos dos días, que se genere un buen debate y que sean los ciudadanos los protagonistas reales de esta nueva manera de pensar en el Mediterráneo.

Muchas gracias.

Yolanda Parrado

# DISCOURS D'OUVERTURE

## Andreu Claret

Directeur exécutif de la Fondation Anna Lindh.

*Maintenant, j'invite Mr Andreu Claret, Directeur exécutif de la Fondation Anna Lindh.*

Merci. Bonjour à tout le monde, je suis le Directeur exécutif de la Fondation Anna Lindh, je suis de Barcelone mais je vais m'exprimer en français car je crois que c'est ici la langue la plus répandue.

Je voudrais d'abord exprimer ma satisfaction personnelle d'être ici, dans un contexte que je connais bien et à côté de certains militants historiques de la Méditerranée, de la région de Valence, parmi lesquels, bien évidemment, Vicent Garcés mais aussi Ricart Perez Casado qui a beaucoup travaillé, d'abord dans les Balkans et ensuite dans une perspective euroméditerranéenne.

La première chose que je voudrais dire, en tant que Directeur de la Fondation Analín, c'est que cette rencontre me semble tout à fait pertinente, c'est une contribution au processus nécessaire de mobilisation des citoyens en faveur d'un projet commun, et je voudrais remercier la Fondation Léopold Mayer, la Casa Mediterraneo et la Casa Árabe pour cette initiative. Le propos de votre rencontre est non seulement nécessaire, il est aussi tout à fait en ligne avec ce que nous essayons de faire nous aussi à la Fondation Analín, car nous sommes convaincus, depuis longtemps, que sans la participation des citoyens, il n'y aura pas de projet euroméditerranéen. En fait, c'est un projet qui est au coeur du processus de Barcelone, depuis 1995, sans une Méditerranée des hommes, des femmes, des jeunes, sans une Méditerranée des villes, le projet Euromed est voué à l'échec. Et l'Union pour la Méditerranée, qui a été créée en 2008, comme continuité et nouvelle phase de ce processus de Barcelone, a peut-être un peu au début perdu cette perspective. Elle a été désignée comme un projet de projet, elle a mis l'accent sur des questions qui sont extrêmement importantes, d'ordre économique, social, technique mais disons qu'elle a un peu perdu cette perspective, c'est pourquoi je crois qu'il est très important qu'il y ait des initiatives comme la vôtre, de création d'une Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée pour rappeler aux institutions, aux hommes et aux femmes politiques que sans cette

dimension sociale et humaine, il n'y aura pas de projet euroméditerranéen. En tous cas, nous, à la Fondation Analín, nous y sommes attachés dans notre activité quotidienne; vous savez que le projet de la Fondation essaye de rassembler, de mobiliser, de promouvoir la participation des organisations de la Société civile autour des grands défis qui sont dans notre ordre du jour ici, c'est dans ce but que nous avons organisé récemment le Forum de Barcelone, auquel certains d'entre vous avez participé, qui réunissait plus de 1000 personnes provenant de plus de 43 pays de l'Union pour la Méditerranée. Si je cite cela, ce n'est pas pour expliquer seulement ce que fait notre fondation, c'est aussi pour vous dire combien nous avons été surpris nous-mêmes de la réponse qu'il y eu au Forum, et je pense que cette surprise répond à un besoin, un désir qu'il y a dans la société de dire « ça suffit » et de vouloir participer et réengager ce processus de participation qui, dans ces dernières années, a été mis à l'écart. Le Forum avait aussi d'autres initiatives. Le Forum civil, qui a eu lieu récemment pas loin d'ici, a rappelé au Gouvernement et à l'Union pour la Méditerranée ce besoin de donner une dimension humaine et sociale, en définitive, de donner une âme au projet de l'Union pour la Méditerranée. Toute la réalité sociale et culturelle qui est sous la responsabilité des États doit être engagée dans ce processus, mais aussi les ONGs, la Société civile, les universités - récemment il y a eu à Barcelone une assemblée très importante des recteurs, c'est une autre façon intéressante de participation - et aussi les villes. Nous sommes de plus en plus convaincus, à la Fondation Analín, et ceci est un message fort que nous avons reçu du Forum, que les villes sont l'endroit où presque tout se passe, ce sont des laboratoires extraordinaires de dialogues, de changements, de transformations sociales et par conséquent, le futur de cette citoyenneté, à débat dans cette rencontre, passe par la mobilisation des villes.

Je voudrais simplement ajouter que si cette mobilisation me semble aujourd'hui plus nécessaire que jamais, c'est parce qu'elle a lieu dans le contexte d'une crise économique très particulière, de longue durée, qui va marquer l'espace euroméditerranéen pendant longtemps. Face à cette crise, il y a une autre mobilisation, la mobilisation

« silencieuse », celle de beaucoup de citoyens qui, mobilisés par des messages politiques populistes expriment une peur de l'avenir ; c'est une mobilisation qui tend à simplifier la réalité, qui se traduit par des pulsions populistes, par des attitudes identitaires et par des dangers, dans le domaine qui est le nôtre, celui du « vivre ensemble ». Je crois alors qu'il est plus nécessaire que jamais d'opposer à cette mobilisation silencieuse, très étendue particulièrement en Europe mais aussi dans certains pays du sud, une mobilisation active, comme celle qui a lieu ici.

Pour terminer, je dirais qu'il me semble que les sujets que vous avez choisis sont tout à fait pertinents, dans les quatre Agora, certains sont évidemment plus urgents et conditionnent tout le reste, comme la paix, d'autres sont essentiels pour surmonter des obstacles qui empêchent de développer une initiative comme la vôtre, et en particulier la question de la mobilité qui nous semble absolument essentielle à la Fondation Analin ; et puis il y en a d'autres beaucoup plus institutionnels ; par exemple, il y a une Agora dédiée à la mise en place des institutions de cet ensemble méditerranéen, - d'ailleurs nous nous réjouissons nous aussi de la mise en place du Secrétariat, de l'UPM à Barcelone, c'est une grande nouvelle, très positive, dans ce cadre aussi négatif dans lequel nous vivons. Il y a aussi énormément d'incertitudes dans cette mise en place de l'UPM et donc il est très important d'en discuter ici et de lui donner, entre tous, un élan.

En définitive, le véritable défi est maintenant de répondre à la crise dans une perspective euroméditerranéenne. Il ne faut pas se tromper, les citoyens pensent à la crise maintenant, ils souffrent la crise, la vivent - nous sommes dans un pays, l'Espagne, où le taux de chômage est de 20% et donc parler de citoyenneté sans parler de la crise, c'est « rater le but ». C'est justement parce que la crise provoque des réflexes identitaires, aussi bien au nord comme au sud, qu'elle demande des réponses dans une perspective euroméditerranéenne. Je pense qu'une des choses que nous, les citoyens et la Société civile, nous pouvons faire, c'est prouver que l'Euroméditerranée ou plutôt la Méditerranée, puisque c'est le concept qu'on utilise ici, n'est pas un problème mais plutôt une solution à la crise. C'est ça le grand défi que nous avons, car beaucoup de gens voient cela comme un problème, il faut alors leur dire « *non, ce n'est pas un problème, c'est une solution pour que l'Europe surmonte la situation dans laquelle elle se trouve, en s'associant aux pays du sud de la Méditerranée, elle aura beaucoup plus d'opportunités de faire face à la crise* ». Je pense que c'est aujourd'hui notre défi.

Merci beaucoup.

Andreu Claret

# DISCOURS D'OUVERTURE

## Denis Hubert

Directeur Exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

*Maintenant, je passe la parole à Mr Denis Hubert, du Conseil de l'Europe.*

Merci beaucoup. Je vais parler en français moi aussi, non pas parce que je suis Catalan mais parce que je suis Français, tout simplement! Je représente ici le Conseil de l'Europe, j'ai, en fait, une double casquette puisque je représente le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et je suis là également en ma qualité de Directeur Exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, institution par laquelle le Conseil de l'Europe promeut la coopération et le dialogue avec les régions voisines de l'Europe.

Avant de dire quelques mots au nom du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, je voulais quand-même partager mon plaisir d'être là, à Valence, dans cette Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, organisée, entre autre, sous l'égide du Mouvement Européen International. Je me souviens avoir été moi même, dans mes jeunes années, un militant européen de base lorsque j'étais enseignant et je n'imaginai pas qu'un jour l'Europe puisse devenir une profession, c'était alors tout simplement une passion.

Au Centre Nord-Sud, nous défendons l'idée d'une citoyenneté mondiale que nous souhaitons complémentaire avec les citoyennetés nationales qui peuvent renforcer la citoyenneté nationale et c'est une citoyenneté que nous préconisons fondée sur les Droits que nous avons en tant qu'êtres humains mais aussi sur les Responsabilités que nous avons en tant que citoyens, vis à vis de la planète et vis à vis de l'Humanité dans son ensemble. Je suis assez confortable avec cette notion, car je pense qu'elle est tout à fait en corrélation avec l'idée de citoyenneté méditerranéenne. Cette idée n'est pas une construction juridique, il n'existe pas de citoyenneté méditerranéenne, mais c'est une construction politique qui trouvera peut-être un jour sa déclinaison juridique.

Je reviens maintenant au Conseil de l'Europe. J'aimerais commencer par dire qu'il n'y a pas de politique méditerranéenne au Conseil de l'Europe. Alors, vous me demanderez ce que je fais là, si je fais parti d'une Insti-

tution qui n'a pas de politique méditerranéenne. Je vais essayer de partager rapidement avec vous la raison pour laquelle il n'y a pas de politique méditerranéenne du Conseil de l'Europe aujourd'hui. La première raison est une raison géopolitique. En effet, le Conseil de l'Europe s'est concentré durant ces 20 dernières années sur la construction d'une Europe démocratique, fondée sur les Droits de l'Homme et s'est impliqué essentiellement dans l'accompagnement des transitions démocratiques dans les pays d'Europe centrale, orientale et dans les Balkans, suite à la chute du mur de Berlin. Pour résumer, on avait tellement de choses à faire en Europe centrale, orientale et dans les Balkans qu'on n'avait pas la possibilité, ni l'énergie, ni les moyens financiers de regarder au delà de l'Europe. La deuxième raison est une raison plus philosophique. Pendant longtemps, il est apparu que la Démocratie et les Droits de l'Homme, qui sont des vecteurs d'unité pour le continent européen, étaient plutôt des facteurs de division entre les deux rives de la Méditerranée. Cela est peut être en train de changer puisque nous avons une Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée ici, mais on doit quand-même constater que la relance du projet méditerranéen, par le biais de l'Union pour la Méditerranée, s'est faite en laissant complètement de côté cette dimension pour la Démocratie et les Droits de l'Homme et s'est concentrée sur des projets structurants. Donc, cela reste à prouver, que cette dimension, qui est un facteur d'unité pour l'Europe, peut devenir aussi à l'avenir un facteur d'unité pour le pourtour méditerranéen.

En tous cas, du côté du Conseil de l'Europe, il y a une prise de conscience que les enjeux stratégiques essentiels pour la stabilité démocratique de l'Europe elle même ne peuvent plus être limités au processus de réformes et de changements qui ont lieu en Europe, dans les parties orientales ou balkaniques de l'Europe, mais sont bien localisés au Sud. Ce qui se passe dans nos régions voisines a un impact direct sur les Sociétés européennes. C'est la raison pour laquelle, il y a cinq ans, les chefs d'État et de Gouvernement du Conseil de l'Europe, lors du Sommet de Varsovie, ont ouvert pour la première fois la fenêtre, officiellement, en engageant le Conseil de l'Europe dans

un dialogue avec les régions voisines de l'Europe. Ont été citées, nommément, la rive sud de la Méditerranée, le Moyen Orient et l'Asie centrale. Suite à cette ouverture politique, le Conseil de l'Europe a conclu un mémorandum d'accords avec l'Union Européenne, par lequel les deux organisations essayent de travailler ensemble, via la Politique Européenne de Voisinage. Dans un premier temps, il faut reconnaître que c'est surtout du côté des États européens, membres du Conseil de l'Europe mais non membres de l'Union Européenne et qui sont donc concernés par la Politique de Voisinage, que s'est concentrée l'action, mais maintenant, nous avons des premiers projets qui commencent à apparaître aussi pour des pays comme le Maroc, par exemple. On commence alors, petit à petit, à regarder de l'autre côté de la Méditerranée. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a, sur cette base, créé un nouveau statut, qui s'appelle le Statut de Partenaire pour la Démocratie et qui est spécifiquement destiné aux Parlements des régions voisines de l'Europe, c'est à dire, la rive sud de la Méditerranée, le Moyen Orient et l'Asie centrale, l'Assemblée ayant repris bien sûr les trois zones géographiques délimitées par les chefs d'État à Varsovie. Ce Statut de Partenaire pour la Démocratie est très intéressant. Il s'inspire en effet du Statut d'Invité Spécial qui avait été créé en 1989 par l'Assemblée parlementaire et qui a servi d'antichambre pour les pays d'Europe centrale et orientale, après la chute du mur de Berlin, pour intégrer par la suite le Conseil de l'Europe. Il contient tout une série d'engagements politiques, comme par exemple l'organisation régulière d'élections libres et équitables, l'abolition de la peine de mort, l'appel à l'expertise du Conseil de l'Europe pour la réforme de la Justice, l'indépendance des media et aussi un engagement de la part des Parlements concernés, parce qu'il s'agit ici d'une coopération avec les Parlements, de rendre compte régulièrement au Conseil de l'Europe des progrès accomplis dans les différents domaines d'activités qui sont prévus par ce statut. Bien entendu, ce nouveau Statut de Partenaire pour la Démocratie n'ouvre pas la voie, comme c'était le cas pour le Statut d'Invité Spécial, à une adhésion au Conseil de l'Europe. Ce n'est pas à l'ordre du jour d'ouvrir le Conseil de l'Europe aux pays de la rive sud de la Méditerranée. On peut le regretter, certes, mais ce n'est pas pour l'instant à l'ordre du jour. Ceci dit, ces pays peuvent s'engager dans une coopération structurée avec le Conseil de l'Europe, à travers le Centre Nord-Sud que j'ai le plaisir de diriger. Nous avons un pays méditerranéen qui a déjà saisi cette opportunité, le Maroc, qui est devenu membre à part entière, en juillet 2009, du Centre Nord-Sud et par ce biais, les autorités marocaines peuvent rentrer dans une coopération structurée avec le Conseil de l'Europe.

Il y a eu, plus récemment encore, une proposition encore une fois de l'Assemblée parlementaire, très intéressante, qui appelle à la mise en place d'une stratégie méditerranéenne pour le Conseil de l'Europe. Je vous ai dit au début que cette stratégie n'existait pas, je ne vous ai pas menti puisque à ce stade ce n'est encore qu'une proposition de l'Assemblée parlementaire mais elle est toute récente, elle a été adoptée fin avril 2010, sous la base

d'un rapport d'un Sénateur français, Mr Badré, et elle propose grosso modo (et je vous renvoie au rapport de Mr Badré si vous souhaitez prendre connaissance plus en détails des propositions qui sont faites) deux choses : la première est d'intensifier la coopération bilatérale dans les domaines de compétences du Conseil de l'Europe, c'est à dire essentiellement les Droits de l'Homme et la Démocratie, avec les pays méditerranéens qui le souhaitent. Là, nous sommes dans une approche bilatérale. Il s'agit d'engager le Conseil de l'Europe, en tant que tel, avec toute l'expérience et toute l'expertise qu'il a acquis depuis vingt ans dans l'accompagnement du processus démocratique à l'Est de l'Europe et dans les Balkans, comme un acteur des réformes démocratiques dans les pays de la rive sud de la Méditerranée qui le souhaitent, qui sont prêts à s'engager dans ce chemin. Pour l'instant, nous avons un pays, le Maroc, qui a pris ce chemin, nous sommes en discussion avec ce pays, pour déterminer un programme d'actions du Conseil de l'Europe qui permettrait d'accompagner les réformes démocratiques dans ce pays. Sur cette base, nous sommes en discussion avec l'Union Européenne et avec le Maroc pour engager le Conseil de l'Europe comme un acteur du processus de réformes démocratiques au Maroc. Bien sûr, la porte est ouverte à d'autres pays mais il s'agit là d'une approche relativement limitée puisqu'elle est fondée sur la volonté politique de certains pays du sud de se rapprocher de l'Europe et d'engager une coopération structurée avec le Conseil de l'Europe. Cette volonté politique est aussi basée sur le fait que l'Union Européenne et le Maroc ont créé un nouveau statut, le Statut Avancé, qui permet un rapprochement beaucoup plus important entre le Maroc et l'Union Européenne. Ce statut, semble t'il, suscite un certain nombre d'émules, certains autres pays de la rive sud de la Méditerranée souhaiteraient bénéficier également de ce statut, je crois d'ailleurs que des négociations sont en cours avec la Tunisie et la Jordanie, et bien entendu, il y a un lien entre ce Statut Avancé auprès de l'Union Européenne et la perspective que le Conseil de l'Europe, avec toute l'expertise dont il dispose en matière de Démocratie et des Droits de l'Homme, devienne par la suite un acteur des réformes démocratiques dans ces pays.

Les prochaines étapes sont les suivantes : le Comité des Ministres et les Gouvernements vont maintenant discuter des propositions de l'Assemblée parlementaire qui sont faites à travers ce rapport de Mr Badré, qui met effectivement, comme vous l'avez remarqué, l'accent sur la coopération bilatérale avec certains pays. Ceci dit, dans le rapport de Mr Badré, il y a aussi un aspect multilatéral. Mr Badré propose ainsi d'ajouter au domaine de compétences actuel de l'Union pour la Méditerranée la question des Droits de l'Homme et de la Démocratie, de la bonne Gouvernance et de confier une responsabilité, dans ce cadre là, au Conseil de l'Europe. Pour cette proposition là, bien sûr, cela ne dépend pas vraiment du Conseil de l'Europe de faire en sorte qu'elle devienne une réalité mais c'est plutôt une décision à prendre par les instances compétentes de l'Union pour la Méditerranée.

La prochaine étape importante est une réforme politique et un renforcement politique du Centre Nord-Sud, dont je suis le Directeur, qui fera normalement l'objet d'une nouvelle résolution statutaire d'ici la fin de l'année par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. C'est un geste politique important parce qu'en renforçant politiquement, et je l'espère aussi, logistiquement et financièrement le Centre Nord-Sud, le Conseil de l'Europe enverra un signal très clair vis à vis des pays des régions voisines de l'Europe, en se dotant d'un nouvel instrument de coopération ou plutôt en renforçant l'instrument dont il dispose déjà.

Un peu plus en avant, avec la future présidence turque du Conseil de l'Europe, qui démarre en novembre 2010 et qui se terminera en mai 2011 lors d'une réunion ministérielle à Ankara, les autorités turques ont déjà annoncé qu'elles souhaiteraient, pendant leur présidence, renforcer l'ouverture du Conseil de l'Europe vers le sud, vers la Méditerranée et vers l'Orient plus généralement pour donner une dimension politique plus importante à cette fenêtre qui s'est ouverte à Varsovie il y a cinq ans.

Merci.

Denis Hubert.



# DISCOURS D'OUVERTURE

## Sergio Piazzi

Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (APM).

*Maintenant, j'invite Mr Sergio Piazzi, Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (APM).*

Merci Madame la Présidente, c'est un véritable honneur pour moi d'être ici aujourd'hui parmi vous, à l'occasion de votre première Assemblée.

La Méditerranée est au coeur de l'activité de notre Assemblée, comme vous pouvez l'imaginer et pour nous, l'engagement de la Société civile est clé dans les activités de notre Assemblée. La nôtre est une Assemblée parlementaire, avec des élus des pays de toute la Méditerranée et donc le lien qui nous unit à vous est la base de notre travail.

Notre Assemblée Parlementaire de la Méditerranée travaille depuis de nombreuses années pour rapprocher les pays et les peuples de notre région. Mais ce processus n'aboutira qu'avec les efforts et le soutien des citoyens de la Société civile grâce auxquels nous pourrons, ensemble, bousculer l'immobilisme politique et les idées reçues sur notre région, qui nuisent à l'expression véritable de la réalité historique, humaine, commerciale, culturelle et sociale de notre région, comme vous le décrivez si bien dans votre Charte constitutive. En effet, la Méditerranée, très médiatique de nos jours, est l'objet de beaucoup de fanstases dans notre société. Il est aujourd'hui très fréquent, très facile et très banal de parler de fractures et de s'attarder sur les différences entre les régions des pays de la Méditerranée et ce qui les sépare, comme la religion, le niveau de vie, l'accès aux richesses de la planète. Cependant, et mon expérience à l'APM me l'a démontré, plus on voyage à travers la Méditerranée, plus on se rend compte de la proximité de ses peuples, de leurs cultures et de leur similarité dans les problèmes quotidiens. C'est dans le but de travailler ensemble pour la résolution de ces problèmes communs qu'est née l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée en 2006, à Amman, en Jordanie, à la suite d'une coopération débutée en 1990 entre les États bordant la Méditerranée, sous l'égide de l'Union Interparlementaire. Ce processus s'appelait la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée. L'APM est aujourd'hui une organisation interétatique régionale,

observatrice permanente auprès de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui compte 25 membres, tous exclusivement méditerranéens. L'Allemagne ne peut pas empêcher notre travail, elle ne peut pas mettre son veto et bloquer nos initiatives qui n'ont d'autres ambitions pour la Méditerranée qu'une qualité de vie améliorée pour certains, un art de vivre préservé pour d'autres et une « bonne façon de vivre ensemble » pour tous ses peuples.

Les questions politiques de sécurité, les sujets économiques, sociaux et environnementaux, les Droits de l'Homme, la Démocratie et la Gouvernance sont bien entendu capitaux pour notre Assemblée, mais aussi le monde culturel occupe depuis sa création, une place bien particulière. Notre manifeste politique, la Charte de la Méditerranée, qui identifie nos valeurs et notre vision communes pour notre région, reconnaît justement la Culture comme l'un des trois éléments sur lequel notre Assemblée doit fournir un effort particulier. Partant du constat que le niveau d'incompréhension entre les cultures et les religions s'accroît dangereusement, dans ce sens, je suis très heureux que l'un des objectifs essentiels inscrit dans votre Charte constitutive appelle, et je le cite « *à se dépasser pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à la Communauté méditerranéenne de ces peuples et contribuer au dialogue de société à société* ». Cela est quelque chose de formidable. La promotion du dialogue interculturel et interreligieux est essentiel pour créer une base sur laquelle il est possible de construire une réelle collaboration politique, économique et sociale entre pays méditerranéens qui doit nous mener vers la consolidation d'une région prospère et stable pour tous ces peuples. La relation intime entre Politique et Religion dans la Méditerranée n'est qu'une explication supplémentaire qui justifie la place qu'occupent la Culture et la Religion dans notre Assemblée.

Notre Assemblée s'efforce aussi à développer un réseau de coopération universitaire en Méditerranée, pour la promotion du dialogue interculturel avec l'Université euroméditerranéenne, la UNIEM, de Piram, en Slovénie. Notre Assemblée a déjà établi des collaborations poussées avec des Institutions de Recherche Méditerranéennes.



néennes, comme le Centre Marocain Interdisciplinaire d'Études Stratégiques Internationales, l'Institut des Relations Internationales Stratégiques, l'IRIS, et différents intervenants, chercheurs, académiques qui prennent part aux travaux de notre Assemblée et apportent une contribution critique au réseau. Pour nous, c'est important que le monde académique et universitaire, mais aussi le monde économique puissent donner les informations nécessaires aux parlementaires pour qu'ils puissent prendre des décisions, comme on dirait en anglais des « informed decisions ». C'est le lien entre la réalité et le monde parlementaire. Il y a quelques jours, à Naples, j'ai rencontré le Président du groupe Analin, Mr Andrea Zulei et nous nous sommes mis d'accord pour établir des liens très forts de coopérations entre nos Institutions.

Je tiens aussi à souligner la création, par notre Assemblée, de la Journée Internationale de la Méditerranée, qui se célèbre chaque année le 21 mars, dans tous les pays de la Méditerranée, et que je vous invite également à adopter pour fêter ainsi la Méditerranée et ses peuples. Je dois aussi, brièvement, citer les Prix APM qui, chaque années, récompensent les acteurs qui contribuent à la réalisation des objectifs de notre Assemblée, en particulier dans le domaine de la Culture, de l'Éducation, du Dialogue interculturel mais aussi de la Politique et de l'Économie. Et j'espère sincèrement que votre Assemblée sera un candidat dans les années à venir.

Les bénéfices que l'on peut tirer de l'étude des questions culturelles en Méditerranée vont bien sûr au delà des domaines culturels et religieux. Cette année, l'APM a décidé de concentrer ses efforts sur le dialogue interculturel dans les Balkans, considérant que l'époque que traverse cette région est incompréhensible et responsable de sa relative instabilité. Cette réflexion culturelle a un impact politique et juridique puisque c'est notamment sur cette base et sur la demande du Département des Affaires Politiques des Nations Unies que l'APM a organisé, il y a une semaine, une mission à Sarajevo pour prêter assistance aux autorités législatives de Bosnie-Herzègovine dans la révision constitutionnelle. C'est une chose très importante. On a beaucoup travaillé avec les représentants de l'Union Européenne car c'est très délicat. Il y a quelques mois, et toujours dans le cadre politique, toujours sur demande de l'ONU, nous avons organisé une conférence avec plus de 200 Délégués sur le thème de la Paix Israëlo-arabe, l'objectif principal étant les relations entre Israël et la Palestine. Maintenant, nous continuons à travailler –avec les membres du Quartet comme vous pouvez l'imaginer – sur la dimension régionale. Parce qu'il n'y aura pas de paix en Palestine et en Israël s'il n'y a pas de paix à Damas et à Beirut. Voilà pourquoi nous travaillons beaucoup avec les pays de la région.

L'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée est un instrument de diplomatie parlementaire. Elle constitue un Forum au sein duquel les relations internationales peuvent se libérer des contraintes de la diplomatie parlementaire classique et grâce auquel les Parlements bénéficient d'un dialogue plus sincère, plus ouvert que

les Diplômates. Bien sûr, il y a une certaine complémentarité. Nous travaillons énormément avec les Diplômates, avec nos collègues des Ministères des Affaires Étrangères qui participent très souvent à nos réunions et encore plus maintenant depuis que nous avons le Statut d'Observateur des Nations Unies. Nous allons ainsi coordonner nos interventions à New York, à Genève ou ailleurs.

Le caractère équilibré de la paix est également à souligner. Tous les pays sont placés sous un pied d'égalité parfaite, y compris la Palestine, qui est reconnue comme un membre de plein droit dans notre Assemblée. Chaque Parlement est représenté par cinq Délégués qui disposent d'une voix chacun. Il n'y a pas de petits et grands pays, tous les pays ont le même poids dans notre Assemblée. Dans le même cadre d'idées, la composition de notre Bureau politique est totalement équilibré. Quatre Délégués du Sud et quatre Délégués du Nord, avec une présidence dont la rotation est tous les deux ans – pendant deux ans nous avons un Président du Nord, pendant deux ans nous avons un Président du Sud-. Le premier Président était l'actuel Président du Parlement marocain, Mr Radi,, actuellement c'est Mr Rudisal, le Vice-président de l'Assemblée Nationale à Paris, l'année prochaine ce sera un Président du Sud et ainsi de suite. De même, la charge du budget de l'Assemblée, qui est d'environ de deux millions d'euros par an, est partagée de façon équitable entre tous les pays, le critère étant basé sur le PIB de chaque pays. Ces éléments n'ont pas été mis en place au hasard, ils ont pour but d'éviter une domination politique ou culturelle d'un pays sur l'autre, d'une religion sur l'autre, d'une culture sur l'autre. L'adoption des rapports et des résolutions et les prises de décisions sont soumises au vote de la Majorité Qualifiée, aucun Parlement ne peut donc avoir une seule influence qui suffirait pour imposer sa position. Aucun Parlement ne peut être protégé par un aucun Statut, pas plus Malte, Montenegro que la France, l'Italie, l'Égypte ou la Turquie. Cet ensemble de règles doit être souligné car il constitue l'une des particularités de l'APM par rapport à d'autres organisations régionales méditerranéennes et cela n'est pas sans conséquences. En effet, cela favorise le dialogue équilibré entre ses membres et permet ainsi un plus grand respect des différentes cultures des pays de la Méditerranée. J'aimerais souligner tout le bien que cela a déjà apporté au sein de notre Assemblée. Après chaque réunions, après chaque conférences, les discussions politiques ont initié des relations personnelles, parfois d'amitié entre les Délégués et c'est une réelle joie de pouvoir observer des dialogues francs et constructifs entre Syriens, Libanais, Palestiniens, Jordaniens, Égyptiens, Israéliens, Grecs, Turcs, Chypriotes etc. De la même manière, nous pouvons espérer que le développement d'un dialogue réel interculturel dans la région aboutisse à de tels résultats au sein des peuples méditerranéens. Et la politique n'est pas l'unique objectif à ce niveau. Il n'y a pas de vie sans économie. Notre Assemblée a créé, à l'unanimité, la Plateforme Méditerranéenne pour le Commerce Extérieur et les Investissements. La réunion a eu lieu à Lisbonne à la fin du moi de mai, avec les représentants de tous les Parlements, des Chambres de Commerce, des Banques,

des Institutions financières majeures, des Syndicats et de ceux qui sont l'équivalent, en Italie, de la Confindustria. La prochaine réunion de cette plateforme, qui va identifier la priorité stratégique et les activités clés de l'Union pour la Méditerranée, va être tenue à la mi-mai en Italie, accueillie par la Confindustria.

C'est sur ce point que je souhaiterais terminer. Je tiens à remercier à nouveau les organisateurs de ce Forum, à mon sens extrêmement important pour l'avenir de la Méditerranée et en même temps particulièrement convivial. Je souhaite bonne chance à l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée et je réitère le soutien de notre Assemblée à votre initiative. Après avoir souligné dans mon discours la proximité de nos organisations dans leurs objectifs, j'espère que dans un futur proche, l'APM pourra envisager de vous attribuer le Statut d'Observateur puisque nous estimons extrêmement important d'instituer une collaboration régulière et fructueuse avec les représentants de la Société civile, pour le bien de notre région. Notre prochaine Assemblée plénière se tiendra au Maroc, du 28 au 30 octobre, et j'espère pouvoir compter sur votre délégation.

Merci beaucoup.

# DISCOURS D'OUVERTURE

## DISCURSO APERTURA

### Vicent Garcés

Ancien Député européen et membre du Conseil consultatif de l'ACM.

*Maintenant, je passe la parole à Mr Vicent Garcés, ancien Député européen et membre du Conseil consultatif de l'Assemblée.*

Chères amies et amis, bonjour. Nous nous retrouvons aujourd'hui à Valencia, une ville et ses gens desquels nous ne pourrions parler sans avoir à l'esprit leur histoire dans le contexte de la Méditerranée. Parler de la Méditerranée, de sa réalité politique, historique, culturelle et économique, ce n'est pas pour nous une exigence du scénario, mais quelque chose de génétiquement inné. Et c'est en tenant compte de cette perspective que j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à vous tous et toutes, venus de 18 pays de la Méditerranée, et que je remercie aussi les personnes et les personnalités qui m'ont précédé pour leur accueil chaleureux à notre initiative. Je salue tout spécialement celui qui a été le Maire de cette ville pendant de nombreuses années, M. Ricardo Pérez Casado, ici présent, et qui va nous accompagner au long de ces journées de débat et des Agoras.

Nous sommes ici pour de nombreuses raisons, mais nous n'y serions pas sans l'aide, et je voudrais exprimer dès maintenant toute notre gratitude envers eux, de Casa Mediterráneo, de Casa Árabe, du Ministère espagnol des Affaires Étrangères et de Coopération, et de la Fondation Charles Léopold Mayer. Merci à ces entités et institutions pour leur soutien qui nous permet d'être réunis ici aujourd'hui.

J'interviens, dans un certain sens, au nom du Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, qui est un organe informel, formé par des personnes de différentes origines socioprofessionnelles, religieuses, politiques, nationales et de genre, et c'est à moi, dans cette mesure, qu'il revient d'expliquer pourquoi nous avons pris l'initiative de convoquer cette première réunion, ces premières journées de dialogue, et pourquoi nous voulons les consacrer à la thématique Institutions et Citoyenneté en Méditerranée.

Beaucoup de choses ont été dites à cette table que je ne répèterai pas, mais je dirais que nous partageons

*Maintenant, je passe la parole à Mr Vicent Garcés, ancien Député européen et membre du Conseil consultatif de l'Assemblée.*

Buenos días, queridas amigas y amigos. Nos encontramos hoy en Valencia. No podemos hablar de esta ciudad y de su gente sin tener en cuenta la Historia de esta ciudad en el Mediterráneo, es imposible. Por lo tanto, para nosotros, no es una necesidad de guión hablar del Mediterráneo, su realidad política, histórica, cultural, económica, para nosotros es algo genéticamente adquirido. Y desde esta perspectiva, les doy la bienvenida a todas y a todos, gentes procedentes de 18 países de todos los rincones del Mediterráneo y quiero agradecer a las personas y personalidades que me han precedido, esta acogida calurosa a nuestra iniciativa. En particular, quiero saludar al que fue Alcalde de esta ciudad durante muchos años, al Sr. Ricardo Pérez Casado, aquí presente y que nos va a acompañar en estos días de debate en las Ágoras.

Hemos venido aquí por muchos motivos. Pero no hubiéramos podido llegar sin la ayuda, y quiero agradecerlo desde el principio, de Casa Mediterráneo, de Casa Árabe, del Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación de España, y de la Fundación Charles Léopold Mayer. Gracias a estas entidades e instituciones por su apoyo y que nos han permitido que hoy estemos aquí reunidos.

Hablo en nombre, de alguna manera, del Consejo consultivo de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo. Es un órgano informal, constituido por personas de distintas procedencias, socio-profesionales, religiosas, políticas y nacionales y también de género, y me corresponde, en esta medida, explicar por qué tomamos la iniciativa de convocar esta primera sesión, estas primeras jornadas de dialogo y por qué lo situamos en torno a la dimensión Instituciones y Ciudadanía en el Mediterráneo.

Se han dicho muchas cosas ya desde la mesa y no voy a repetir ninguna de ellas, simplemente decir que compartimos, desde hace mucho tiempo, desde el 2008 en que iniciamos esta aventura de constitución de la Asamblea

depuis longtemps, depuis 2008, année de création de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, un grand nombre d'idées déjà exprimées ici. Nous collaborons étroitement avec la Fondation Analin, avec laquelle nous partageons une même vision philosophique de la réalité méditerranéenne, et nous percevons aussi l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne et ce qu'elle représente en termes de diplomatie parlementaire et d'implication des élus, comme une institution intimement liée à ce que nous voulons exprimer en partant de la dimension citoyenne.

Par conséquent, je me limiterai à dire que, lorsqu'en 2008, nous nous sommes réunis pour la première fois autour de cette idée, nous avons pensé qu'il fallait mettre en valeur cette réalité qui est la nôtre, celle de la Méditerranée, une réalité qui nous montre, si nous lisons bien les temps actuels, que c'est dans la vie et dans les rêves des gens de la Méditerranée que nous trouvons, en grande mesure, les progrès de l'humanité et aussi ses reculs. C'est à partir de cette perception que nous avons compris que cette réalité manque d'unité politique, que malgré l'évidence des liens économiques, culturels, sociaux, environnementaux et commerciaux existants, cette réalité ne possède pas de véritable expression institutionnelle et politique. Et cela nous préoccupe du point de vue de la dimension citoyenne pour deux raisons: d'une part à cause du constat que je viens d'énoncer et, de l'autre, dû à notre conviction du fait qu'un véritable renforcement des liens entre les peuples ne pourra se produire qu'à travers une pression citoyenne permanente, constante et renforcée.

Cette dimension citoyenne est celle que nous nous efforçons de mettre en valeur, dans un contexte où sonnent des tambours de guerre dans notre Mer, un contexte de blocage du processus de paix au Proche Orient, où il existe un immobilisme relatif et une désorientation politique dans certains pays et où, en plus, nous vivons une triple crise: économique, sociale et environnementale. C'est dans ce cadre qui, d'une part nous pousse au pessimisme et, de l'autre, exige de nous des solutions, que réside pour nous le besoin de placer au centre du débat la citoyenneté.

Le concept de citoyenneté de la Méditerranée est un concept que nous allons débattre ici et au sujet duquel il existe différentes positions. Nous allons aussi débattre le sens de l'institutionnalité politique en Méditerranée. Que font les institutions politiques en ce moment en Méditerranée? Comment cela est-il perçu par la citoyenneté? Que pouvons-nous exiger?

Cette initiative d'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, dès sa naissance et tout au long de son développement, et dans la mesure où il s'agit d'un processus ouvert sans objectifs finalistes préétablis, qui génère lui-même sa propre dynamique, prétend contribuer à l'existence d'un nombre croissant d'espaces permanents de dialogue et de débat, nous permettant de nous rencontrer et, thématiquement ou globalement, de réunir les différentes contributions diverses et plurielles

de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo, muchas de estas grandes ideas, que aquí se han manifestado. Con la Fundación Analin, nos unen estrechas relaciones de colaboración y también de filosofía de entendimiento de la realidad del Mediterráneo. Con la Asamblea parlamentaria mediterránea y su significado en cuanto a diplomacia parlamentaria y el hecho de reunir a electos, es algo íntimamente relacionado con lo que, desde la dimensión ciudadana, nosotros queremos expresar.

Por lo tanto, me ceñiré estrictamente a decir que cuando, alrededor del año 2008, nos reunimos un grupo de personas, pensamos que teníamos que, de alguna manera, poner en valor esa realidad nuestra, la del Mediterráneo, en la que, si leemos bien los tiempos, veremos que es en la vida, en los sueños de la gente del Mediterráneo donde podemos encontrar, en gran medida, los avances de la humanidad y también los retrocesos de la humanidad. Es desde esta percepción donde contemplamos cómo esta realidad no tiene una unidad política, cómo esta realidad, pese a sus evidentes lazos económicos, culturales sociales, medio ambientales y comerciales, no tiene realmente una expresión institucional y política. Y nos preocupa desde la dimensión ciudadana, por una doble razón: por un lado, por esta constatación y por otro lado, porque cada vez más, si queremos fortalecer las auténticas relaciones entre los pueblos, tendrá que ser a través de una presión ciudadana permanente, constante y fortalecida.

Esta dimensión ciudadana es la que nosotros tratamos de poner en valor, en un contexto en el que, sin duda, en nuestro Mar, suenan tambores de guerra, un contexto en el que está bloqueado el proceso de paz en Oriente Próximo, donde hay un relativo inmovilismo y desconcierto político en algunos países, y donde además, vivimos una triple crisis económica, social y medioambiental. Es en ese cuadro, que nos carga por un lado de pesimismo y por otro de una exigencia de buscar soluciones, donde nosotros situamos el requerimiento de poner en el centro del debate a la ciudadanía.

El concepto de ciudadanía del Mediterráneo es un concepto que vamos a debatir estos días, hay muchas posiciones al respecto. También vamos a debatir estos días el sentido de la institucionalidad política en el Mediterráneo. ¿Qué están haciendo las instituciones políticas en estos momentos en el Mediterráneo? ¿Cómo se percibe desde la ciudadanía? ¿Qué podemos exigir?

Esta iniciativa de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo, desde su nacimiento y su desarrollo, en la medida que es un proceso abierto donde no hay objetivos finalistas determinados sino que va generando en sí mismo la dinámica, es pretender hacer posible que existan cada vez más espacios permanentes de diálogo y debate, donde nos podamos encontrar y donde, bien temáticamente o bien globalmente, podamos, con toda la aportación diversa y plural que corresponde a nuestra identidad mediterránea, hacer diagnósticos y propuestas. Este es el sentido último que tenemos.

qui correspondent à notre identité méditerranéenne et de formuler des diagnostics et des propositions. C'est là notre sens dernier.

Aujourd'hui, ici, nous avons constitué quatre Agoras auxquelles vont prendre part des membres du Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, différentes personnes représentatives des entités et institutions présentes, des citoyens et des citoyennes provenant de cercles de l'Assemblée déjà construits dans des pays comme la Grèce, l'Albanie, le Maroc, Chypre, Monténégro, l'Égypte, la Syrie, la Tunisie et des 18 pays présents, et des citoyens et citoyennes qui vont contribuer au contenu de ces trois journées de rencontre et à ses quatre Agoras avec leurs réflexions, leurs inquiétudes et leurs propositions. Finalement, dimanche, nous serons en mesure de faire un bilan global, une première synthèse globale de ce que cette Assemblée perçoit comme perspective de futur. Nous sommes sur un chemin d'incertitudes et de complexités et nous tentons de trouver, entre tous, les lumières pouvant éclairer ce chemin.

Je terminerai en citant l'un de mes poètes préférés, Kavafis, qui disait *"Lorsque tu partiras en voyage pour Ithaque, que ton chemin soit long, plein d'aventures et de connaissances"*. Nous sommes en chemin pour une grande aventure collective, à laquelle nous sommes tous appelés et je me permets de vous demander votre collaboration, maintenant et dans l'avenir.

Merci beaucoup et bienvenus à Valence.

Vicent Garcés

Hoy aquí, hemos configurado cuatro Ágoras, donde van a participar miembros del Consejo consultivo de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo, distintas personas representativas de entidades e instituciones aquí presentes, ciudadanos y ciudadanas que proceden de círculos de la Asamblea ya constituidos en países como Grecia, Albania, Marruecos, Chipre, Montenegro, Egipto, Siria, Túnez, en fin, de 18 países y todos ellos, ciudadanos y ciudadanas que van a aportar en estos tres días que vamos a estar juntos y a través de la cuatro Ágoras, sus reflexiones, sus inquietudes y sus propuestas. Al final, el domingo, creemos que estaremos en condiciones de hacer un balance global. Un primer balance global, una primera síntesis global de qué es lo que esta Asamblea entiende que debe ser la perspectiva del futuro. Estamos en un camino de incertidumbres y complejidades y tratamos de buscar, entre todos, las luces que deben iluminar ese camino.

Terminaré citando a uno de mis poetas preferidos, Kavafis, que decía que *"Cuando salgas de viaje para Itaca, que el camino sea largo y lleno de aventuras y de conocimientos"*. Estamos en el camino de una gran aventura colectiva, en la que estamos todos emplazados y me permito pedirles su colaboración, ahora y en el futuro.

Muchas gracias y bienvenidos a Valencia.

Vicent Garcés

# DISCOURS DE CLOTÛRE

## Inmaculada Roca

Direction Générale des Relations Extérieures de la Commission Européenne.

*Maintenant, je vais donner la parole à Inmaculada Roca, de la Direction Générale des Relations Extérieures de la Commission Européenne.*

Merci beaucoup. C'est toujours difficile de parler lors de la clôture d'un tel événement, je pense avoir néanmoins de la chance car ce n'est pas à moi de faire les conclusions de ces journées de travail.

En ce qui me concerne, je voudrais simplement transmettre l'idée que pour nous, nous sommes dans le cadre d'un processus de relations euroméditerranéennes approfondies, où nous travaillons pour la paix et le développement et donc, nous sommes dans un processus où il faut l'engagement de tous pour avoir une chance de réussir. Ce n'est pas seulement le public qui doit le faire, pas seulement les politiques, c'est aussi les citoyens et la Société civile qui doivent s'engager. La Déclaration de Paris qui a créé l'UPM en Juillet 2008 a voulu redonner un nouvel élan aux relations euroméditerranéennes, au partenariat, à ce processus de Barcelone et lorsqu'on parle de cette nouvelle étape, nous devons essayer d'élargir sa signification, donc l'UPM est bâti sur l'acquis de ce processus, l'UPM veut remettre la Méditerranée au centre de nos priorités politiques, renforcer la co-appropriation, avec pour conclusion tout à fait logique que, avec cette co-présidence de faits formels institutionnels, il va aussi de soi la co-responsabilité du processus. La co-présidence ne peut pas exister sans cette co-responsabilité. L'UPM a créé aussi cette institutionnalité, avec la création du Secrétariat qui se veut technique, petit, concret et élargit la couverture géographique et s'oriente vers la mise en oeuvre de projets concrets, d'envergure pour les citoyens. Ces projets, ces priorités qui ont été définis et inclus lors de la Déclaration de Paris ne sont pas duts tout exclusifs. Ce sont des priorités qui doivent s'élargir, se concrétiser, s'accroître ou diminuer, en fonction donc de l'évolution du partenariat. A côté de tout cela, ces déclarations mentionnent une chose très importante à plusieurs reprises, l'importance de la Société civile dans la participation au processus. Si les citoyens et la Société civile ne se co-approprient pas aussi de ce processus, sa réussite est impossible. Donc, sans les citoyens, l'Union

pour la Méditerranée ne peut pas se développer.

Mais il ne faut pas être naïf non plus, on le sait tous, l'UPM ne travaille pas dans le vacuum politique. Pendant ces deux dernières années, depuis Juillet 2008, on a dû faire face à beaucoup de contraintes qui sont arrivées presque à bloquer ce processus. La première qui nous vient à l'esprit à tous, c'est le conflit dans la région, c'est le processus de paix au Proche Orient, mais ce sont aussi des questions institutionnelles, dont la participation de la ligue arabe qui a bloqué le processus pendant six mois, car on ne savait pas trop ce qu'il fallait faire. Il y a eu aussi la crise qui a détourné un peu le centre des priorités politiques et il y a eu, pourquoi ne pas le dire ouvertement, l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, avec un changement de Commission et un changement des structures de leadership dans beaucoup de pays. Donc, il faut être clair, ces empêchements ont presque bloqué le processus et ces blocages nous ont empêché de définir des mécanismes de fonctionnement clairs jusqu'à présent. Nous sommes encore au début du processus pour nous nourrir de mécanismes de fonctionnement, de façons de faire et là, je voudrais quand-même en souligner certains qui sont très importants.

Le premier, et ceci est une chose qui s'est dite ce matin, c'est qu'il faut rétablir la confiance. En effet, la confiance mutuelle doit redevenir la base de nos relations, et pas seulement dans le cadre politique, administratif ou institutionnel, mais aussi et surtout dans le cadre social et civil. Je disais l'autre jour, lors de l'Agora 1, que pour la première fois après beaucoup d'années de travail, on découvre, dans la mise en oeuvre de notre coopération, une méfiance énorme chez la Société civile. C'est un travail difficile mais sur lequel il faut travailler.

Le deuxième, c'est le côté institutionnel. Il faut savoir comment nous allons créer cette institutionnalité à l'UPM, pas seulement du côté Nord mais aussi du côté Sud. Il faut savoir comment nous allons gérer la co-présidence, il faut savoir comment nous allons substituer les présidences les unes après les autres. Je voudrais insister sur le côté européen, car c'est celui qui me touche le plus



mais aussi parce qu'on ne sait pas encore clairement si on est dans un processus intergouvernemental, qui dérive d'une politique européenne ou bien si c'est un processus mixte. Et cette définition, qui pour certains pourrait paraître capricieuse, car dans le fond c'est un débat académique, ne l'est en réalité pas du tout. Si le processus est intergouvernemental, on est presque à l'origine d'une nouvelle étape dans laquelle, du point de vue institutionnel, on pourrait presque partir de zéro. Il s'agit d'un processus qui dérive d'une politique européenne ou bien il s'agit d'un processus mixte ; là, on a tout un acquis, régional et bilatéral, qui pour nous est d'une extrême importance. Ces deux acquis sont complémentaires ; le bilatéral doit être capable de pousser vers le haut le régional (car normalement, lorsqu'on négocie avec 43 pays, on finit parfois par arriver au consensus de minimum comme dénominateur), mais à son tour le régional doit permettre de traiter des sujets que certains pays bilatéralement ne voudraient pas aborder. Donc, nous considérons qu'il est important aussi d'encadrer le processus dans le cadre de politiques européennes, donc du communautaire, dans le jargon européen, pour pouvoir pousser le contenu vers le haut.

La troisième chose à résoudre, c'est comment travailler dans le cadre des conflits. Quand l'UPM a été lancé, il y a eu beaucoup de politiciens qui ont dit « *il faut dépolitiser le processus de Barcelone. L'UPM est un projet concret, nous allons laisser la politique en dehors et nous allons aller de l'avant* ». Il a fallu peu de temps pour qu'ils se rendent compte que c'est impossible de dépolitiser l'Euromed. Nous devons être conscients d'aller de l'avant dans un cadre de relations très politisées ; il faut trouver des mécanismes qui nous permettent d'aller de l'avant avec un background de conflits. Et là, je réjouis ce qui a été dit ce matin, l'UPM peut être un mécanisme qui nous aide à aller vers cette paix durable, paix qui ne se définit pas comme l'absence de conflits armés mais comme un travail sur la réduction des écarts entre le Nord et le Sud, et dans chacun des pays. Car, de plus en plus, on voit les différences dans les pays, au Nord et au Sud. C'est dans cette logique que, pour moi, s'achemine cette initiative de l'Assemblée des Citoyens et des Citoyennes et de l'Euromed ; je sais que ce n'est pas le titre officiel, que cela ne fait pas le consensus de tous ceux ici présents, mais de notre côté, en tant que Commission et en tant que citoyenne, moi, c'est comme cela que je la vois, comme une Assemblée des Citoyens et des Citoyennes de l'Euroméditerranée. Et cette initiative, parmi laquelle se place donc cette Assemblée, est très importante car elle devient le centre des propositions et des réflexions. Et il en faut beaucoup des propositions et des recommandations, car plus on recevra des propositions au niveau politique, plus on arrivera à trouver des solutions partagées à certains conflits. En tous cas, je peux vous garantir que la Commission européenne attache une grande importance à la participation et à la consultation, et nous essayons de les développer dans la limite de nos difficultés logistiques, politiques, médiatiques et de procédure. Je pense qu'il y a un fort engagement de la Commission au débat, à la participation, à l'ouverture et donc, en dépit de

toutes les difficultés qu'on puisse trouver, les dialogues s'imposent, on ne peut pas y échapper. On ne peut pas laisser de côté l'interaction avec la Société civile, avec les citoyens.

Je voulais tout simplement finir en vous remerciant de m'avoir invitée, en vous encourageant à continuer à travailler car, dans des moments de difficultés comme ceux que nous avons connus dernièrement, il faut travailler le double pour obtenir la moitié des résultats. Si nous travaillons ensemble, nous pourrions certainement faire plus et mieux. Nous ne pouvons donc pas laisser passer cette opportunité. En définitive, nous sommes tous engagés dans la même cause, nous voulons tous la paix, le développement durable, social, économique et culturel et dans cet optique du travail pour le même objectif, nous devons continuer à communiquer le plus souvent possible. En ce qui me concerne, je vous assure que la Commission attend avec beaucoup d'impatience les conclusions formelles de cette Assemblée.

Encore une fois, merci.

Inmaculada Roca.

# DISCOURS DE CLOTÛRE DISCURSO DE CIERRE

## Vicent Garcés

Ancien Député européen et membre du Conseil consultatif de l'Assemblée.

Chers amis et amies, nous arrivons à la fin de notre rencontre. Je m'adresse, en tant que membre du Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, à tous les compagnons et compagnes ici présents – beaucoup ont dû nous quitter pour des raisons de transport et sont maintenant sur le chemin du retour. Nous avons donné la parole, en premier lieu, à Inmaculada Roca, représentante de la Direction Générale de la Commission Européenne, parce que nous voulons, comme nous l'avons fait lors de la séance inaugurale, que la présence des institutions publiques euro-méditerranéennes et autres soit permanente parmi nous. Les institutions publiques ont une légitimité, une représentation et des fonctions différentes aux nôtres. Nous avons nos propres légitimités, nos représentations et nos fonctions, mais nous ne sommes pas une institution publique; nous avons notre propre autonomie d'organisation et de décision. Par contre, si nous voulons que le processus que nous avons mis sur pied n'entre pas en conflit avec ce qui existe déjà, il faut un respect mutuel et que chacun sache exactement la place qu'il occupe dans le monde complexe des rapports politiques, institutionnels et personnels. Par conséquent, merci Inmaculada pour ta présence dans cette séance.

Nous nous sommes retrouvés ici, quelques 75 personnes, hommes et femmes provenant de 18 pays, tous riverains de la Méditerranée. Comme vous avez pu le constater, un grand nombre d'institutions politiques et publiques ont aussi été présentes parmi nous, tandis que d'autres n'ont pas pu venir mais connaissent parfaitement notre existence, et, par ailleurs, nous avons centré cette rencontre sur le sujet Dialogue Méditerranéen sur les Institutions et la Citoyenneté en Méditerranée. Dès le début, nous avons voulu que l'expression, le concept, le terme "dialogue" soit au centre de nos débats, en ce qui concerne l'objectif et la façon de travailler de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, mais aussi comme manière d'établir des rapports avec l'extérieur. Par conséquent, et c'est une première approche, il s'est agi d'un dialogue d'une énorme richesse, avec un nombre considérable d'analyses, de diagnostics et de propositions auxquels nous allons tenter maintenant de donner forme au long

Amigas y amigos, estamos llegando al final de estas jornadas. Me dirijo en estos momentos, como miembro del Consejo consultivo de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo, a todos los compañeros y compañeras que quedan aquí – muchos han abandonado ya la sala por razones de transporte, de regreso a sus casas. Hemos dado la palabra, en primer lugar, a Inmaculada Roca, como representante de la Dirección General de Exteriores de la Comisión Europea, en la medida en que queríamos, igual que lo hicimos en la sesión inaugural, que la presencia de las instituciones públicas euromediterráneas y otras fueran permanentes entre nosotros. Las instituciones públicas tienen una legitimidad, una representación y unas funciones diferentes a las nuestras; nosotros tenemos nuestras legitimidades, nuestras representaciones, nuestras funciones pero no somos instituciones públicas, tenemos nuestra propia autonomía de organización y decisión. En cambio, sí queremos que el proceso que hemos iniciado desde el principio no cree conflictividad entre lo existente y nosotros, sí queremos que haya un respeto mutuo y que cada uno sepa exactamente el lugar que ocupa en este mundo tan complejo de las relaciones políticas, institucionales y personales. Por lo tanto, gracias Inmaculada por tu presencia en esta sesión.

Nos hemos reunidos durante estos días, aquí, unas 75 personas, hombres y mujeres procedentes de 18 países, todos ellos ribereños del Mediterráneo. Han estado presentes también, como lo podéis haber observado, un conjunto amplio de instituciones políticas, públicas, otras no han podido llegar, pero saben perfectamente de nuestra existencia, y hemos convocado y realizado estas jornadas en torno al Dialogo Mediterráneo sobre las Instituciones y la Ciudadanía en el Mediterráneo. Desde un principio, quisimos que la expresión, el concepto, el termino "dialogo" estuviera en el centro, tanto de lo que es el objetivo y la forma de trabajar de la Asamblea de ciudadanos y ciudadanas del Mediterráneo, como de su forma de relacionarse hacia el exterior. Por lo tanto, en una primera aproximación, éste ha sido un dialogo de una enorme riqueza, con una cantidad muy considerable de análisis, diagnósticos y propuestas que trataremos de ir confor-



des prochains jours sous forme de mémoire (mémoire audiovisuelle, électronique et imprimée) de la rencontre et comme référence pour le futur.

Une fois de plus, je dois exprimer notre gratitude pour le parrainage de Casa Árabe, de Casa Méditerranéo, du Ministère espagnol des Affaires Étrangères et de Coopération et de la Fondation pour le progrès de l'Homme, Charles Léopold Mayer.

Nous nous sommes réunis à Valence, ville méditerranéenne, incompréhensible si l'on ne prend pas en compte son passé, son présent et son avenir et dans le contexte de la Méditerranée. Nous sommes l'une des villes, comme tant d'autres en Méditerranée, qui pendant des siècles ont établi des rapports humains, commerciaux, politiques et sociaux de tout type entre elles. Les villes sont nées en Méditerranée et à beaucoup de moments politiques, ce furent les villes-État qui ont configuré le cadre politique dans la région, pour en arriver finalement aux États tels que nous les connaissons aujourd'hui et à la complexité des peuples existants en Méditerranée.

Nous avons eu l'occasion de réfléchir et de dialoguer sur les quatre axes des Agoras. Le premier d'entre eux est l'Espace Méditerranéen, où nous sommes très conscients de l'existence du processus de l'Union pour la Méditerranée comme tentative de création d'un nouveau cadre institutionnel euro-méditerranéen, un processus d'institutionnalisation dans lequel nous sommes à la fois observateurs et acteurs, et nous souhaitons maintenir cette double condition. Observateurs dans la mesure où nous ne prenons pas les décisions au sein du processus de l'Union pour la Méditerranée, et acteurs dans la mesure où, en tant que citoyens et citoyennes, nous avons l'obligation, l'exigence éthique de demander, par tous les moyens dont nous disposons, que les institutions politiques offrent des réponses aux besoins et aux exigences de la citoyenneté. La citoyenneté entendue comme moteur de changement, capable de traverser des frontières, des murs, des incompréhensions, des préjugés et des craintes. C'est à partir de notre capacité individuelle que nous devons faire que cette impulsion nouvelle soit possible, en créant des synergies, afin de construire un espace politique méditerranéen. Nous sommes convaincus que la Méditerranée doit avoir une dimension politique. Nous ne savons pas encore laquelle ni comment, mais à un certain moment il faudra qu'elle ait une dimension politique.

Les rapports directs entre villes et entre entrepreneurs, comme nous l'avons dit, peuvent renforcer l'espace méditerranéen. C'est une voie d'action développée déjà dans le passé, qui est en reformulation aussi dans ce contexte, et qui est pour nous un cadre de référence dans la mesure où les cercles de citoyens et citoyennes de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée sont des cercles locaux, territoriaux, présents dans des villes et qui, par conséquent, peuvent aussi s'inscrire dans une dynamique directe liée aux politiques institutionnelles locales.

mando en los próximos días, en forma de una memoria (memoria audiovisual, electrónica y en papel), que sirva como punto de referencia de lo que han sido estos trabajos para el futuro.

Tengo que agradecer, una vez más, el patrocinio de la Casa Árabe, de la Casa Mediterráneo, del Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación de España y de la Fundación para el progreso del Hombre, Charles Léopold Mayer.

Nos hemos reunido en Valencia, ciudad mediterránea, imposible de entender si no conocemos su pasado, su presente, su futuro, todo ello relacionado con el Mediterráneo. Somos una de las ciudades, como tantas otras en el Mar mediterráneo que, durante siglos, han establecido relaciones humanas, comerciales, políticas, sociales de todo tipo, entre ellas. Las ciudades nacieron en el Mediterráneo y en muchos momentos políticos fueron las ciudades Estado las que conformaban el marco político, para llegar al final a los Estados que hoy conocemos y la complejidad de los pueblos existentes en el Mediterráneo. Hemos tenido ocasión de reflexionar y dialogar sobre los cuatro ejes contemplados en las Ágoras.

El primero de ellos es el Espacio Mediterráneo, donde naturalmente somos muy conscientes de la existencia del proceso de la Unión por el Mediterráneo como intento de generar un nuevo marco institucional euromediterráneo, un proceso de institucionalización del que somos a la vez observadores y actores. Y en esa doble condición, vamos a mantenernos. Observadores en la medida en que no somos los que tomamos las decisiones en el seno del proceso de la Unión por el Mediterráneo y actores en la medida en que, como ciudadanos y ciudadanas, tenemos la obligación, la exigencia ética de pedir, por todos los medios a nuestro alcance, que los sectores políticos institucionales respondan a las necesidades y exigencias de la ciudadanía. La ciudadanía entendida como motor de cambio, capaz de atravesar fronteras, muros, incompreensiones, prejuicios y temores. Es desde esta capacidad que tenemos cada uno de nosotros que hemos de hacer posible ese impulso nuevo, creando sinergias para construir un Espacio Político Mediterráneo. Nosotros estamos convencidos que el Mediterráneo tiene que tener alguna dimensión política. No sabemos aún cual ni como, pero en algún momento tendrá que tener una dimensión política.

La relaciones directas entre ciudades y emprendedores, como hemos dicho, pueden fortalecer el espacio mediterráneo. Es una vía de acción que se ha desarrollado en muchos momentos, que está en reformulación también en este contexto, y que para nosotros es un cuadro de referencia, en la medida en que los círculos de ciudadanos y ciudadanas de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo son círculos locales, territoriales, que están en ciudades y que, por lo tanto, pueden tener también una dinámica directa en relación con los ámbitos políticos institucionales locales. El Mediterráneo, lo pensamos, porque es así, en su singularidad y en su rela-

Nous pensons la Méditerranée, car c'est ainsi qu'elle est, dans sa singularité et en rapport avec d'autres régions du monde. La Méditerranée est au centre de tout ce que nous avons formulé mais elle n'est pas isolée du monde. Au contraire, à cette époque de globalisation, il s'agit d'une pièce en plus, très importante pour la configuration de l'ordre international en construction. L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée doit se préparer pour pouvoir exercer cette influence sur les élus, et ces élus, dans la mesure où ils représentent les institutions politiques à travers des processus électoraux, des programmes et des propositions, doivent aussi ouvrir leur perspective à l'ensemble de la citoyenneté. Nous avons aussi l'obligation de soutenir la Société civile, les Droits et les Responsabilités de la citoyenneté du Sud, mais aussi de celle du Nord. Et comme disait mon ami Carmelo García, qui malheureusement n'a pas pu venir hier pour des raisons de santé, *"Nous devrions décoloniser la pensée et les actions"*. En tant que citoyens et citoyennes, nous avons l'obligation de penser autrement et, à partir de cette pensée, d'obliger les institutions politiques et les élus, à décoloniser leurs actions.

Nous nous sommes aussi penchés ces jours-ci sur la Citoyenneté en Méditerranée, ses Droits et ses Responsabilités. Nous avons constaté que la diversité culturelle et religieuse fait partie de l'identité méditerranéenne. Nous avons affirmé que l'identité méditerranéenne est une identité partagée. Nous avons des valeurs qui nous identifient et que nous défendons: liberté, paix, respect de la diversité et responsabilité environnementale. Nous avons dit que la Méditerranée a été et est toujours un espace de changement et de métissage entre ses deux rives et c'est là, en réalité, que nous trouvons la base de la citoyenneté méditerranéenne. Approfondir davantage l'interaction constante entre Droits et Responsabilités et la participation active, politique et sociale, qui sont les fondements de la citoyenneté. Métissage et action sont les deux piliers de la citoyenneté méditerranéenne que nous voulons développer, en élargissant le concept de citoyenneté et son rapport avec l'identité dans un monde globalisé. Citoyenneté et identité, citoyennetés et identités. Nous devons poursuivre notre réflexion sur ce que cela signifie exactement dans ce contexte du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'Agora 3 a travaillé sur un Espace Durable de Paix, en se demandant s'il existe des conditions préalables à la paix. Face à ceux qui affirment qu'il faut préparer la guerre si nous voulons la paix, nous voulons affirmer que nous devons préparer la paix pour éviter la guerre. Les guerres ont accompagné l'Histoire de la Méditerranée. Il a été dit, ces jours-ci, qu'il faut une grande volonté de paix et une grande décision politique pour faire de la Méditerranée une mer de paix. Une mer de paix où les inégalités entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein du Nord et du Sud, diminuent progressivement jusqu'à disparaître. Si cela n'a pas lieu, les sources du conflit continueront d'exister. Nous devons aussi éviter que ne deviennent source de conflit, et elles le sont déjà, l'appropriation, l'utilisation et la gestion des ressources naturelles: l'eau, la terre, les

ción con otras regiones del mundo. El Mediterráneo está en el centro de todo lo que estamos planteando, pero el Mediterráneo no está aislado del mundo, al contrario, en esta época de globalización, es una pieza más, importantísima en la configuración del orden internacional que se está construyendo. La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo tendrá que prepararse para poder ejercer esa influencia sobre los electos; estos electos, en la medida en que representan a las instituciones políticas, a través de procesos electorales, programas y propuestas, tendrán que abrir también su perspectiva a lo que es el conjunto de la ciudadanía. Tenemos también una obligación de apoyar a la Sociedad civil, a los Derechos y Responsabilidades de la ciudadanía en el Sur y también en el Norte. Y como decía mi amigo Carmelo García, que lamentablemente no pudo venir ayer por razones de salud, *"Tendremos que descolonizar el pensamiento y las actuaciones"*. Nosotros, como ciudadanos y ciudadanas, somos los primeros en tener que obligarnos a pensar de otra manera, y desde ese pensamiento hacia arriba, obligar a las instituciones políticas y a los electos a que descolonicen sus actuaciones.

Hemos reflexionado también estos días sobre la Ciudadanía en el Mediterráneo, sus Derechos y sus Responsabilidades. Hemos constatado que la diversidad cultural y religiosa forma parte de la identidad mediterránea. Hemos afirmado que la identidad mediterránea es una identidad compartida. Tenemos valores que nos identifican y que defendemos: libertad, paz, respeto a la diversidad y responsabilidad medioambiental. Hemos dicho que el Mediterráneo ha sido y es un espacio de cambio y de mestizaje, entre las dos riberas y en realidad, allí es donde se encuentra la base de la ciudadanía mediterránea. Seguir profundizando en la interacción constante entre derechos y responsabilidades y en la participación activa, política y social son el fundamento de la ciudadanía. Mestizaje y acción son los dos pilares de la ciudadanía mediterránea que hemos de desarrollar, ampliando el concepto de ciudadanía y su relación con la identidad en un mundo globalizado. Ciudadanía e identidad, ciudadanías e identidades. Hemos de seguir reflexionando sobre qué significa esto exactamente en este contexto de principios del siglo XXI.

El Ágora 3 ha trabajado sobre un Espacio Sostenible de Paz, preguntándonos si habían condiciones previas para la paz. Podemos decir que, frente a aquellos que afirman que hay que preparar la guerra si queremos la paz, nosotros queremos afirmar que hemos de preparar la paz para evitar la guerra. Las guerras han acompañado la Historia del Mediterráneo. Se ha precisado estos días que hace falta una gran voluntad de paz y una gran decisión política para hacer del Mediterráneo un Mar de paz. Un Mar de paz en el que las desigualdades realmente existentes entre el Norte y el Sur, dentro del Norte, dentro del Sur vayan disminuyendo hasta desaparecer y si esto no ocurre, las fuentes del conflicto van a seguir existiendo. Al igual, hemos de evitar que se conviertan en fuentes del conflicto que ya lo han sido la apropiación, el uso y gestión de los recursos naturales, el agua, la tierra, los

ressources énergétiques, le territoire, les forêts, la mer. Il existe en Méditerranée des conflits non résolus que la citoyenneté doit aider à résoudre pacifiquement, avec les armes de la politique. Je crois que personne parmi nous ne doute du besoin de l'action politique, ni ne pense que les conflits doivent être dépolitisés. Les conflits d'Israël et de la Palestine, du Maroc et du peuple sahraoui peuvent être résolus et nous devons contribuer à ce que cette solution soit possible à court terme. Le droit international doit être respecté et appliqué, en commençant par la reconnaissance du Tribunal Pénal International. Nous avons dit, ces jours-ci, que l'intégrisme libéral, sous toutes ses modalités, est une menace pour la paix. Et nous avons aussi dit que nous voulons construire une machine citoyenne de paix face à la machine de guerre. Le Maire Pérez Casado disait que nous ne voulons pas le retour des guerriers en Méditerranée; mais il ne s'agit pas seulement de ne pas vouloir leur retour, le problème c'est que les guerriers sont là. Et nous devons voir comment expulser les guerriers de la Méditerranée.

Nous affrontons des défis actuels et futurs. Nous avons une responsabilité individuelle et collective entre nos mains, entre les mains de la citoyenneté. C'est la responsabilité d'exiger la priorité des politiques actives contre le chômage, spécialement parmi les couches les plus jeunes de la population, ainsi que des politiques d'intégration de la femme à tous les niveaux. À conditions égales, la femme est l'égale de l'homme et l'homme est l'égal de la femme, et c'est ainsi qu'il doit en être dans notre société. Promouvoir la mobilité en priorisant celle des jeunes, promouvoir l'éducation. Une éducation basée sur de nouveaux regards, des regards croisés, capables d'éviter la répétition, la réitération d'antagonismes, de combats passés et insensés, une éducation où priment les valeurs de la tolérance et de la solidarité. Nous devons protéger et conserver la mer Méditerranée en tant que ressource et en tant que patrimoine, sous toutes ses dimensions, y compris la dimension environnementale, et nous devons rendre possible l'émergence d'une Communauté Méditerranéenne des Peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne. Ce sont les tâches que nous nous sommes fixées ces jours-ci, qui nous définissent d'une manière singulière et qui dessinent l'horizon de notre évolution pour les mois et les années à venir.

Nous avons un compromis avec la Charte Constitutive que vous connaissez tous et, au-delà de ce compromis, nous n'en avons aucun autre. L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée est ouverte, plurielle et diverse, elle n'est pas exclusive. Cet après-midi se réunit le Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée pour, dans l'exercice de ses attributions et de ses responsabilités, établir les prochaines étapes à suivre. Il y aura des conclusions que la Coordination tentera d'appliquer. Un Conseil Consultatif que nous souhaitons et que nous allons élargir. Pour cela, il est probable qu'à un certain moment, nous proposons l'incorporation à ce Conseil Consultatif de personnes qui ont participé à cette rencontre. Nous voulons que le Con-

recursos energéticos, el territorio, los bosques, el mar. En el Mediterráneo existen conflictos no resueltos que la ciudadanía está emplazada a ayudar a resolver pacíficamente, con las armas de la política. Creo que entre nosotros no hay duda en el sentido que la acción política es necesaria, que no se pueden despolitizar los conflictos. Los conflictos de Israel y Palestina, de Marruecos y del pueblo Saharaui tienen solución y nosotros tenemos que ayudar a que esta solución sea posible, lo más a corto plazo que podamos. El derecho internacional ha de ser respetado y aplicado, empezando por el reconocimiento al Tribunal Penal Internacional. Hemos dicho, estos días, que el integrismo liberal, en todas sus modalidades, es una amenaza para la paz. Y hemos dicho también que queremos construir una maquina ciudadana de paz frente a la maquina de guerra. El Alcalde Pérez Casado decía que no queríamos el retorno de los guerreros en el Mediterráneo; el problema no sólo es que no queremos a los guerreros del Mediterráneo, el problema es que están aquí los guerreros. Y hemos de ver cómo expulsamos a los guerreros del Mediterráneo.

Tenemos desafíos actuales y futuros. Tenemos la responsabilidad individual y colectiva en nuestras manos, en manos de la ciudadanía. Es una responsabilidad exigir que se priorizen las políticas activas contra el paro y por el empleo, prioritariamente entre las capas de población más joven, y las políticas de integración de la mujer, a todos los niveles. En igualdad de condiciones, mujer es igual a hombre y hombre es igual a mujer, en nuestra sociedad tiene que ser así. Facilitar la movilidad, impulsando la de los jóvenes en primer lugar, impulsar la educación, una educación con nuevas miradas, miradas cruzadas que eviten la repetición, la reiteración de antagonismos, de combates anteriores que no tienen ningún sentido, primando los valores de tolerancia y solidaridad. Tenemos que proteger y conservar el Mar Mediterráneo como recurso y como patrimonio, en todas sus dimensiones, incluida la medioambiental, y hemos de hacer posible la emergencia de una Comunidad Mediterránea de Pueblos, anclada en un Espacio Político Mediterráneo y una ciudadanía mediterránea. Estas son las tareas que nos hemos marcado estos días, que nos definen de alguna manera ya bastante singular y que perfilan los horizontes en los que nos vamos a mover en los próximos meses y años.

Tenemos un compromiso con la Carta Constitutiva que conocéis todos y, mas allá de este compromiso, no tenemos ningún otro. La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo está abierta, es plural y diversa, no es excluyente. Esta tarde, se va a reunir el Consejo consultivo de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo, para en el uso de sus atribuciones y responsabilidades determinar las próximas etapas que vamos a seguir. Van a haber conclusiones que la Coordinación tratará de ejecutar. Este Consejo consultivo, lo queremos ampliar, lo vamos a ampliar. Por ello, es probable que en algún momento hagamos alguna llamada para incorporarse a este Consejo consultivo a personas que hayan participado en estos días. Queremos que el Conse-

seil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée devienne le cerveau de cette diversité constitutive de la Méditerranée, qui est la base de notre citoyenneté. Nous ferons aussi un appel à l'élargissement de la dynamique des cercles de l'Assemblée. Hier nous avons écouté le récit des compagnons et compagnes de cercles de Casablanca, de Tirana et de Bolos. Au cours des prochains mois, nous nous efforcerons de consolider les cercles territoriaux de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée et de créer, pour 2011-2012 une perspective de développement tranquille mais sans pause. Le Conseil Consultatif et les Cercles Territoriaux seront accompagnés de l'apparition de cercles thématiques –il y a eu plusieurs propositions déjà ces jours-ci à ce sujet– et notre souhait est la création d'une structure un peu plus complexe que celle que nous avons actuellement, qui puisse répondre aux exigences des citoyens et citoyennes de la Méditerranée. Le Conseil se penchera cet après-midi sur la prochaine étape, le prochain dialogue, les thèmes à aborder, sur la question de quand et sur celle du où. Plusieurs propositions ont aussi été faites à ce sujet ces jours-ci; nous les analyserons et nous prendrons des décisions. Des aspects comme l'Islam, les Religions, la Méditerranée, les Cultures sont sans doute des questions à traiter en profondeur du point de vue de la citoyenneté. Nous avons aussi à assurer des tâches logistiques.

Je voudrais terminer en remerciant toutes les personnes qui, au long de ces jours de rencontre, ont contribué au développement de celle-ci. Nous en avons vu certaines, d'autres pas, mais elles ont toutes été là, contribuant à son succès. Je voudrais remercier les interprètes qui nous ont tant aidés ces jours-ci, ainsi que toutes et tous les participants ici présents. Un grand et chaleureux merci à tous. Je crois qu'avec notre effort à tous nous avons produit une contribution essentielle. Cela n'a pas toujours été facile de pouvoir venir ici à Valence en provenance de lieux parfois très éloignés. Il y a eu des difficultés mais elles ont été surmontées. Merci donc à toutes et à tous. Bon retour et longue vie à vous tous.

Merci.

Vicent Garcés.

jo consultivo de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo se convierta en un cerebro pensante de esta diversidad constituyente del Mediterráneo, que es la base de nuestra ciudadanía. Vamos a hacer un llamamiento también a ampliar la dinámica de los círculos de la Asamblea. Ayer tuvimos ocasión de escuchar a unos compañeros y compañeras de círculos de Casa Blanca, de Tirana, de Bolos; vamos a tratar en los próximos meses que lo que son círculos territoriales de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo se consoliden y abran una perspectiva para el 2011-2012 de ampliación tranquila, pero sin pausa. Consejo consultivo, círculos territoriales irán acompañados por la aparición de círculos temáticos- han habido varias propuestas ya estos días en torno a esto – y configuraremos, por lo tanto, una estructura un poco más compleja que la que tenemos, capaz de dar respuesta a los requerimientos de los ciudadanos y ciudadanas del Mediterráneo. El Consejo se planteará esta tarde la próxima etapa, el próximo dialogo sobre qué temas, cuándo y dónde. Se han hecho también ya varias propuestas estos días que analizaremos y en consecuencia tomaremos alguna decisión. Desde luego, los aspectos del Islam, las Religiones, el Mediterráneo, las Culturas son sin duda aspectos que en algún momentos hemos de profundizar desde la perspectiva ciudadana. Tenemos tareas logísticas todavía por hacer.

Quiero terminar dando las gracias a todas las personas que, durante estos días, nos han ayudado en el desarrollo de este encuentro. Algunas las hemos visto, otras no, pero han estado allí haciendo posible su buen desarrollo. Quiero dar las gracias a los interpretes que tanto nos han ayudado estos días y a todas y todos los participantes, los que hemos estado aquí presentes, daros las gracias calurosamente. Creo que, entre todos, hemos hecho un aporte sustancial, con un gran esfuerzo. No ha sido fácil desplazarse desde lugares lejanos hasta Valencia, ha habido dificultades pero han podido superarse. Gracias por tanto a todos y todas, os deseo buen regreso a casa, buen retorno y larga vida.

Gracias.

Vicent Garcés.

# IV.

QUELQUE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE  
*ALGUNOS DOCUMENTOS DE REFERENCIA*



# SOBRE LA CIUDADANIA MEDITERRANEA

## Carmelo García

Presidente del Encuentro Civil Euro-Mediterráneo (ECEM España).

Inicio esta reflexión, temblando, consciente de que:

- el tema de la Ciudadanía, tanto global, 'nacional', local o mediterránea... con sus explicaciones científicas o 'ideológicas' y sus 'sentimientos!...; o
- el más difícil aún: desde qué perspectiva -ética, jurídica, política...- puede o debe enfocarse el tratamiento, búsqueda, estudio o proclamación de la Ciudadanía; o
- el más oscuro aún, ¿quiénes hablan de la ciudadanía con 'propiedad' y por qué -bien sea porque lo sepan (sabios) o porque se lo apropien (...)? o
- con qué referimos la 'pertenencia ciudadana': el territorio y sus fronteras (ius soli), la familia y el derecho de sangre (ius sanguinis), el Estado o la Nación...;

además, consciente de

- que estoy ante la "Asamblea de Ciudadanas y Ciudadanos mediterráneos" o sea que lo son y se saben que lo son (saben la razón profunda de por qué lo son y cómo)

### ¿DESDE CUÁNDO?

- Aunque es un tema muy viejo, casi tanto como la historia del asentamiento humano y del sentido de pertenencia a un colectivo situado en un lugar, en relación con otros lugares y otros colectivos...;
- Cuando surge la Ciudad es cuando empieza a considerarse a sus habitantes como 'de la ciudad' es decir 'ciudadanos'
- Hay una referencia obligada, aunque conflictiva: Con la primera Declaración solemne y moderna de los Derechos del Hombre y del Ciudadano" en la Revolución francesa; empieza a discutirse si esos Derechos de Ciudadanía (Derechos Civiles) se establecen como

'vínculo político' o como 'relación jurídica' o como 'condición del ser humano' en cuanto es persona consciente situada libremente ante una 'relación ordenada' (Orden establecido) o ante un proyecto social y político concreto (Estado de una Nación o de varias nacionalidades o naciones menores...)

- La doctrina consiguiente a la Revolución llegó a proclamar que "los derechos civiles son independientes de la nacionalidad", pero después llegó Napoleón con su Código y restringió o normalizó, instando a positivizarlos, tales Derechos de Ciudadanía a los
  - nacidos en un territorio definido
  - de padres propios de tales sitios
  - o que pidan carta de ciudadanía o de naturaleza -naturalizarse en tal sitio y con respecto a tales leyes u ordenamientos...- o
  - los que ganen vecindad a base de... (ganársela... ¿cómo?)

y esa condición, que sólo puede atribuirse al ser humano, debe 'concederla' la autoridad revestida de Poder [pero ¿cuál es la fuente y dónde la soberanía del Poder...?]

- No parece posible defender que la Ciudadanía y su campo de reconocimiento y ejercicio, los Derechos Civiles, sean únicamente propios de la sola condición humana personal -individual en relación a la convivencia en sociedad...-; aunque parezca lo más 'natural', lo más propio y con mejores raíces, pero no lo reconocen ninguno de los poderes establecidos, ni los Estados, ni las naciones, ni los códigos, ni las policías de fronteras ni los departamentos de migraciones...
- ¿La otorga el Estado, porque es su poseedor -o ¿se la apropia?- y la concede a quien quiera porque de Él es el Poder y la Soberanía -lo es frente a otros Estados-, o porque es lo mejor prácticamente (¿políticamente?) para que se regulen ordenadamente las cosas y funcionen mejor y no haya abusos y así lo han admitido y delegado quienes son los únicos soberanos -los pueblos 'civilizados' = 'ciudadanos' que reconocen y

practican los derechos civiles de civilización y ciudadanía...?. No lo sé...

- [Hay un tema que deberíamos profundizar y que el viejo Derecho consideró aunque no le sacó todas las consecuencias: que se puede tener la ciudadanía y el derecho a ella por sangre (ius sanguinis) y suelo (ius soli), pero también por voluntad (querer ser y hacerse ciudadana o ciudadano); creo que la ciudadanía mediterránea debemos conquistarla y construirla por Voluntad de quienes queramos que exista y que sea reconocida como tal, respetada y defendida frente a ...]

## ¿Y LA CIUDADANÍA MEDITERRÁNEA?

Posibles Razones y Formas de llegar a tenerla: Podemos empezar -seguir- 'haciendo' Ciudadanía Mediterránea si estamos decididos a:

1º.- Construir un Espacio Mediterráneo unido: que abarque a la totalidad de cosas, personas y relaciones de cuantos viviendo en el entorno del Mediterráneo y sus riberas estemos dispuestos a implicarnos de manera prioritaria -sin negar otras pertenencias e identidades diferenciadas- a trabajar juntos por mediterraneizar no sólo nuestro común sentimiento -¡también!-: 'sentir juntos la ciudadanía mediterránea'; y, democráticamente, exigir su reconocimiento por los poderes -al menos por quienes tienen intereses en el Mediterráneo y la mediterraneidad, que sería equivalente al sentimiento de ciudadanía mediterránea, su identidad-.

2º.- Además de bañarnos en el Mediterráneo y gozarnos de ello, o de lamentarlo a lo Serrat -¿qué le voy a hacer, si yo nací en el Mediterráneo...?- o de proclamarlo de forma interesada porque se ha creado la UPM (Unión para el Mediterráneo) con 43 países y un Secretariado residente en Barcelona -y millones de problemas y dificultades que amenazan su existencia...-, y de saber que somos de este Mediterráneo y no del de "Insulindia"..., necesitamos llegar a saber ¿Qué queremos decir y hacer de cara al futuro en ese espacio físico, social, intercultural, político y estratégico.. que tantas expectativas levanta y donde confluyen tantísimas ambiciones y fuerzas y tendencias y aspiraciones y contradicciones y conflictos?; Y ¿qué podemos hacer nosotros afirmando nuestra Ciudadanía Mediterránea que proyectamos hacia y por encima de otras pertenencias o fidelidades...?. Esa es la cuestión.

3º.- Asumir nuestras Responsabilidades mediterráneas, porque es claro que es un tema tan importante que no podemos dejárselo ni a la UPM y su Secretariado, ni a los 43 Estados y sus gobiernos, ni a la UE y sus 27 socios -sin muchas ideas claras y con la Crisis a cuesta-, ni a las tres Religiones sus clerecías y morales particulares, ni a las Flotas o Escuadras navales y militares...; y que son las Sociedades Civiles Organizadas u organizables las que deben despertar, tomar conciencia de sí mismas y de donde están situadas ante/frente/contra/por y a favor

de lo Mediterráneo y lo que eso significa para el futuro -aunque no sepamos qué significado total llegue a tener, además, del 'mar entre tierras..' y poco más-; pero aquí se nos plantea un problema típico del espacio mediterráneo: ¿Donde están esas Sociedades Civiles?, ¿Cómo se construyen o forman? ¿Dónde se encuentran y cómo se organizan?, y ¿Para qué?...

Un pequeño ofrecimiento:

Existe un grupo amplio y complejo de Organizaciones residentes en el Estado español que se han unido por su interés en trabajar en, por y para el espacio euro-mediterráneo y que empiezan a estar, decir, pensar y luchar -si preciso fuera- por ir construyendo con cuantos quieran un 'mediterráneo' limpio, sano, libre, armónico, abierto, sin exclusiones, tolerante, y solidario con el resto del Mundo grande y que han expresado su voluntad de elaborar un Plan estratégico de cara a los 15-10-5-2 años próximos empezando por el ahora mismo... Se llama Encuentro Civil Euromediterráneo y funciona.

Pertenece a una Plataforma más grande, que agrupa a organizaciones y redes temáticas de 26 países que, con muchas dificultades y algunos aciertos, se encarga de organizar seminarios, talleres, encuentros y, sobre todo el Foro Civil Euromediterráneo y goza de un estatuto interesante ante la Unión Europea y la misma UPM; también está abierta a colaborar. La Asamblea de Ciudadanas y Ciudadanos mediterráneos, pertenece a esas Redes a través del CERAI, aunque eso no significa que ya esté hecha toda la labor y que ya esté reunida toda la Ciudadanía mediterránea...; por ahí habrá que empezar o seguir.

¡Gracias de parte de Encuentro Civil Euromed!

# CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MEDITERRANEE

## Maria-Àngels Roque

Instituto Europeo del Mediterráneo (IEMED). España

Quisiera lanzar simplemente algunos elementos para el debate:

¿Existe una identidad Mediterránea? Este debate ha consumido una gran cantidad de papel por parte de los antropólogos que tras los viajeros de la época romántica, son los que se han dedicado a estudiar los pueblos mediterráneos en el siglo pasado y mantenido importantes disputas entre los que manifestaban que no existe dicha identidad y los que sí. Finalmente en las últimas décadas, calmados los ánimos, parece que desde la antropología se otorga a esta zona un cierto aire de familia a pesar de la diversidad y las diferencias.

Despreciada la visión cultural por parte de los politólogos y los economistas, han sido las referencias políticas y económicas las que han jugado un nuevo papel para negar o intentar integrar la zona mediterránea a un espacio que representa una gran fractura entre una orilla y otra del Mediterráneo. El Proceso de Barcelona es el mejor

intento político que se ha desarrollado para conseguir ese espacio de paz y prosperidad compartida.

¿Qué representa la ciudadanía? Se puede ser ciudadano si no existe la democracia. Son ciudadanas de segunda clase las mujeres en los países mediterráneos. ¿Existe un cierto cansancio de la política en Europa? ¿Los ciudadanos europeos son sobretudo consumidores? ¿Cómo afecta la crisis económica al modelo? Gémenes de nueva participación ciudadana o frustración sin ideas.

Importancia de la sociedad civil en los países de la cuenca sur como dinamizadora de la democracia y de los derechos humanos. El caso de Marruecos y las asociaciones de desarrollo local. De nuevo la importancia de la cultura como uno de los vectores del conocimiento para fomentar el diálogo y para valorar la diversidad en la zona euromed.



# CONSTRUCTION D'UN ESPACE DURABLE DE PAIX : Y A-T-IL DES CONDITIONNALITÉS PRÉALABLES?

Jean François Coustillière

Consultant indépendant JFC-Conseil. France.

- Quelles participations citoyennes pour œuvrer vers une communauté des peuples de la Méditerranée?
- Quels accords euro-méditerranéens pour contribuer à éradiquer les inégalités socio-économiques?
- Comment décloisonner les mentalités et pratiques des organisations au service de la Méditerranée?

Les difficultés éprouvées par les diverses initiatives actuelles montrent bien

que la construction d'un espace durable de paix ne peut pas se faire sans qu'un certain nombre de conditions soient remplies.

Il est en effet illusoire de vouloir faire coopérer des acteurs qui continuent d'entretenir des conflits ouverts entre-eux, tout autant qu'il est utopique de vouloir construire des projets communs sans consulter le partenaire.

Quand ce constat est acquis, il reste à identifier les principales conditions préalables évidemment nécessaires, avant d'analyser en quoi celles-ci ne sont pas remplies en Méditerranée. Il sera ensuite possible d'imaginer les démarches qui pourraient être entreprises pour répondre à ces exigences.

## 1. LES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMERGENCE DE LA PAIX ET DE LA PROSPÉRITÉ DANS L'ESPACE MÉDITERRANÉEN

La première des conditions semble naturellement être que les partenaires envisagés ne nourrissent pas entre eux de conflit si lourd qu'il puisse faire obstacle à toute idée même de coopération. Il existe entre les nations des conflits que celles-ci peuvent occulter pour conduire une action commune jugée prioritaire. Il en est d'autres que les nations concernées jugent indépassables. Dans cette dernière hypothèse, toute tentative de coopération entre

les parties au conflit sera vouée à l'échec, a fortiori si cette tentative fait l'objet d'une pression de tiers. Imaginer dans ce cas qu'il soit possible de forcer ces nations à coopérer y compris dans des domaines jugés indépendants du conflit est illusoire.

La deuxième condition pourrait être décrite par le terme de confiance. Il s'agit en effet, que les partenaires se fassent confiance entre eux et ne redoutent pas de la part des tiers des agendas cachés, des manœuvres fallacieuses ou des intérêts dissimulés. Cette confiance ne peut s'établir que si chacun a la conviction que ses partenaires prennent en considération ses intérêts et ses priorités. Le constat d'une démarche unilatérale ou dirigée ne peut créer que de la défiance. Seule une approche concertée incluant l'analyse commune des situations, la recherche conjointe des solutions, la définition collective des priorités et la conduite partenariale des actions, peut créer les conditions de cette confiance. C'est ce partenariat réel, où chaque partie assume sa part de décision et de responsabilité, qui conditionne la confiance indispensable au rapprochement des nations.

## 2. LES PRINCIPALES CAUSES EMPÊCHANT LA RÉUNION DE CES CONDITIONS

En Méditerranée, ces conditions ne sont manifestement pas remplies.

Le conflit israélo-palestinien, empoisonne les relations entre les membres des diverses initiatives qui ont pu être lancées dans cet espace. Le Processus de Barcelone initié en 1995 reposait en grande partie sur l'espoir de la proximité d'une solution au Proche-Orient [les accords d'Oslo avaient été signés en septembre 1993]. Cet espoir a été rapidement déçu. Le Partenariat Euromed en a subi les conséquences et l'Union pour la Méditerranée qui ambitionnait initialement, dans sa version « Union méditerranéenne », de dépasser ce qui était dénoncé comme un échec, s'est heurtée aux mêmes difficultés pour conduire,

aujourd'hui, à un blocage quasi complet de tout partenariat en Méditerranée. Manifestement ce conflit est si lourd qu'il bloque toute coopération d'envergure.

La construction de la paix en Méditerranée ne pourra se conduire qu'avec des partenaires libérés du poids de ce conflit.

Le dixième anniversaire du Processus de Barcelone en 2005 a montré, par la faible représentation à niveau convenable des pays du Sud, leur profonde désaffection à l'égard de cette initiative. Au-delà de certains aspects techniques, le reproche principal portait sur une direction très unilatérale de la démarche qui faisait assez peu de cas des perceptions du Sud, privilégiant les priorités des Européens au point de centrer le Sommet du dixième anniversaire sur les questions de terrorisme.

La construction de la paix en Méditerranée ne pourra se conduire que si l'ensemble des partenaires concernés, et spécifiquement ceux de la rive Sud, s'approprient les initiatives à travers une démarche de partenariat réel, artagé et équitable qui tienne compte des priorités de chacun.

### 3. LES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE DÉMARCHES À ENTREPRENDRE

Dans cette perspective, quelles pourraient être les pistes à explorer ?

#### 3.1 – Pour favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne

Il convient de donner la parole aux riverains de la Méditerranée en créant les conditions d'une expression consultative des premiers intéressés, à savoir les pays riverains. Il semble en effet important d'ériger la consultation à la fois comme un préalable et comme la méthode à privilégier. Aucune structure n'existe aujourd'hui qui soit en mesure d'émettre un avis des riverains de la Méditerranée. Les organismes existant rassemblent soit de façon beaucoup plus large soit de façon partielle : aucun n'est représentatif de cette communauté méditerranéenne si souvent invoquée, bien que toujours privée de représentation concrète.

Pourquoi ne pas imaginer un Conseil consultatif de la Méditerranée ? Celui-ci, rassemblant un ou deux représentants gouvernementaux par pays riverain, constitué comme un réseau, composé d'un nombre de membres réduit, regroupant des pays géographiquement proches, partageant souvent une histoire commune et bénéficiant d'une certaine connaissance réciproque pourrait ainsi devenir l'espace privilégié de l'émergence d'un consensus ou tout au moins celui d'une expression méditerranéenne respectant les différentes sensibilités.

#### 3.2 – Pour placer les initiatives internationales en situation de réussir

Il est indispensable de retrouver très rapidement les conditions préalables au rétablissement de la coopération à travers la Méditerranée. Le conflit israélo-palestinien, aujourd'hui peu susceptible de trouver une issue favorable à court terme, bloque un partenariat qui est chaque jour plus nécessaire. Il faut en tirer les conclusions et faire preuve de pragmatisme. L'urgence est à établir une coopération efficace, la plus large possible, qui permette de progresser alors que les défis qui nous attendent sont vitaux et particulièrement inquiétants compte tenu des circonstances économiques, sociales et démographiques.

Pour cela, il convient de réfléchir à des procédures, au sein des initiatives multinationales en Méditerranée, qui permettraient de pouvoir suspendre la participation des membres de ces initiatives qui sont impliqués dans des conflits armés.

#### 3.3 – Pour s'attaquer aux vraies préoccupations méditerranéennes

Les pays du Sud et de l'Est méditerranéen ont leurs propres analyses des enjeux et des défis auxquels ils sont confrontés. Ils sont alors entièrement accaparés par des questions qu'ils jugent prioritaires. Ces priorités, que l'on peut découvrir à l'occasion de rencontres internationales entre spécialistes de pays du Sud ou dans des comptes-rendus de visites d'autorités entre dirigeants du Sud, sont trop rarement intégrées dans les propositions de projets méditerranéens, qui sont le plus souvent émis par les pays du Nord ou par l'Union européenne, peu sensibles aux préoccupations du Sud.. Certes de nombreux spécialistes au Nord ont conscience de ces préoccupations et soulignent l'importance et la nécessité de prendre en compte ces priorités dans les axes d'effort proposés. Mais force est de constater qu'ils sont peu entendus.

Dans cette perspective, il importe de commencer par la première des priorités : l'emploi. Celle-ci constitue un enjeu vital pour tout le Bassin et au-delà, bien sûr, pour l'UE. Tout projet envisagé devrait être soumis à l'appréciation du nombre d'emplois attendus, en concertation avec les dirigeants du Sud, pour que les financements aillent prioritairement à des actions favorisant la création d'emplois, souci majeur de ces responsables pour les années à venir.

#### 3.4 – Pour favoriser une communauté des peuples méditerranéens

Si les populations du Sud connaissent assez bien celles du Nord, à travers les migrations, le tourisme, les formations proposées en Europe, mais aussi les produits médiatiques, l'inverse n'est pas du tout vrai. Les Européens ont une appréciation des cultures et des sociétés sud-méditerranéennes essentiellement fondée sur des clichés, des a priori reposant sur des lectures, des films, etc..., voire des transpositions à partir des communautés

immigrées. Très rarement sur une réelle connaissance de relations humaines vécues à titre individuel.

La mobilité ne doit pas se conduire à sens unique et il importe que des Européens viennent au Sud pour suivre un cursus scolaire, universitaire ou de formation professionnelle pour y développer des liens personnels et une véritable connaissance humaine des sociétés tierces.

s'imaginer autrement qu'à travers une certaine solidarité conditionnée quant à elle, par la confiance entre les acteurs.

Il est possible d'y parvenir sous réserve que sur les deux rives il soit rapidement compris que le « choc des ignorances » constitue la plus grave de nos menaces partagées.

### 3.5 – Pour éradiquer les inégalités socio-économiques

La fracture sociale et économique constitue un handicap lourd dans la construction d'un espace de paix durable. Le problème est vaste et embrasse des domaines très divers. Deux axes me semblent cependant mériter une attention particulière : l'éducation et l'accès à l'information.

Aujourd'hui, ces deux éléments sont particulièrement illustratifs des fractures entre les deux rives de la méditerranée. De plus, l'insuffisance de progrès sur ces questions accroît les autres fractures. Il est donc spécialement utile de s'efforcer d'apporter des réponses dans ces deux domaines.

Pour cela, la démarche associative constitue une voie intéressante, certes complémentaire d'autres, mais généralement bien adaptée aux besoins d'accompagnement des efforts faits par les individus des pays concernés.

### 3.6 – Pour décloisonner les mentalités et pratiques des organisations au service de la Méditerranée

Les Etats sont bien sûr des acteurs essentiels de la coopération en Méditerranée. L'impulsion donnée, le cadre organisé et le soutien apporté par les Etats sont indispensables à la création d'un contexte favorable à la construction de la paix. Cependant, il arrive aussi que des difficultés surviennent justement du fait des relations interétatiques quand ce n'est pas du fait des responsables eux-mêmes, en raison de la complexité des relations internationales, des positions de principe, des contraintes liées aux considérations de politique intérieure ou tout simplement des inimitiés entre individus. Le rapprochement des nations en Méditerranée ne peut pas être laissé aux seuls Etats, les niveaux infra étatiques doivent prendre leur part à leur échelon.

Dans cette perspective, il convient de développer tous les échanges imaginables entre collectivités locales, chambres de commerce, syndicats, groupements professionnels etc. De nombreuses initiatives existent déjà, mais il importe d'élargir encore le spectre en incluant notamment des structures originales (instituts, club, amicales, etc..).

## 4. CONCLUSION

La construction de la paix en Méditerranée passe par un rapprochement des peuples qui ne peut se faire que s'il y a réduction des fractures. Mais cette réduction ne peut

# EL MEDITERRÁNEO, MAR DE PAZ

## Ricard Pérez Casado

Ex-Alcalde de la ciudad de Valencia (España).

En el breve espacio de que dispongo, y que procuraré no agotar, deseo comunicarles algunas de mis reflexiones en torno a los países mediterráneos y sus problemas, y desde luego a proponerles algunos temas de discusión.

El sentido ciudadano de la convocatoria con el que me siento identificado hace innecesario aclarar que reflexiones y propuestas lo son a título individual, sin más aspiración que la de su comprensión desde la modestia sin vanidad en que se formulan unas y otras.

Aclarar que he dedicado una buena parte de mi vida, la privada y la pública, al Mediterráneo es una obviedad. O al menos a mí así me parece: ¿qué otra cosa podía hacer un ciudadano de una de las riberas mediterráneas?

Sin duda alguna podría haber emigrado, incluso olvidado un espacio que alberga injusticias o las ha acogido, que no siempre ha sido ni lo es amable con sus conciudadanos, y que desde otros ámbitos geográficos, políticos o sociales se contempla como un enjambre de problemas. O también como un área de interés académico, casi como de entomólogo por la curiosidad que llega a suscitar nuestro devenir.

Es evidente que no hice nada de cuanto antecede y que mi compromiso ciudadano se ha desarrollado en este marco complejo, con frecuencia conflictivo y siempre gratificante para una determinada manera de vivir, dejar vivir, y convivir.

Mi compromiso. Me permitirán que señale en breves trazos un itinerario que comienza con Braudel y un primer contacto con sus discípulos en el Centre d'Études des Sociétés Méditerranéennes de Aix-en-Provence, con Georges Duby al frente, precedido en el verano de 1966 por mi participación en la Université Méditerranéenne d'Été. Contacto con la historiografía que proponía recuperar el conocimiento de las identidades diferentes y aun opuestas después de conflictos sangrientos, el más cercano la descolonización e independencia de Argelia, y los entonces ya presentes de Palestina e Israel o el Líbano.

Un compromiso intelectual, ciertamente. Y personal. Cuando la democracia fue devuelta por las urnas a mi país y ciudad me vi comprometido en una misión imprevista y no por ello menos gozosa. Ser Alcalde de Valencia, ciudad mediterránea no solo por el azar geográfico sino por vocación e historia. Y voluntad, que es la que logré añadir con la complicidad de Vicent Garcés, animador de este y tantos encuentros.

Propuse, y él, mi amigo Vicent Garcés, gestionó con eficacia, una Mostra del Cinema de la Mediterrània, que algo por no decir mucho desguazada aun transita entre los festivales cinematográficos. Ayudaron a ello un profesor de Aix-en-Provence, Lucien Castela, y otro de La Sapienza romana, Otello Lottini.

Como el cine era una parte, pasamos a las letras, con los Encontres d'Escriptors de la Mediterrània, a que nos ayudó y no poco Juan Goytisolo avezado a lidiar con las incomprensiones de ambas y todas partes. Y completamos la primera aproximación con la música con las Trobades estivals.

El elenco se cerraba con la propuesta de estímulo a las relaciones económicas y empresariales, entre las Cámaras de Comercio y los Puertos. Las relaciones universitarias y el intercambio de profesionales en uno y otro sentido de los cuatro que tiene el mar entrañable.

Aclaro que las primeras iniciativas languidieron con el tiempo que es forma suave de decir cuando no fueron aniquiladas por incomprensiones bien mediterráneas. Y que las segundas no despertaron un interés por quienes seguían, por entonces, viendo el otro lado como elemento desdeñable cuando no perturbador.

Mejor aunque fugaz destino tuvieron las iniciativas políticas de relación entre ciudades. El Consejo de Municipios y Regiones de Europa y la Organización de Ciudades Árabes establecieron relaciones duraderas y en algunos casos fructíferas a partir de los Acuerdos de Valencia en 1987 y Marrakesh en 1988. Esta era una propuesta que yo mismo he llamado más tarde de diplomacia de los

ciudadanos o diplomacia sub-estatal, en la medida que las ciudades, todas, tienen problemas comunes y pueden abordar soluciones asimismo comunes con independencia de los intereses de los estados y de los gobiernos.

No les descubriré nada nuevo si les digo que seguí en mi empeño desde otros ámbitos ajenos a la Alcaldía de Valencia que abandoné en diciembre de 1988.

El mismo compromiso me llevó a aceptar ser Administrador de la Unión Europea en Mostar en 1996, y llevar a cabo las tareas de reconstrucción de una sociedad civil herida por conflictos sucesivos. O aceptar una misión más arriesgada desde todos los puntos de vista en las ciudades divididas por los conflictos de toda índole, algunos bien anclados en el tiempo, y que me permitieron, en 1998, y subrayo la fecha, viajar a Argel, a Nicosia, a Beirut, a Jerusalén, a Ramallah, Jericó y Belén, Estambul, o Sarajevo y mi amada Mostar. Bajo los auspicios del Aspen Institut of France y el patronazgo de Raymond Barre y Pasqual Maragall, y la contribución de las ciudades de Trieste, Boston, Lyon, Barcelona.

Cuando tuve la fortuna de dirigir por un tiempo breve el Instituto Europeo del Mediterráneo me encontré en casa. Con la ayuda inestimable de quien considero mi amigo Andreu Claret, ahora en la mítica ciudad mediterránea de Alejandría y su Fundación Anna Lindt.

¿Tiene cuanto antecede algo que ver con mi confesión inicial, esto es con la reflexión y la propuesta?. Mi respuesta es que sí, si han alcanzado a perdonarme la excursión curricular de mi compromiso con el tema que nos ocupa estos días. Que no es otro que el de reclamar los valores de la ciudadanía para todos los seres humanos que vivimos en las riberas del mar antiguo.

En un mundo en cambio acelerado, se le llame globalización o como se quiera, el Mediterráneo va perdiendo posiciones de centralidad en todos los sentidos. Sus viejos conflictos se extienden a otras áreas, y es un ejemplo, hacia Irán, hacia el Asia Central. La debilidad europea, de la propia UE, y la fragmentación a una y otra ribera contribuyen a una pérdida de centralidad que no solo no contribuye a resolver problemas enquistados o más suavemente encapsulados sino que los diluye en la mainstream de los inicios del siglo XXI.

No es la primera vez que el Mediterráneo pierde centralidad, aunque resulte grave para el imaginario colectivo. Ya ocurrió con el desplazamiento hacia el Atlántico en los siglos XV y XVI: para todos, para cristianos y musulmanes. Ni tampoco la primera vez que resultamos ser zona de fractura, o mejor de fracturas superpuestas desde la división del Imperio Romano, tan viva en la memoria de algunos pueblos balcánicos a la división otomana/católica por resumirlo.

Y sin embargo permanecen en el olvido, el de hoy que con acierto tilda Goytisolo de memoricidio, las relaciones humanas. Las migraciones a título ejemplar, en los cuatro

sentidos de los puntos cardinales. De Este a Oeste desde fenicios y griegos a árabes y turcos; de Oeste a Este, de los romanos a las escalas de Levante. Y de Norte a Sur, sí de Norte a Sur como atestiguan los movimientos humanos de mallorquines, menorquines o valencianos hacia Argelia y el Oranesado. Y ahora y ayer de Sur a Norte, de los almohades a las pateras.

Un mar tan estrecho violenta cualquier pretensión de frontera, la ficción que hemos visto allanada una y otra vez en la historia más reciente, la que media entre la caída del Muro de Berlín y las sucesivas guerras de la antigua Yugoslavia por señalar algún referente inmediato.

Conviene que nos detengamos por un instante en lo que he dado en llamar los ingredientes del cóctel de los conflictos mediterráneos, en toda su extensión y en sus referentes nacionales o estatales. A título de inventario, y para propiciar si así se estima un posible debate.

La religión, y las religiones opuestas en principio a las proposiciones de los valores que podríamos entender universales, esto es los que prodigaron para todos los ideales de la Ilustración, que fue europea en la medida que quiso ser universal

La identidad, que suele ser negocio ruinoso, y que Ian Buruma no dudó en calificar de a bloody bussiness. Incluye entre los elementos de identidad las lenguas y sus variantes, con amplia resonancia en zonas de aparente baja conflictividad

Las desigualdades territoriales, que condenan a la postulación a unos y a la riqueza incluso ostentosa a otros

Las desigualdades sociales, en el interior de cada sociedad o colectividad, incrementadas con la consolidación de economías duales

Las desigualdades de género en algunos casos incrementada por las intransigencias religiosas

Las desigualdades de edad y de acceso a la modernidad entre generaciones

Las desigualdades de formación y de acceso a la información y las nuevas tecnologías de información y comunicaciones

La persistencia de la aculturación y de la dominación de modos y valores que corresponden a un fragmento de las sociedades en apariencia dominantes y capaces de la absorción de las culturas diferentes.

Y, en fin pero no final, la debilidad de la sociedad civil para encarar

estos retos y condicionar y dirigir sus preferencias en un ámbito político democrático, transparente.

Y una fragmentación paralela a la banalización de la

política como instrumento para abordar la solución de los conflictos.

El retorno de los guerreros a partir de 2001 de manera inequívoca ha sustituido el necesario retorno de la política.

En coincidencia nefasta con una globalización desregulada y sin poder compensador en el sentido del liberal Galbraith, que ha conducido a una crisis planetaria de difícil previsión en sus consecuencias y término o final.

Por ello, y concluyo, es más necesario que nunca reforzar las relaciones de la cultura y las gentes, desde la diversidad y la complejidad, estimular el conocimiento mutuo a partir de la música, la cocina, la literatura, el deporte. Esto es aquellas actividades humanas, de persona a persona. Y de ciudad a ciudad, que no me olvido.

E intensificar en el ámbito más inmediato, la UE y todos los países del diálogo euromediterráneo, los intercambios económicos y comerciales, de Sur a Sur, de Este a Oeste, como elementos de resistencia ante el nuevo desplazamiento de los intereses internacionales, que así se definen, hacia otros espacios.

Es el caso de Turquía, cuyo papel en los nuevos escenarios del siglo será creciente frente a las prevenciones y escrúpulos de quienes siguen enraizados en intereses e ideologías que pertenecen a un pasado europeo que precisamente no es digno de elogio.

Concluyo.

El Mediterráneo es parte del problema y una parte sustancial para su solución. Los reflejos del pasado, por todas partes, han de ser arrinconados. Los gobiernos suelen ser impermeables, anclados en los viejos esquemas de los intereses "nacionales" que la realidad, como vemos cada día, reducen más y más en un mundo multipolar con grandes potencias emergentes y con objetivos más ambiciosos y a veces menos confesables todavía.

Es el tiempo de la voz de la ciudadanía, y aunque me proclamo escéptico en el más griego de los sentidos, saludo una nueva iniciativa que requerirá de nuevos esfuerzos, perseverancia y compromiso.

En la medida que la ciudadanía organizada desborde los viejos límites de los intereses estatales, desbordados a su vez por una globalización imparable, cabe la esperanza. La que deseo y deseamos para un mar que vuelva a ser de paz. La que merecen sus pueblos de tan diversas hablas y costumbres y creencias. Las nuestras.

Gracias.

# LES DÉFIS ACTUELS ET FUTURS EN MÉDITERRANÉE : LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES

Fatma Boufenik

Association Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits (FARD). Algérie.

## Préambule

Je ne m'identifie pas, dans cet espace d'échange, de dialogue et de concertation comme une représentante d'une organisation mais comme une individu – citoyenne venant d'un espace territoire donnée et ce trouvant dans un autre territoire partagé en tant qu'espace et dans un temps – Aujourd'hui pour réfléchir sur hier pour savoir ce que sera mon demain et notre demain.

Je commencerai ma présente contribution par deux aspects :

- Au-delà de toutes les problématiques que nous pouvons ou que nous aurons à aborder il s'agit d'abord de savoir dans quel état d'esprit nous allons le faire. Et c'est dans ce propos que j'ai ajouté volontairement en rouge « citoyennes » au titre proposé pour cette Agora. Si de plus en plus il est admis d'aborder et de se questionner au pluriel, il n'est pas encore admis de remettre en cause la règle du masculin l'emporte sur le féminin, y compris dans les langues où cette règle n'est une règle grammaticale.
- Ceci n'est pas sans conséquence est la problématique ou les problématiques que peut suggérer l'intitulé de cette Agora.

Ce cadrage fait il me semble évident, pour ma part, qu'aborder cette thématique en répondant aux questions qui nous sont proposées par les facilitateur- e-s de cette rencontre, nécessite le choix d'un angle d'attaque qui ne saurait en aucun cas réducteur ou porteur de biais à la recherche d'éclairage que nous souhaitons dans cet échange pour des préoccupations à la fois théorique, méthodologique et surtout pragmatiques pour les acteur – e – s des sociétés civiles auxquelles nous appartenons dans la méditerranée. Ces mêmes sociétés qui sont à la fois très différentes et très proches. D'où une certaine ambi-

valence qu'engendre les différences par la richesse et la diversité culturelle, mais également sociale, économique et politique et les rapprochements géographiques, identitaires et d'enjeux sociétales.

Alors comment me sera-t-il possible de répondre aux questions qui nous sont posées que peut être par des questionnements ou par même des remises en cause ? En d'autres termes je n'ai pas la prétention de répondre ou de donner une ou des réponses aux questions posées mais de secouer mes certitudes et de m'arrêter un moment devant ce qui nous semble évident et que nous omettons de questionner

## Quelles responsabilités environnementales des citoyens et citoyennes en Méditerranée?

Et pourquoi seulement des citoyens et citoyennes ? Qui sont tous les acteurs et par là seulement les citoyens et citoyennes au titre d'un acteur parmi les autres en ne perdant pas de vue l'hétérogénéité même dans une entité de cet ensemble qui rassemble dans cette rencontre à savoir la Méditerranée

## Quelle éducation pour faire face aux défis de demain?

Avant qu'elle éducation quelles politiques et quelles stratégies pour chacun et chacune de nous tous et toutes.

Avons-nous définis les défis de demain ? et pourquoi voulons nous faire face à des défis et quels défis ? Pourquoi ne pas nous lancer des défis pour demain en matière d'environnements ?

(Stratégie dynamique, Stratégie statique)

## Quels développements territoriaux en Méditerranée?

Pour avoir le grand territoire que je dirai « Espace partagé



» il faut commencer par réfléchir sur le comment déconstruire les frontières traditionnelles au sens formel et informel et se mettre à construire ensemble des frontières symboliques se basant sur des valeurs et des référents nouveaux au moins sur le plan symbolique.

Au fait, nous avons la responsabilité historique pour une production collective de nouveau paradigme, en cohérence avec ce que nous voulons que soit la citoyenneté Méditerranéenne.

### Quelles politiques de mobilité en Méditerranée pour répondre à la demande citoyenne ?

Dans la question sur quelle éducation pour faire face aux défis de demain, je disais qu'il nous fallait s'interroger sur les politiques et stratégies entendu au sens globale et non sectorielles.

Dans ce sens, il est clair pour ce qui me concerne qu'il ne s'agit nullement de penser et de produire des politiques de segment mobilité – flexibilité au sens économique du terme et plus précisément au sens libéral et néo – libéral

Alors la seule proposition que j'ai à faire sur ce questionnement et de le reformuler par l'utilisation de la notion de circulation des personnes en rapports de l'application pour certains et certaines et l'exercice et jouissance de ces droits pour les autres.

Il est entendu que cet espace que nous œuvrons ensemble pour le construire, il est de notre responsabilité de mettre à plat les politiques d'intégration des Nations au nord et au sud et la politique Européenne de bon voisinage.

On ne peut parler de développement durable on faisant la politique de l'Autriche sur la question de stabilité – sécurité des individus citoyens et citoyennes et plus seulement sur les intérêts géopolitiques des nations ou plus exactement des gouverneurs.

Au faite cette question renvoie également à la question de la gouvernance que nous avons également la responsabilité collective de mettre en questionnement.

### Epilogue

La question de la responsabilité individuelle et collective ne peut se faire sans d'abord la prise de conscience de l'individu – citoyen et citoyenne en dehors et en dedans de l'entité à laquelle il appartient ou qu'il et elle représente, que cette entité soit institutionnelle, gouvernementale ou non gouvernementale, formelle ou informelle.

La responsabilité du groupe ou collectif vient au niveau deux et ne doit en aucun cas une juxtaposition ou une sommation des responsabilités des personnes qui le compose mais une synthèse ou en terme mathématique la résultante du groupe pas seulement au sens de produit

mais de la multiplication.

Cette façon de penser la ou les responsabilités n'est pas sans conséquence sur le fait de la penser au singulier ou au pluriel.

Ainsi comme nous partons du constat de l'hétérogénéité des citoyens et citoyennes et des sociétés auxquelles ils et elles appartiennent, il ne peut plus être acceptable d'avoir un pseudo dialogue qui se fasse dans la difficulté des mobilités des citoyens et citoyennes, qui se fasse dans l'esprit de la pensée unique et de l'unanimité. Ce qui serait à l'encontre des égalités des chances et des opportunités à s'approprier par les un – e – s et les autres.

Ce qui découle du paragraphe précédent, il est perceptible que penser la responsabilité au singulier, à l'unicité et au modèle à trouver ou / et à suivre en Méditerranée en matière environnementale est voué à l'échec.

S'il y a une piste à suivre, dans ce champs de réflexion, pour la problématique ou les problématiques à aborder, il faut d'abord faire un état des lieux pour savoir en premier ce qu'il ne faut faire ou ce qu'il ne faut plus faire. Aux citoyens et citoyennes de penser, de construire et de s'approprier les actions qu'ils et elles considèrent de leurs responsabilités, devant les défis à relever qu'ils et elles auraient défini en tant que telles.

A cette production d'abord individuelle, puis collective puis globale en Méditerranée doit s'inscrire dans un processus de production et de construction des responsabilités des citoyens et citoyennes qui, formellement se traduit en actions, aujourd'hui et maintenant pour demain et durablement mais qui viendrait sans aucune ambiguïté d'hier de chaque citoyen et citoyenne que nous sommes.

Ces actions citoyennes exprimant les responsabilités se pensent en terme de stratégies de proximité, en réponse leurs besoins immédiat sans perdre de vue et au grand jamais les intérêts stratégiques comme condition sans équivoque pour un développement durable où la question environnementale est la pierre angulaire.



# UNE MÉDITERRANÉE TOURMENTÉE AU SEUIL DU NOUVEAU MILLENAIRE

Predrag Matvejević

Écrivain et membre du Conseil Consultatif de l'ACM.

Tout a été dit sur cette «mer première» devenue un détroit maritime, sur son unité et sa division, son homogénéité ou sa disparité. Nous savons depuis longtemps qu'elle n'est ni «une réalité en soi» ni une «constante» : l'ensemble méditerranéen est composé de plusieurs sous-ensembles qui défient ou réfutent certaines idées unificatrices.

Des conceptions historiques ou politiques se substituent aux conceptions sociales ou culturelles sans parvenir à coïncider ou à s'harmoniser. Les catégories de civilisation ou les matrices d'évolution, au nord et au sud, ne se laissent pas réduire aisément à des dénominateurs communs. Les approches tentées depuis la côte et celles venant de l'arrière-pays souvent s'excluent ou s'opposent les unes aux autres.

Percevoir la Méditerranée à partir de son seul passé reste une habitude tenace, tant sur le littoral que dans l'arrière-pays. Cet espace historique a été victime de toutes sortes d'historicismes. La «patrie des mythes» a souffert des mythologies qu'elle a elle-même engendrées ou que d'autres ont nourries. La tendance à confondre la représentation de la réalité avec cette réalité même se perpétue : l'image de la Méditerranée et la Méditerranée elle-même s'identifient rarement. Cette mer et son entourage possèdent une identité de l'être très forte et enracinée, mais son identité du faire est bien plus faible et souvent mal employée. La rétrospective continue à l'emporter sur la prospective. La réflexion elle-même reste prisonnière des stéréotypes.

Pour procéder à un examen critique de ces faits, il faut se délester au préalable d'un ballast encombrant, relevant du passé ou du présent. La Méditerranée a affronté la modernité avec du retard. Elle n'a pas connu la laïcité sur tous ses bords. Chacune des côtes connaît ses propres contradictions qui ne cessent de se refléter sur le reste du bassin ou sur d'autres espaces, parfois lointains. La réalisation d'une convivance (ce vieux terme me semble plus approprié que celui, plus ambigu, de convivialité) au sein des territoires multiethniques ou plurinationaux, là où se croisent et s'entremêlent des cultures variées et des reli-

gions diverses, connaît sous nos yeux un cruel échec : la Méditerranée a probablement mérité un meilleur destin.

L'image qu'elle offre est loin d'être rassurante. Sa côte nord présente un retard considérable par rapport au nord de l'Europe, sa côte sud par rapport à celle du nord. L'ensemble du bassin méditerranéen a peine à s'arrimer au continent, tant au nord qu'au sud. peut-on d'ailleurs considérer cette mer comme un véritable ensemble sans tenir compte des fractures qui la divisent, des conflits qui la déchirent : palestine, Liban, Chypre, Maghreb, Afrique du Nord, Balkans, ex-Yougoslavie etc.? Léonard a écrit dans un de ses Codes une observation bouleversante : « *a oriente a occidente in ogni punto è divisione* ». Cette idée étonne par son actualité.

L'union européenne s'accomplit sans trop de références à l'espace méditerranéen : une Europe coupée du «berceau de l'Europe». Les explications que l'on donne, banales ou répétitives, parviennent rarement à persuader ceux auxquels elles sont adressées. Ceux qui les formulent ne sont pas, eux non plus, convaincus de leur bien-fondé. Les grilles du Nord, à travers lesquelles on observe le présent ou l'avenir méditerranéens, concordent mal avec celles du Sud. La côte septentrionale de la mer Intérieure a une autre perception et une conscience différente de celle de la côte qui lui fait face. Les rives méditerranéennes n'ont peut-être en commun de nos jours que leur insatisfaction. La mer elle-même ressemble de plus en plus à une frontière s'étendant du Levant au ponant, détroit séparant l'Europe de l'Afrique et de l'Asie Mineure.

Les décisions concernant le sort de la Méditerranée sont très souvent prises en dehors d'elle, ou bien sans elle. Cela engendre tantôt des frustrations, tantôt des fantasmes. Les jubilatons devant le spectacle de notre mer se font de plus en plus retenues ou circonstancielles. Les nostalgies s'expriment à travers les arts et les lettres. Les fragmentations l'emportent sur les convergences. Un pessimisme résigné s'annonce depuis longtemps à l'horizon. Une sorte de «crépescularisme» a envahi une partie considérable de la poésie. Sisyphe devient le protagoniste de la sagesse.

Quoi qu'il en soit, les consciences méditerranéennes s'alarment et, de temps à autre, s'organisent. Leurs exigences ont suscité, au cours des dernières décennies, plusieurs plans, projets ou programmes : les Chartes d'Athènes, de Marseille, de Gênes, le plan de l'action pour la Méditerranée (paM) et le « plan Bleu » de Sophia-Antipolis projetant l'avenir de la Méditerranée « à l'horizon de l'an 2025 », les déclarations de Naples, Malte, Tunis, Split, Palma-de-Majorque, entre autres. Dix années se sont écoulées depuis la Conférence de Barcelone, considérée par les uns comme un dur échec par d'autres comme une demi-réussite et, quoi qu'il en soit, le « processus de Barcelone » ne semble pas avoir d'alternative.

Tous ces efforts, stimulés ou soutenus parfois par des commissions gouvernementales ou institutions internationales, n'ont abouti qu'à des résultats très limités. Ce genre de « discours prospectif » est en train de perdre toute crédibilité. On ne croit plus au programme qui ne contienne pas en lui-même les modalités opérationnelles de sa propre réalisation. Les États qui ont façade sur mer ne possèdent que des rudiments de politique maritime, méditerranéenne. Ils parviennent rarement à articuler et à concilier quelques prises de position particulières qui tiennent lieu d'une activité suivie et à long terme.

La Méditerranée se présente comme un état de choses, elle n'arrive pas à devenir un véritable projet. Sa côte nord apparaît occasionnellement dans des programmes européens, sa côte sud en est généralement absente. Après son expérience du colonialisme, cette dernière reste, sauf exception, réservée envers les politiques méditerranéennes dans leur ensemble. Les deux rives ont beaucoup plus d'importance sur les cartes qu'emploient les stratèges que sur celles que déploient les économistes.

Sur l'autre rive, le sable du Sahara envahit d'un siècle à l'autre, kilomètre par kilomètre, les terres environnantes. En maints endroits, il ne reste qu'une lisière cultivable, entre mer et désert. Or ce territoire est de plus en plus peuplé. Ses habitants sont jeunes en majeure partie, alors que ceux de la côte nord ont vieilli. Les hégémonies méditerranéennes se sont exercées à tour de rôle, les nouveaux États succédant aux anciens. Les tensions qui se créent le long de la côte africaine suscitent les inquiétudes du Sud et du Nord. Si l'arriération fait naître l'ignorance ou provoque l'indolence, l'abandon ou l'indifférence y contribuent considérablement.

Une déchirante alternative divise les esprits au Maghreb et au Machrek : moderniser l'islam ou islamiser la modernité. Ces deux démarches ne vont pas de pair : l'une semble exclure ou renier l'autre. Ainsi s'aggravent les relations réciproques et s'accumulent des malentendus. Les fermetures qui s'opèrent dans le bassin tout entier contredisent une naturelle tendance à l'interdépendance. La culture n'est pas en mesure de fournir un appui réel ou une aide satisfaisante. À un véritable dialogue se substituent, sur tout le pourtour, de vagues tractations : Nord-Sud, Est-Ouest, la boussole semble être détraquée. La mer Noire, notre voisine, est liée à la Méditerranée

et à certains de ses mythes : ancienne mer d'aventure et d'énigme, d'argonautes à la quête de la Toison d'or, Colchide et Tauride, ports d'escale et relais jalonnant les routes qui mènent au loin. L'Ukraine reste auprès de cette mer comme une plaine continentale, aussi féconde que mal exploitée, à laquelle l'histoire ou la géographie n'ont pas permis de trouver une vocation maritime. La Russie a dû se tourner vers d'autres mers, au nord plus qu'au sud. Elle cherche de nos jours, à nouveau, des corridors sur le pont-Euxin et la mer Intérieure. La mer Noire reste ainsi un golfe dans un golfe. Sur ses rives se profilent des failles qui marquent, à l'Est, un monde en détresse. restent tant d'autres mers dont chacune connaît ses propres litiges avec le littoral qui l'entoure : Ionienne, Égée, Tyrrhénienne ou Ligurienne, adriatique, celle des Baléares ou celle de Marmara, avec plusieurs autres encore. Tout port prétend posséder sa part de la mer, comme cela se faisait autrefois – or ces mêmes ports vivent à leur tour une des plus grandes crises de leur histoire.

À quoi sert de recenser, avec résignation ou exaspération, les atteintes que continue de subir la Méditerranée ? rien ne nous autorise non plus à les ignorer : dégradation de l'environnement, pollutions sordides, entreprises sauvages, mouvements démographiques mal maîtrisés, corruption au sens propre et au sens figuré, manque d'ordre et défaut de discipline, localismes, régionalismes, népotisme, bien d'autres « ismes » encore. La Méditerranée n'est cependant pas seule responsable d'un tel état de choses. Ses meilleures traditions – celles qui associaient l'art et l'art de vivre – s'y sont opposées sans arriver à s'imposer. Les notions de solidarité et d'échange, de cohésion et de « partenariat » (ce néologisme est devenu un passe-partout grâce surtout à la Conférence de Barcelone) doivent être soumises à un examen critique. La seule crainte d'une immigration venant de la côte du sud ne suffit pas pour déterminer une politique d'envergure. La Méditerranée existe-t-elle autrement que dans notre imaginaire ? – se demande-t-on au Sud comme au Nord, au ponant et au Levant. Et pourtant il existe des modes d'être et des manières de vivre communs et communicants, en dépit des scissions et des conflits.

Certains considèrent, au commencement et à la fin, les rives elles-mêmes, d'autres arrêtent leur regard sur les seules façades. Il en résulte parfois non seulement des visions ou des approches différentes, mais aussi des sensibilités ou des discours divers. Les divergences rhétoriques, stylistiques ou imaginaires provoquent parfois des divisions qui se nourrissent du mythe ou de la réalité.

Bien des définitions qui font partie de notre patrimoine sont sujettes à caution. Il n'existe pas qu'une culture méditerranéenne : il y en a plusieurs au sein d'une Méditerranée unique. Elles sont caractérisées par des traits à la fois semblables et différents, rarement unis et jamais identiques. Leurs similitudes sont dues à la proximité d'une mer commune et à la rencontre, sur ses bords, de nations et de formes d'expression voisines. Leurs différences sont marquées par des faits d'origine et d'histoire, de croyances et de coutumes, parfois irréciliables.

Ni les similitudes ni les différences n'y sont absolues ou constantes. Ce sont tantôt les premières, tantôt les dernières qui l'emportent.

Le reste est mythologie.

Élaborer une culture interméditerranéenne alternative – la mise en œuvre d'un tel projet que j'ai entendue dans le « Groupe des Sages » de la Commission européenne lorsque j'en étais membre, ne semble pas imminente. Partager une vision différenciée, c'est plus modeste, sans être toujours facile à réaliser. Les vieux cordages submergés que la poésie se propose de retrouver et de renouer, ont été souvent rompus ou arrachés, par l'ignorance ou l'intolérance.

Le vaste amphithéâtre de la Méditerranée a vu jouer longtemps le même répertoire, au point que les gestes ou les paroles de ses acteurs sont souvent connus ou prévisibles. Son génie a pourtant su, en dépit des circonstances peu encourageantes, réaffirmer sa créativité et renouveler sa fabulation. Il faut repenser les notions périmées de périphérie et de centre, les anciens rapports de distance et de proximité, les significations des coupures et des permanences, le sens des symétries face aux asymétries. Il ne suffit plus de considérer ces réalités uniquement sur une échelle de proportions : elles peuvent s'exprimer également en termes de valeurs. Les concepts euclidiens de la géométrie demandent à être abandonnés ou redéfinis. Certains modèles de rhétorique et de narration, de dialectique ou de politique – qui se présentent comme « fruits de la tradition et de l'esprit méditerranéens » – ont trop longtemps servi et semblent épuisés. Ils ne peuvent plus être d'un grand secours.

Je ne sais si de telles mises en garde peuvent aider à résister à ce pessimisme historique que j'ai indiqué au début de ce périple et qui ressemble, par moments, à l'angoisse des navigateurs du passé se dirigeant vers des rivages inconnus. pourra-t-on arrêter ou empêcher – et par quels moyens – les nouvelles « divisions » qui se créent « à chaque point », « de l'Orient à l'Occident » ? Ce sont là des questions qui restent sans réponses.

# UNIÓN POR EL MEDITERRÁNEO: UN NUEVO PARADIGMA ANCLADO EN EL ACERVO DE BARCELONA

Miguel Ángel Moratinos

Ex-Ministro de Asuntos Exteriores y de Cooperación. España.

El Mediterráneo, región marcada por una profunda asimetría económica, estructural y social, ha sido un área fecunda en foros, iniciativas y marcos de cooperación destinados a unir esfuerzos para afrontar estos importantes desafíos a los que debe enfrentarse.

Esfuerzos, todos ellos, que surgen del empuje de una creatividad procedente de un entorno geográfico cruzado por amplias diferencias socioeconómicas. Éstos fueron la creatividad y el dinamismo que empujaron a lanzar el Proceso de Barcelona en 1995, en un contexto que parecía propicio para la paz a escala regional. Este proceso suponía ya, en sentido estricto, un cambio de paradigma puesto que rompía con los postulados que definieron desde los años setenta las políticas de cooperación, y sustituía esa visión economicista por una aproximación mucho más amplia, al tiempo que proponía, por primera vez, una verdadera Asociación Euromediterránea que, de manera audaz, abordara los problemas mediterráneos en todas sus dimensiones y complejidades.

Comienza entonces a tomar forma un viejo sueño de muchos y se plantea aplicar un modelo de multilateralismo que contempla al Mediterráneo como una unidad regional en el marco no sólo económico, sino político, cultural y de sociedad civil. Una unidad que huye de la homogeneidad y respeta diferencias e identidades a partir de un documento político innovador y de plena vigencia hoy en día como lo es la Declaración de Barcelona de 1995.

Como iniciativa pionera, conviene subrayar que el Proceso de Barcelona ha permitido mantener un excepcional canal de diálogo político permanente en la región, además de proveer un marco notable para la cooperación regional en áreas tales como educación, comercio, industria o cultura, en las que la creatividad de la sociedad civil, a través de múltiples foros y plataformas, ha representado un papel esencial. En definitiva, fue un paradigma novedoso, como lo es ahora la Unión por el Mediterráneo.

**LA UNIÓN POR EL MEDITERRÁNEO:  
UNA NUEVA DIMENSIÓN  
INSTITUCIONAL ADAPTADA A LAS  
NECESIDADES DEL MEDITERRÁNEO**

Sin duda, la partida de nacimiento de la Unión por el Mediterráneo (UpM) tiene una fecha concreta: París, 13 julio de 2008. Durante la cumbre de jefes de Estado y de Gobierno de los 43 países que forman la UpM, se consensuaron los ejes de su arquitectura institucional, que fue ratificada en la Conferencia de Ministros de Exteriores de Marsella pocos meses después, en noviembre. Mientras la Declaración de París supuso el lanzamiento doctrinal de esta nueva fase en las relaciones euromediterráneas, la reunión ministerial de Marsella significó la puesta en práctica de los principios de esta novedosa arquitectura institucional.

Se tomaron muchas e importantes decisiones en París y Marsella; quizá la más visible fuera el cambio de nombre, que refleja precisamente este cambio de paradigma: hemos pasado de un «proceso» político a sentar las bases de una verdadera «unión», y de aquí la denominación Unión por el Mediterráneo, que refleja el consenso existente en que se ha dado un salto cualitativo –dentro de la continuidad– en la Asociación Euromediterránea. Otra importante apuesta de la Cumbre de Marsella fue una decidida vocación por la pluralidad: acordamos la participación de nuevos socios –Mónaco, Croacia, Montenegro, Bosnia y Herzegovina– e incorporamos a la Liga Árabe como observador con participación plena a todos los niveles.

Al mismo tiempo, y en un esfuerzo por reforzar la dimensión multilateral, acordamos la participación de los otros actores de las relaciones euromediterráneas. Se dotó de mayor protagonismo a la Asamblea Parlamentaria Euro-mediterránea (APEM), con objeto de que poco a poco adquiriera un papel más relevante en el proceso de toma de decisiones. Asimismo, se creó la Asamblea de Autoridades Locales y Regionales del Mediterráneo, un hecho muy relevante ya que muchas de las decisiones en el ámbito euromediterráneo deben ser puestas en marcha por entidades subestatales de índole local y regional.

Hemos pasado de un «proceso» político a sentar las bases de una verdadera «unión», y de aquí la denominación Unión por el Mediterráneo, que refleja el consenso existente en que se ha dado un salto cualitativo –dentro de la continuidad– en la Asociación Euromediterránea.

Esta pluralidad se vio reforzada por una decidida apuesta

por la coapropiación a través de un sistema de copresidencias bianual, que en este primer mandato ha recaído en Francia, por el lado norte, y en Egipto por el sur, un hecho innovador que viene a igualar, aún más en el plano institucional, ambas riberas.

Asimismo, se acordó el lanzamiento de un sistema de cumbres bianuales de jefes de Estado y de Gobierno y la segunda de ellas (tercera euromediterránea) tendrá lugar en 2010 bajo presidencia española de la UE.

El sistema de copresidencias no es la única innovación organizativa, sino que se creó una verdadera estructura institucional, dentro de la que destaca muy especialmente el Secretariado que está destinado a representar un papel clave y va a asentar en Barcelona.

Trabajamos con dedicación y muchas ganas para conseguirlo, porque la vocación de liderazgo de España en la Unión por el Mediterráneo es clara. Este logro de política exterior es un logro también de la acción coordinada entre el Gobierno de España, la Generalitat de Cataluña y el Ayuntamiento de Barcelona, todos ellos con aportaciones fundamentales dentro de su esfera de responsabilidad.

En la dimensión estrictamente política, ahora más que nunca hay que volver la vista a la Conferencia que hace menos de un año reunió en París a jefes de Estado y de Gobierno de 43 países y a los logros obtenidos posteriormente en Marsella, donde se alcanzó un acercamiento en las posturas entre árabes e israelíes. Allí, en Marsella, tan sólo un mes antes de que estallara la crisis de Gaza, se consiguió una fórmula de consenso y se superaron muchas diferencias.

Especialmente importante fue la presencia de Siria en la Cumbre de París que, como se ha visto, ha evolucionado hacia un proceso de normalización de su proyección exterior, o que desde Israel se aceptara que en la declaración final de Marsella se hiciera alusión a la «importancia de la iniciativa árabe de paz» como base para futuras negociaciones. Muchos consideramos histórico ese gesto, y fue verdaderamente estimulante ver cómo un delegado israelí tendía la mano de la paz a sus vecinos árabes y palestinos.

Sin embargo, debemos subrayar el difícil contexto político en el que nos encontramos en este año 2009 en la región mediterránea y que ha lastrado los inicios de esta nueva etapa: desde el entorno mediterráneo se recibieron con gran preocupación y un profundo desaliento las terribles noticias procedentes de Gaza aquel 27 de diciembre de 2008. Los ecos de Gaza se siguen escuchando y, como en todo conflicto de semejante magnitud, deben seguir haciéndolo por una cuestión principal, que la resonancia de su crudeza evite que vuelvan a repetirse. Sabemos que las sensibilidades están a flor de piel y que se hace difícil continuar con los esfuerzos de articulación institucional y de impulso de proyectos. Sin embargo, hay demasiado en juego. Y aunque el avance hacia una integración mediterránea se ha visto afectado por estos lamentables

acontecimientos, del pasado mes de marzo, sujetos a la formación de un Gobierno palestino de unidad nacional, un Gobierno que, además, sea capaz de direccionar los fondos de reconstrucción de Gaza. La reconciliación palestina no puede esperar, porque la perpetuación de sus diferencias aleja cada vez más la posibilidad de creación de un Estado palestino.

## EL PAPEL CENTRAL DEL SECRETARIADO PERMANENTE

No podía menos que referirme a uno de los principales éxitos de esta nueva fase, el Secretariado Permanente de la Unión por el Mediterráneo, impulsado a pesar de las dificultades anteriormente reseñadas.

Supone un éxito significativo haber dotado de una institución común con una vocación profundamente inclusiva a una región políticamente tan dividida.

El Secretariado Permanente nace precisamente de la necesidad contrastada de dotar a un partenariado de estas dimensiones de una institución común para impulsar y centralizar sus trabajos, para hacerlos concretos y visibles. Se trataba de una demanda ya existente en el seno de nuestro Partenariado, que recogió el presidente del Gobierno con ocasión de su intervención en la Cumbre del X Aniversario celebrada en Barcelona en 2005 y que ha cristalizado con la Unión por el Mediterráneo.

El Secretariado Permanente nace precisamente de la necesidad contrastada de dotar a un partenariado de estas dimensiones de una institución común para impulsar y centralizar sus trabajos, para hacerlos concretos y visibles

Nos congratulamos enormemente de haber logrado que Barcelona, verdadera capital euromediterránea, haya sido elegida sede de esta institución, pero ahora viene la labor más intensa, que es invertir el mayor de nuestros esfuerzos en garantizar su eficacia. Es una cuestión clave para el buen desarrollo de la UpM, ya que el éxito y la solidez de esta nueva fase de la Asociación Euromediterránea dependerán en un altísimo grado del arraigo y la solidez de su Secretariado.

Debemos esforzarnos por erigir un Secretariado representativo, cohesionado, proactivo, ejecutivo y transparente.

El Secretariado tiene la importante misión de hacer más visible la UpM para los ciudadanos mediante la propuesta y coordinación de proyectos concretos que beneficien sobre el terreno a las sociedades euromediterráneas. Todos, instituciones españolas –especialmente el ministerio que represento, pero no sólo éste, sino el resto de los ministerios vinculados a proyectos UpM, comunidades autónomas y entes locales– los estados miembros de la UE, los estados socios del sur, las sociedades civiles, los diferentes foros... deben caminar en la misma dirección. Todos deben otorgar un voto de confianza claro y mani-

fiesto en favor de este Secretariado, verdadera apuesta en pro de un Mediterráneo mucho más cohesionado.

En un contexto internacional como el actual, altamente mediatizado y en el que en demasiadas ocasiones se subrayan las diferencias en lugar de enfatizar aquello que nos une, no puedo menos que destacar la importancia simbólica de este Secretariado.

Desde su propia naturaleza jurídica como institución común –en una región profundamente dividida y enfrentada– a la propia pluralidad de su propia composición, ya que estará ubicado en Europa, con un secretario general originario de nuestros socios del sur, y con seis secretarios generales adjuntos, uno de ellos palestino y el otro israelí, trabajando codo con codo en la construcción de un futuro común.

## LA IMPORTANCIA DE LOS PROYECTOS Y SU RELACIÓN CON EL SECRETARIADO

En la Cumbre de París de junio de 2008 se aprobaron seis proyectos con los que despegará oficialmente la UpM. Son seis iniciativas de gran relevancia para el desarrollo en distintos ámbitos: Iniciativa Mediterránea de Desarrollo Empresarial, Plan Solar del Mediterráneo, desarrollo de autopistas del mar y autopistas terrestres, Universidad Euromediterránea, proyecto UpM de Protección Civil y el proyecto de descontaminación del Mediterráneo. Estos proyectos vienen a sumarse a aquellos impulsados por la Comisión Europea desde el año 1995 en el marco del Proceso de Barcelona y a aquellos desarrollados en el marco de la Política Europea de Vecindad y los Planes de Acción bilaterales.

El papel del Secretariado cobra una gran relevancia en relación con estas iniciativas. Este papel se debe evitar a toda costa que ésta se vea interrumpida, multiplicando nuestros esfuerzos en pro de la paz en este y otros foros.

Nuestro mensaje es claro y rotundo en las actuales circunstancias: comprendemos la sensibilidad árabe que se ha traducido en una suspensión de las reuniones de trabajo de la Unión por el Mediterráneo en prácticamente la mitad del primer semestre de 2009; sin embargo, consideramos que no es hora de cerrar puertas, sino más bien de mantener abiertas las que ya existen. Es por ello que el Gobierno de España ha llevado a cabo un importante esfuerzo en relación con la crisis de Gaza, proporcional a nuestro grado de implicación en la UpM: hemos comprometido más de 180 millones de euros para los próximos dos años para la reconstrucción en Palestina en el marco de la conferencia de Sharm El Sheikh trará en la identificación, búsqueda de financiación y seguimiento de proyectos euromediterráneos, que pueden provenir de todos los ámbitos, principalmente del sector privado, pero sin excluir a la sociedad civil o a las autoridades nacionales

o regionales. Es decir, los socios pueden elegir o proponer los proyectos más adecuados a sus intereses o necesidades concretas de desarrollo. Eso sí, todos deben ajustarse a unos parámetros comunes de promoción de la integración económica, la interconexión de infraestructuras y la cohesión social en la región euromediterránea.

España ha sido la impulsora, junto con Italia, de la Iniciativa Mediterránea de Desarrollo Empresarial. Se trata de un proyecto conjunto de apoyo a pequeñas y medianas empresas cuyo objetivo es fomentar la creación de empleo en los países socios mediterráneos, así como contribuir a la estabilidad social, la integración de las economías de las dos riberas del Mediterráneo y facilitar la transferencia de tecnología.

Esta iniciativa es aún si cabe más oportuna en el actual contexto de crisis, puesto que las PYMES y las microempresas constituyen el núcleo de vertebración económica y social de la región.

El Plan Solar del Mediterráneo es otro de los proyectos donde España puede realizar significativas aportaciones debido al liderazgo mundial de nuestra industria en materia de energías renovables. El Plan pretende fomentar la producción de energía solar en el Norte de África mediante el montaje de plantas termosolares, de tecnología europea, con lo que genera un beneficio en ambas riberas, en términos de importación de energía limpia, creación de empleo y transferencia de tecnología.

Por supuesto, todos estos proyectos se desarrollarán de forma paralela con los programas euromediterráneos que gestiona la Comisión desde 1995, enmarcados en cuatro capítulos del Partenariado, que son los de Política y seguridad; Económico y financiero; Sociocultural; y Libertad, seguridad y justicia.

## LA IMPORTANCIA DE LA DIMENSIÓN SOCIOCULTURAL: LA FUNDACIÓN ANNA LINDH

Merece una mención aparte la dimensión sociocultural y la educativa de la Unión por el Mediterráneo, esferas que suponen ambas un reto de primera magnitud en el Mediterráneo. En este contexto cobra particular relevancia la Fundación Anna Lindh para el diálogo entre las culturas (FAL), que en este año 2009 entra en su segundo período de actividad –finalizando la fase transitoria de ajuste de su estructura interna– y que se ha erigido como un punto focal de la Alianza de Civilizaciones en el Mediterráneo.

La Fundación Anna Lindh está afianzándose en su proyección como pilar de encuentro y como líder de opinión en las relaciones euromediterráneas, manteniendo puentes de diálogo abiertos. Entre todos dotamos a la Fundación de una proyección renovada y reforzada, en línea con los desafíos a los que se enfrenta la región euromediterránea, que tiene en las esferas educativas y del diálogo



sociocultural dos de sus mayores retos. La Fundación ha tenido un papel destacado en el encuentro del Grupo de Alto Nivel de la Alianza de Civilizaciones celebrado en Estambul el pasado mes de abril, y está afianzándose en su proyección como pilar de encuentro y como líder de opinión en las relaciones euromediterráneas, manteniendo puentes de diálogo abiertos incluso en las situaciones más adversas. Con la incorporación de nuevos miembros a la Unión por el Mediterráneo, la Fundación podrá extender su actividad a otras áreas geográficas aprovechando el nuevo programa trienal, en el que destaca la voluntad de la FAL de convertirse en una institución de referencia de la UpM actuando prioritariamente en una serie de campos, entre los que destacan ideas e ideologías, educación, producción cultural, medios de comunicación, religión, espiritualidad y valores, y ciudades y diversidad. Es importante subrayar también el lanzamiento del Observatorio de las tendencias interculturales, que tiene como objetivo principal mejorar las percepciones mutuas entre las dos riberas contribuyendo a que esta institución se erija como centro de observación, análisis y recomendación en el tercer capítulo de la Asociación Euromediterránea.

## LOS RETOS MEDITERRÁNEOS DE LA PRESIDENCIA ESPAÑOLA DE LA UE

España asumirá en el primer semestre de 2010 la presidencia de turno de la Unión Europea. Nos encontramos, pues, en este momento en plena elaboración de lo que serán nuestras prioridades para tal período en una región que ha sido, es y será una prioridad de nuestra política exterior. El año próximo será decisivo en la medida en que se celebrará la segunda Cumbre de la Unión por el Mediterráneo, que deberá dotar a la UpM de un plan de trabajo bianual tras expirar el que se aprobó en 2005 y en el que se escenificará la plena operatividad del Secretariado Permanente. Este programa de trabajo incluirá acciones en las cuatro áreas del antiguo Proceso de Barcelona (política y de seguridad; económico-comercial; sociocultural; justicia y emigración) y se nutrirá de las diferentes iniciativas adoptadas en las reuniones ministeriales sectoriales realizadas durante las últimas presidencias de la UE, en particular la presidencia sueca.

Tenemos una serie de retos en diferentes materias.

En relación con la creación de la Zona de Libre Comercio (ZLC), como es bien sabido, en 1995 se estableció el año 2010 como fecha «objetivo» para la creación de la Zona de Libre Comercio Euromed, uno de los pilares de nuestra Asociación Euromediterránea.

A pesar de que el año que viene no contaremos todavía con una zona de libre comercio completa, ni en cobertura sectorial, ni en términos geográficos, sí que probablemente contaremos con una red finalizada de Acuerdos de Asociación con la inclusión de Siria, que contribuirán a nuestra aspiración de reforzar el comercio norte-sur y elaborar la puesta en práctica de nuevos y más poten-

tes Acuerdos de Asociación. Todo ello con el objetivo de sentar las bases para una relación equilibrada sur-sur. Bajo la presidencia española podrán a buen seguro impulsarse la Hoja de Ruta de Comercio 2010 y el posible lanzamiento de una nueva agenda futura (Hoja de Ruta más allá de 2010), reforzando en todo caso los avances logrados en esta materia.

En el capítulo sociocultural incorporaremos como prioridades horizontales retos de primer orden de la región euromediterránea, en particular cultura, papel de la mujer en la sociedad, educación e investigación, trabajo y seguridad social. Además, tal y como expuso el presidente del Gobierno el pasado mes de junio en su intervención sobre las grandes líneas de política exterior española, hemos iniciado los trabajos para que en 2010 puedan adoptarse sendas cartas euromediterráneas de Seguridad Alimentaria y Educación.

Finalmente, la Cumbre proveerá una magnífica oportunidad para analizar el estado en que se encuentra la puesta en marcha del Secretariado y la implementación de los proyectos que impulsamos dos años antes en la Cumbre de París, fomentando su desarrollo mediante estudios de viabilidad, acuerdos con los países participantes e incrementando su respaldo financiero y presentando, eventualmente, nuevas iniciativas.

## CONCLUSIÓN: UN NUEVO PARADIGMA ANCLADO EN EL ACERVO DE BARCELONA

Como conclusión, y haciendo de nuevo referencia al título de este monográfico sobre el Mediterráneo, la Unión por el Mediterráneo nace como un nuevo paradigma para reforzar las relaciones euromediterráneas, con una nueva dimensión institucional y práctica, tras el lanzamiento del Secretariado y de proyectos innovadores en seis áreas estratégicas.

Esta nueva fase de relaciones entre ambas riberas no está exenta de complejidad y su ritmo de marcha puede ser lento, en una coyuntura regional particularmente difícil, tanto en lo político como en lo económico.

Pero es precisamente la fuerza del consenso y de la coapropiación lo que permitirá sortear las dificultades y tratar en profundidad aquellos temas que son de interés para ambas riberas. Consenso, coapropiación y multilateralismo son todas ellas palabras que remiten a la Unión por el Mediterráneo. Es cuestión de ponernos manos a la obra, para definir una agenda de desafíos y prioridades comunes, que nos permitan aunar fuerzas y definir una agenda común para los próximos años que responda a las demandas y prioridades de las sociedades euromediterráneas.





V.

CHARTE CONSTITUTIVE  
*CARTA DE CONSTITUCIÓN*

CONSEIL CONSULTATIF  
*CONSEJO CONSULTIVO*

# CHARTRE CONSTITUTIVE

## Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée : Vers une Communauté Méditerranéenne des Peuples

# CARTA DE CONSTITUCIÓN

## Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo: Hacia una Comunidad Mediterránea de Pueblos

31 mai 2009

### 1. PRÉAMBULE

Depuis 2008, un groupe de citoyens et de citoyennes de la Méditerranée se sont engagés à participer activement à l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour ce faire, ils ont inauguré le processus de construction d'une Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée. Dans cette première étape, ils ont élaboré un texte fondateur, base de la présente charte constitutive.

Ce processus est fondé sur des valeurs démocratiques de liberté, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Il ambitionne de avo-riser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune, par la mise en oeuvre de rencontres perma-nentes disposant de méthodes et d'outils novateurs.

Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose néanmoins tout entière sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerra-née n'est pas une entreprise réservée à un petit nombre de personnes, à un cercle d'initiés. Au contraire, la dé-

31 de mayo 2009

### 1. PREAMBULO.

Desde 2008, un grupo de ciudadanos y ciudadanas del Mediterráneo se han comprometido a participar activa-mente en la emergencia de una comunidad mediterránea de pueblos. Para ello iniciaron un proceso de construc-ción de una Asamblea de ciudadanos y ciudadanas del Mediterráneo. En esta primera etapa elaboraron un texto fundador, base de la actual carta constitutiva.

El presente proceso se fundamenta en los valores de-mocráticos de libertad, de paz, de respeto a diversidad cultural y de responsabilidad medioambiental. Tiene por ambición favorecer la emergencia de la palabra y la ac-ción ciudadana común a través de la organización de encuentros permanentes y de métodos e instrumentos innovadores.

Esta iniciativa, que nace como complementaria a otras experiencias existentes, se basa completamente en una constatación: es fundamentalmente a través de la acción y la implicación de los ciudadanos y ciudadanas que una "comunidad de destino" solidaire y positiva podrá crearse en el seno del espacio mediterráneo.

La Asamblea de ciudadanos y ciudadanas del Mediterrá-neo no es una empresa reservada a un pequeño número de personas o a un círculo de iniciados. Por el contrario,

marche d'ensemble nécessite de rassembler au mieux, de recueillir l'adhésion d'un grand nombre et d'une grande variété de personnes.

Les constats partagés malgré la complexité de la réalité méditerranéenne, nous, Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, avons tout de même tenu à dresser collectivement un ensemble de constats généraux, qui font l'objet d'un consensus fort entre nous.

- Si son unité et son existence politique ne sont pas encore prouvées, la région méditerranéenne est de fait une réalité historique, humaine, commerciale, culturelle, sociale et environnementale. Cette réalité n'est pas sans importance, elle mérite d'être rappelée et mise en avant. En effet, cette réalité a été perdue de vue, notamment après la Seconde Guerre mondiale, du fait de la mise en place d'un axe transatlantique fort et de la construction de l'Union européenne au Nord de la Méditerranée, ainsi que l'intégration dans cette Union de plusieurs pays de la rive Nord-Est. Ces intégrations régionales ou politiques ont pu détourner durablement des pays riverains de l'ensemble méditerranéen.
- L'échec des tentatives de construction de certaines entités au Sud et à l'Est de la Méditerranée est aujourd'hui flagrant.
- Il existe une forte contradiction entre la libre circulation de flux de marchandises et de capitaux, et les restrictions imposées à la circulation des personnes.
- L'apparition de tensions entre des mondes de tradition religieuse différente est une réalité inquiétante.
- Les pays de la région balkanique, eux, connaissent des difficultés dues à la transition économique et politique, à des conflits ethniques et de minorités, subissent ou refusent l'isolement. Il est impossible de savoir exactement comment – pour ces pays comme pour tous ceux du pourtour méditerranéen – sera acceptée et vécue par les Citoyens et Citoyennes la double appartenance, à l'Europe d'un côté, à la Méditerranée de l'autre.
- Enfin, comment ne pas remarquer que les relations existantes entre les différents pays riverains sont diversement développées, souvent basées sur une logique bilatérale, rarement multilatérale ?

Nous sommes conscients que l'enjeu d'une approche méditerranéenne dans ces conditions est complexe, peut-être difficile. Néanmoins, nous sommes convaincus qu'elle est absolument indispensable.

#### Défi principal et axes stratégiques.

Le défi majeur est celui de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour y répondre, il s'agit avant tout d'identifier quelques grands axes stratégiques.

la dinámica de conjunto necesita unir y recoger la adhesión de un gran número y variedad de personas.

El análisis compartido de los hechos a pesar de la complejidad de la realidad mediterránea, nosotros ciudadanos y ciudadanas del Mediterráneo hemos construido colectivamente un conjunto de constataciones generales que son objeto de un fuerte consenso entre nosotros.

- A pesar de que su unidad y su existencia política no están todavía probadas, la región mediterránea es de hecho una realidad histórica, humana, comercial, cultural, social y medioambiental. Esta realidad no se puede minusvalorar, debe ser recordada y subrayada. Es cierto que esta visión de unidad se ha perdido de vista fundamentalmente tras la segunda guerra mundial y debido a la creación de un fuerte eje trasatlántico, de la construcción de la Unión Europea en el norte del Mediterráneo y de la integración en esta Unión de diversos países de la ribera noreste. Estas integraciones regionales o políticas han podido desviar de manera sostenible a los países de la cuenca del conjunto mediterráneo.
- El fracaso de las iniciativas de construcción de ciertas entidades en el sur y en el este del Mediterráneo es hoy en día flagrante.
- Existe una fuerte contradicción entre la libre circulación de flujos de mercancías y de capitales y las restricciones impuestas a la circulación de personas.
- La aparición de tensiones entre los mundos de tradición religiosa diferente es una realidad inquietante.
- Los países balcánicos viven dificultades debidas a la transición económica y política, a conflictos étnicos y de minorías, padecen y rechazan el aislamiento. Es imposible saber exactamente cómo, tanto para estos países como para todos los de la cuenca mediterránea, será aceptada y vivida por parte de los ciudadanos y ciudadanas la doble pertenencia, a Europa de un lado y al Mediterráneo del otro.
- Por último, ¿cómo no destacar que las relaciones existentes entre los diferentes países de la cuenca están diversamente desarrolladas y se basan en lógicas bilaterales y raramente multilaterales?

Somos conscientes del desafío desde una perspectiva mediterránea en estas condiciones es complejo e incluso difícil. A pesar de ello estamos convencidos de que es absolutamente indispensable.

#### Desafíos principales y ejes estratégicos.

El mayor desafío es el de la construcción de una comunidad mediterránea de pueblos. Con el objetivo de dar respuesta a este desafío, hemos identificados los siguientes grandes ejes estratégicos.

Nous pensons qu'il est nécessaire aujourd'hui :

- d'agir en vue d'une gouvernance concertée, partagée, adaptée à l'espace méditerranéen. Il ne s'agit évidemment pas d'imposer un modèle unique de gouvernance, préexistant et inadapté qui serait imposé à un ensemble méditerranéen. Il est nécessaire que toutes les composantes des sociétés méditerranéennes participent à définir et concevoir un modèle de fonctionnement qui soit à la fois respectueux des spécificités de chacun tout en permettant la réflexion et l'action commune ;
- D'oeuvrer pour le désenclavement des pays qui sont encore trop enfermés dans leurs frontières nationales ou exclus pour des raisons économiques et politiques – en particulier au sud et à l'est de la méditerranée ;
- De contribuer au dépassement des craintes mutuelles pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à l'ensemble méditerranéen.

La mise en oeuvre de ces changements ne pourra intervenir de manière durable et concertée sans que les Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée se mobilisent pour être entendus et contribuent librement à l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune. Notre démarche tient compte, bien entendu, des initiatives de diverses natures<sup>1</sup> portées par plusieurs institutions étatiques, parlementaires et non gouvernementales, soucieuses de créer un espace durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée.

## 2. LES OBJECTIFS

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée souhaite dès à présent tendre vers les objectifs suivants :

- Contribuer à la construction d'un espace méditerranéen durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée entre les peuples. Sur la base de la question « *quelle méditerranée voulons-nous ?* », Nous prétendons promouvoir l'intervention citoyenne au sein d'une nouvelle construction politique, économique et sociale pour le bassin méditerranéen ;
- Participer à l'émergence de nouvelles gouvernances réellement concertées et partagées dans l'espace méditerranéen ;
- Agir en faveur de l'intégration économique et politique dans le cadre régional, permettant ainsi à certains peuples de sortir de leur enfermement ;
- Oeuvrer au dépassement des craintes mutuelles pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à une communauté méditerranéenne des peuples ;
- Contribuer au dialogue de sociétés à sociétés.

Pensamos que hoy en día es necesario:

- Actuar con vistas a una gobernanza concertada, compartida y adaptada al espacio mediterráneo. No se trata evidentemente de imponer un modelo único de gobernanza preexistente e inadaptado que se impondría al conjunto mediterráneo. Es necesario que todos los componentes de las sociedades del mediterráneo participen en la definición y concepción de un modelo de funcionamiento que sea respetuoso con las especificidades de cada uno, permitiendo paralelamente la acción y la reflexión común.
- Favorecer la apertura de países que están muy enclavados en sus fronteras nacionales o excluidos por razones económicas y políticas, particularmente en el sur y en el este del Mediterráneo.
- Contribuir a la superación de los temores mutuos y dar un sentido humano, político, cultural, medioambiental y económico al conjunto mediterráneo.

La puesta en funcionamiento de estos cambios no podrá intervenir de manera sostenible y concertada si que los Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo se movilicen para ser entendidos y contribuyan libremente a la emergencia de una palabra y una acción ciudadana común. Nuestra dinámica tiene en cuenta las iniciativas de diversa naturaleza llevadas a cabo por diferentes instituciones estatales, parlamentarias y no gubernamentales, preocupadas de crear un espacio duradero de paz, desarrollo, solidaridad y prosperidad compartida.

## 2. LOS OBJETIVOS

La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo parte y tiende a la consecución de los siguientes objetivos:

- Contribuir a la construcción de un espacio duradero de paz, de desarrollo, de solidaridad y de prosperidad compartida entre los pueblos. Sobre la base de la pregunta "*¿Qué mediterráneo queremos?*" pretendemos promover la intervención ciudadana en el seno de una nueva construcción política, económica y social para la cuenca mediterránea.
- Participar en la emergencia de nuevos modelos de gobernanza en el espacio mediterráneo realmente concertadas y compartidas.
- Favorecer la integración económica y política en el marco regional, permitiendo a ciertos pueblos salir de su encerramiento.
- Trabajar por la superación de los temores mutuos y dar un sentido humano, político, cultural, medioambiental y económico a una comunidad mediterránea de pueblos.
- Contribuir al dialogo entre las sociedades.

### 3. NATURE ET PRINCIPES

Une Assemblée de citoyens et citoyennes est un processus d'action et d'intelligence collective (d'où la notion d'assemblée) dépassant le cadre de l'expertise traditionnelle (d'où la notion de citoyens) visant à produire des propositions et des éléments de consensus nouveaux.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée est conçue comme un espace de dialogue permanent entre les sociétés – avec toutes leurs composantes – du bassin méditerranéen. Il s'agit d'un processus à long terme qui rassemble les différents acteurs de la société – mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche, etc.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée se propose d'aider à refonder une citoyenneté renouvelée, basée sur la responsabilité, le dialogue et le partage.

Une Assemblée de citoyens et citoyennes s'inspire de trois principes :

- Elle permet avant tout d'identifier les mutations majeures et les défis qui nous attendent ;
- Elle vise à construire des perspectives communes en prenant en compte la diversité géographique et socio-professionnelle des situations et des points de vue ;
- Elle fonde la démocratie sur l'identification des valeurs, intérêts, défis et engagements communs, véritable ciment de la communauté – et socle du « vivre ensemble ».

L'assemblée des citoyens et citoyennes de la méditerranée n'a pas de statut juridique, c'est en effet avant tout un processus, non pas une institution. Elle est à la fois :

- Une aventure partagée ;
- Une vision, celle d'une communauté méditerranéenne à construire ;
- Une volonté : sortir de l'impuissance pour comprendre et influencer, par la mise en commun des efforts, des réalités dont l'échelle et la complexité dépassent chacun d'entre nous au niveau individuel ;
- Un espace de mutualisation des initiatives, des réflexions et des apprentissages.

### 4. VALEURS COMMUNES

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (A.C.M.) s'inscrit dans une vision humaniste et progressiste de l'évolution historique de l'ensemble méditerranéen et de la planète toute entière. Cette vision est

### 3. NATURALEZA Y PRINCIPIOS

Una Asamblea de ciudadanos y ciudadanas es un proceso de acción e inteligencia colectiva que va más allá de la experiencia tradicional y trata de producir elementos de consenso y propuesta novedosos.

La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo es concebida como un espacio de diálogo permanente entre las sociedades – con todas sus componentes de la cuenca mediterránea. Se trata de un proceso a largo plazo que reúne a los diferentes actores de la sociedad (movimientos ciudadanos, instituciones públicas y privadas, empresas, asociaciones, sindicatos, expertos, universidades, centros de investigación, etc.).

La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo se propone ayudar a fundar una ciudadanía renovada, basada en la responsabilidad, el diálogo y el compartir.

Una Asamblea de ciudadanos y ciudadanas se inspira en tres principios:

- Permite identificar las grandes mutaciones y desafíos del futuro.
- Espera construir perspectivas comunes tomando en cuenta la diversidad geográfica y socioprofesional de situaciones y puntos de vista.
- Funda la democracia en la identificación de valores, intereses, desafíos y compromisos comunes, verdadero cemento de la comunidad y base del "vivir juntos".

La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo no tiene un estatuto jurídico, es efectiva y fundamentalmente un proceso y no una institución. Ella es al mismo tiempo:

- Una aventura compartida
- Una visión, aquella de una ciudadanía mediterránea en construcción
- Una voluntad: salir de la impotencia para comprender e influir, a través de la puesta en común de esfuerzos y realidades en los que la escala y la complejidad nos superan a nivel individual.
- Un espacio donde poder compartir iniciativas, reflexiones y aprendizajes.

### 4. VALORES COMUNES

La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo (ACM) se inscribe en una visión humanista y progresista de la evolución histórica del conjunto mediterráneo y de la totalidad del planeta. Esta visión está basada en valores democráticos, de libertad, de solidaridad, de paz, de respeto de la diversidad cultural y de la responsabili-

basée sur des valeurs démocratiques, de liberté, de solidarité, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Cet espace ne pourra pas accueillir des personnes porteuses d'idées contraires à ces principes et valeurs communes :

- L'A.C.M. est pluraliste tant par l'identité et la nature des acteurs invités à dialoguer, que par les options philosophiques, politiques ou religieuses qu'ils représentent ;
- L'A.C.M. privilégie une éthique de la diversité et de l'unité. Chacun est prêt à reconnaître à l'autre sa particularité. Mais, ensemble, les participants cherchent à construire une gestion durable et solidaire des défis communs de l'humanité ;
- L'analyse du passé ne vise jamais à porter des jugements sur les personnes ou sur les civilisations mais à dégager des perspectives d'avenir ;
- L'A.C.M. ne se substitue pas aux multiples dispositifs de coopération préexistants. Chacun à sa raison d'être. L'acm veut être un espace de dialogue propice à l'émergence de nouvelles coopérations qui trouveraient à leur tour leurs modalités propres de mise en oeuvre, sans que l'A.C.M. ait vocation à en être le support ;
- L'A.C.M. ne vise pas à construire des coalitions en opposition à des tiers. Au contraire, elle a le désir que les échanges qu'elle fait naître soient aussi utiles à d'autres dialogues interrégionaux ou mondiaux ;
- L'A.C.M. se base sur le principe de citoyenneté : nous devons apprendre à nous considérer et à considérer tous les êtres humains comme les membres à part entière de l'immense communauté humaine.

Dans le cadre de l'A.C.M., les participants interviennent à titre personnel. L'A.C.M. n'est pas le lieu d'expression du point de vue des institutions : d'autres espaces existent pour les négociations interinstitutionnelles. Lorsque la liberté de parole est incompatible avec l'exercice de la responsabilité institutionnelle, l'A.C.M. privilégiera des acteurs qui disposent d'une expérience sans que leurs responsabilités actuelles les soumettent au devoir de réserve. Les participants à l'A.C.M. s'engagent à :

- Faire de l'A.C.M. un espace ouvert, tolérant et accueillant ;
- Faire vivre l'A.C.M. en la faisant connaître et en assurant sa promotion dans leurs entourages et milieux respectifs ;
- Partager leur expérience et entretenir des liens privilégiés avec les autres participants ;
- Respecter les dispositifs de travail adoptés en commun ;
- Accepter que leur participation à l'A.C.M. soit publique.

dad medioambiental. Este espacio no podrá acoger personas portadoras de ideas contrarias a estos principios y valores comunes:

- La ACM es plural tanto por la identidad y la naturaleza de los actores invitados a dialogar como por las opciones filosóficas, políticas o religiosas que representan.
- La ACM privilegia una ética de diversidad y unidad. Cada uno está dispuesto a reconocer su particularidad pero en conjunto, los participantes buscan la construcción de una gestión sostenible y solidaria de desafíos comunes de la humanidad.
- El análisis del pasado no busca jamás juzgar personas o civilizaciones sino extraer perspectivas de futuro.
- La ACM no sustituye a los múltiples dispositivos de cooperación preexistentes. Cada uno tiene su razón de ser. La ACM quiere ser un espacio de diálogo que propicie la emergencia de nuevas cooperaciones que encontrarían a su alrededor modalidades propias de puesta en práctica sin que la ACM tenga por vocación ser el soporte.
- La ACM no persigue construir coaliciones frente a terceros. En oposición, desea que los intercambios que promueve sean útiles para otros diálogos interregionales o mundiales.
- La ACM se basa sobre el principio de ciudadanía: debemos aprender a considerarnos y a considerar a todos los seres humanos como miembros plenos de la inmensa comunidad humana.

En el marco de la ACM los participantes intervienen a título personal. La ACM no es un lugar de expresión del punto de vista de las instituciones pues existen otros espacios para las negociaciones institucionales. Dado que la libertad de palabra es incompatible con el ejercicio de la responsabilidad institucional, la ACM privilegiará a los actores que dispongan de una experiencia sin que sus actuales responsables los sometan a un deber de reserva. Los participantes del ACM se comprometen a:

- Hacer del ACM un espacio abierto, tolerante y acogedor.
- Animar la ACM dándola a conocer y garantizando su promoción en los entornos y medios respectivos.
- Compartir su experiencia y mantener vínculos privilegiados con el resto de participantes.
- Respetar los dispositivos de trabajo adoptados en común.
- Aceptar que su participación en la ACM sea pública.



## 5. LE DISPOSITIF DE TRAVAIL

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée a pour ambition de dresser tout d'abord des constats communs, de définir une vision et des perspectives collectives face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans un second temps, il s'agira de mettre en dialogue les perspectives des uns et des autres pour faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes – qui pourront servir, entre autres, à orienter l'action politique et publique. Conformément à notre vision de ce qui constitue une société, les participants à ces rencontres seront issus d'un maximum de milieux sociaux, professionnels et culturels du bassin méditerranéen.

### La Coordination méditerranéenne

Cet organe est formé par des organisations de la société civile à but non lucratif qui mettent à disposition de l'initiative les ressources humaines et matériels nécessaires et qui ont une capacité certaine à mobiliser des financements. Il est responsable du développement, du suivi de l'initiative, de la coordination politique et exécutive.

Les membres de la Coordination méditerranéenne sont soumis au respect de l'esprit et de l'éthique de la présente Charte constitutive. Ils veillent à ce que celle-ci soit respectée par tous les participants. En cas de divergence persistante entre protagonistes ou participants à l'A.C.M. quant au respect de la Charte constitutive, la Coordination méditerranéenne joue un rôle d'arbitrage – avec l'appui du Conseil si nécessaire.

Le système d'information de l'A.C.M. doit assurer la transparence de l'activité de la Coordination méditerranéenne.

La Coordination méditerranéenne a la responsabilité de la recherche de financements, de la qualité et de la transparence de la gestion.

La Coordination méditerranéenne peut s'élargir géographiquement en fonction de ses besoins et du développement de ses activités.

### Le Conseil

Un Conseil consultatif a été mis en place pour promouvoir cette démarche. Ses membres sont identifiés par la Coordination méditerranéenne. Le nombre de membres n'est pas limité. Le Conseil se réunit à la demande de la Coordination méditerranéenne, qui peut faire appel à la totalité ou à une partie des membres, en fonction des thématiques à aborder.

## 5. EL DISPOSITIVO DE TRABAJO

La Asamblea de ciudadanos y ciudadanas del Mediterraneo.

La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadana del Mediterraneo tiene por ambición alzar análisis comunes y definir una visión y unas perspectivas colectivas frente a los desafíos del siglo XXI.

En una segunda etapa, se tratará de construir diálogos entre las diferentes perspectivas al objeto de emerger prioridades, estrategias comunes y propuestas concretas que podrán servir para orientar la acción política y pública. Conforme a nuestra visión de lo que constituye una sociedad, los participantes en estos encuentros surgirán de medios sociales, profesionales y culturales diversos y siempre en el marco de la cuenca mediterránea.

### La coordinación mediterránea

Este órgano está formado por organizaciones de la sociedad civil sin ánimo de lucro que ponen a disposición de la iniciativa los recursos humanos y materiales necesarios y que tienen una capacidad comprobada de movilización de recursos económicos. Este es responsable del desarrollo y del seguimiento de la iniciativa así como de su coordinación política y ejecutiva.

Los miembros de la Coordinación mediterráneo están sujetos al respeto del espíritu y la ética de la presente carta constitutiva. También velan por que sea respetada por todos los participantes. En caso de divergencia persistente entre protagonistas o participantes de la ACM en lo que al respeto de la carta constitutiva se refiere, la Coordinación mediterránea ejercerá un rol de arbitraje con el apoyo del Consejo si se considerara conveniente.

El sistema de información de la ACM debe asegurar la transparencia de la actividad de la Coordinación mediterránea.

La Coordinación mediterránea tiene la responsabilidad de la búsqueda de financiación, de la calidad y la transparencia en la gestión.

La Coordinación mediterránea puede ampliarse geográficamente en función de sus necesidades y del desarrollo de sus actividades.

### El Consejo

Un Consejo consultivo se ha creado para promocionar la iniciativa. Sus miembros son identificados por la Coordinación mediterránea. En número de miembros no está limitado. El Consejo es convocado por la Coordinación mediterránea, que puede convocar a la totalidad o a una parte de sus miembros en función de las temáticas a abordar.

Il est formé par des personnes bénévoles venant de la région méditerranéenne. Les membres sont choisis en vertu de :

- Leur capacité de mobilisation au niveau local ou régional ;
- Leur capacité d'expertise ;
- Leur visibilité publique ;
- Leur capacité à jouer un rôle de facilitateur, autant avec les citoyens qu'avec les institutions.

Les membres du Conseil ont pour rôle :

- D'aider la coordination méditerranéenne à porter le projet politiquement ;
- De répondre aux consultations lancées par la coordination méditerranéenne ;
- D'appuyer la coordination méditerranéenne pour mieux définir ses choix stratégiques ;
- De contribuer à la rédaction de textes de réflexion stratégique dans les domaines politiques, sociaux, culturels et environnementaux ;
- D'aider à la coordination méditerranéenne à évaluer les travaux de l'initiative ;
- De répondre aux sollicitations de la coordination méditerranéenne dans le cadre de résolution d'éventuels conflits entre protagonistes ou participants ;
- D'aider à l'évaluation de la mise en place des cercles locaux (voir ci-après).

Les Cercles locaux de citoyens et citoyennes de la Méditerranée

La présente initiative vise aussi à promouvoir et à créer des Cercles locaux de citoyens et citoyennes de la Méditerranée dans les différents pays du bassin.

Conçus comme des espaces de dialogue permanent et ouverts entre citoyens, ils s'organisent à partir de confrontations d'idées (ateliers, table rondes), de l'élaboration collective et d'évaluation de propositions en vue de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Tout citoyen et toute citoyenne peut participer à ces Cercles à la condition qu'il ou elle soit d'accord avec les principes de la présente Charte constitutive et s'engage à la respecter.

Les Cercles des citoyens sont par nature informels, sauf quand le contexte politique d'un pays ne le permet pas; dans ce cas, la Coordination méditerranéenne leur

El Consejo está formado por personas voluntarias procedentes de la región mediterránea. Los miembros son elegidos en función de:

- Su capacidad de movilización a nivel local o regional.
- Su experiencia y especialización.
- Su visibilidad pública.
- Su capacidad para jugar un rol de facilitador tanto con los ciudadanos como con las instituciones.

Los miembros del Consejo tienen por rol:

- Ayudar a la Coordinación mediterránea a animar políticamente el proceso.
- Responder a las consultas lanzadas por la Coordinación mediterránea.
- Apoyar a la Coordinación mediterránea a definir sus elecciones estratégicas.
- Contribuir a la redacción de textos de reflexión estratégica en los campos político, social, económico y medioambiental.
- Ayudar a la Coordinación mediterránea a evaluar los trabajos de la iniciativa.
- Responder a las solicitudes de la Coordinación mediterránea en el marco de la resolución de eventuales conflictos entre protagonistas y participantes.
- Ayudar a la evaluación de la creación de Círculos locales de ciudadanos.

Los Círculos locales de ciudadanos y ciudadanas del Mediterráneo

La presente iniciativa tiene también por objetivo la creación y promoción de Círculos locales de ciudadanos y ciudadanas del Mediterráneo en los diferentes países de la cuenca. Concebidos como espacios de diálogo permanente y abierto entre ciudadanos, se organizan a partir de la confrontación de ideas (talleres, mesas redondas), de la elaboración colectiva y de la evaluación de propuestas con vistas a contribuir a la emergencia de nuevas políticas económicas, sociales, culturales y medioambientales.

Cualquier ciudadano y ciudadana puede participar en estos Círculos con la condición de que acepte los principios de la presente Carta constitutiva y se comprometa a respetarlos.

Los Círculos de ciudadanos son por naturaleza informales salvo cuando el contexto político de un país no lo permita. En este caso, la Coordinación mediterránea le transmitirá un modelo de estatutos que podrá ser uti-



transmet un modèle de Statuts qu'ils peuvent utiliser. L'existence d'un Cercle est subordonnée à sa reconnaissance formelle par la Coordination méditerranéenne.

Chaque Cercle désigne une personne référente, qui est en charge du lien et de l'articulation avec la Coordination méditerranéenne et avec les autres Cercles.

### Les méthodes

La décentralisation tant géographique qu'institutionnelle de l'initiative et de ses activités suppose de disposer d'outils professionnels et performants de collaboration.

Soucieux d'outiller au mieux toutes les phases de l'Assemblée, la Coordination méditerranéenne s'est dotée :

- D'un centre de ressources et d'un système d'information;
- D'un outil innovant permettant de réaliser des synthèses respectueuses de la parole de chacun.

L'ensemble du processus de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de Méditerranée repose en partie sur des outils et des méthodes collaboratives. Ces outils, que nous adapterons à nos besoins, seront considérés comme un élément essentiel de notre démarche.

lizado. La existencia de un Círculo esta subordinada al reconocimiento formal por parte de la Coordinación mediterránea.

Cada Círculo designa una persona referente que es la responsable de la articulación con la Coordinación mediterránea y con el resto de círculos.

### Los métodos

La descentralización tanto geográfica como institucional de la iniciativa y de sus actividades nos obliga a disponer de instrumentos de colaboración profesionales y eficientes. Con el objetivo de brindar los mejores instrumentos para todas las fases de la Asamblea, la Coordinación se ha dotado de:

- Un centro de recursos on-line y de un sistema de información.
- De un método innovador que permite realizar síntesis respetuosas de la palabra de cada participante.

El conjunto de procesos de la Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo reposa en parte sobre instrumentos y métodos participativos. Estos instrumentos, que adaptaremos a las necesidades, serán considerados como un elemento esencial de nuestra iniciativa.

# CONSEIL CONSULTATIF CONSEJO CONSULTIVO

**Paul BALTA** (France)

Journaliste et écrivain spécialisé en moyen orient et Méditerranée.

**Robert BRET** (France)

Ancien sénateur des Bouches-du-Rhône.

**Adrian CIVICI** (Albanie)

Économiste. Recteur de l'Université Européenne de Tirana.

**François COURBE** (France)

Syndicaliste à la CGT

**Touria EL OUMRI** (Maroc)

Activiste féministe. Présidente de l'Association Épanouissement Féminin.

**Vicent GARCÉS** (Espagne)

Membre du conseil d'administration du CERAI (Centre d'Etudes Rurales et d'Agriculture Internationale). Ex-député européen.

**Martí GRAU I SEGÚ** (Espagne)

Ex-député européen membre de l'APEM (l'Assemblée Parlementaire Euro-Méditerranéenne). Professeur à l'Indiana University (Etats-Unis).

**Dimitri GOUSSIOS** (Grèce)

Chercheur en socio-économie à l'Université de Thessalie.

**Jean Robert HENRY** (France)

Directeur de Recherche emerité au CNRS et à l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman.

**Salam KAWAKIBI** (Syrie)

Chercheur et coordinateur de Programmes (Arabe Reform Initiative) et chercheur à l'Université d'Amsterdam.

**Nevenska KOPRIVSEK** (Slovénie)

Directrice artistique de l'Organisation Culturelle Bunker.

**Françoise MACÉ** (France)

Responsable du programme. Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.

**Maurizio MARIANI** (Italie)

Entrepreneur en agriculture et alimentation durable. Président de RISTECO.

**Predrag MATVEJEVIC** (Croatia)

Professeur et essayiste.

**Barah MIKAIL** (Syrie)

Chercheur spécialisé sur le Moyen-Orient à l'Iris (Institut des Relations Internationales Stratégiques).

**Edgar MORIN** (France)

Philosophe.

**Charles-Ferdinand NOTHOMB** (Belgique)

Ministre d'Etat belge et vice-président du Mouvement Européen.

**Veronica PECORELLA** (Italie)

Directrice de la Communication et du Marketing à l'Institut Méditerranée de Certification (IMC)

**Noha TADROS KHALAF** (Palestine)

Chercheur.

**Michael WARSCHAWSKI** (Israël)

Président de l'Alternative Information Center.



Photo de famille des personnes présentes à l'ACM  
Foto de familia de los asistentes a la ACM



Salle de Plénière des journées  
Sala de Plenario de las jornadas







COORDINATION / COORDINACIÓN :



European Movement  
Mouvement Européen



Universiteti  
European i  
Tiranës

AVEC LE SUPPORT / CON EL APOYO DE :



deeuropa  
www.cooperacion.es/eeuropa



البعثة الأوروبية  
Morocco



Fondation Charles Léopold Mayer  
pour le Progrès de l'Homme